

Directeur : Renato Di Ruzza
Conseiller scientifique : Yves Schwartz
Responsable d'édition : Dominique Efros
Responsable du secrétariat : Christiane Mirtillo
n° ISSN : 2101-8413

Administration
Département d'Ergologie
Université de Provence
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix en Provence, cedex 1
04 42 95 33 29

ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement pour deux numéros par an sont à demander au secrétariat de la revue
ergolog@univ-provence.fr

Comité éditorial

Georges Comet, histoire, professeur émérite, université de Provence

Ana Luisa Correa-Telles, ergonomie, consultante

Daisy Cunha, science de l'éducation, professeure, université fédérale de Minas Gerais, Brésil

Marcelle Duc, sociologie, maître de conférences, université de Toulouse II

Louis Durrive, directeur pédagogique du centre de formation L'Atelier, science de l'éducation, PAST université Pasteur, Strasbourg

Roseli Figaro, science de la communication, professeure, université de São Paulo, Brésil

Marianne Lacomblez, psychologie, professeure, université de Porto, Portugal

Roland Le Bris, économie, consultant

Samira Mahlaoui, science de l'éducation, chargée d'études, CEREQ, Marseille

Nicole Mencacci, science de l'éducation, maître de conférences, IUFM, Nice

Maria Ines Rosa, sociologie, ex-professeure à l'Unicamp, Campinas, Brésil

Dominique Morizot, science de la communication, PAST, université de Provence

Abdallah Nouroudine, philosophie, chargé de mission, université des Comores

Cristina Sampaoi, science du langage, professeure, université fédérale de Pernambuco, Brésil

Frédéric Saujat, science de l'éducation, maître de conférences, IUFM, université de Provence

Isabelle Singer, cinéaste, maître de conférences, université de Provence

Pascal Tourrés, économie, consultant

Eric Verdier, socio-économie, directeur de recherche CNRS, Lest, université de Provence

Comité de parrainage scientifique

Mateo Alaluf, sociologue, professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Henri Bartoli (†), économiste, professeur émérite, université de Paris I, France

Marie Bellemare, ergonome, professeure, université de Laval, Canada

Jussara Brito, ingénieur, chercheur en santé et travail, fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro, Brésil

Bernard Bourgeois, philosophe, professeur émérite, université de Paris I, France

Bernard Charlot, science de l'éducation, professeur, université Paris VIII, France / université fédérale de Sergipe, Brésil

Jacques Duraffourg (†), ergonome, ex-professeur PAST, Département d'Ergologie

Abderrahmane Fyad, médecin du travail, professeur, faculté de médecine d'Oran, Algérie

Joseph Halevi, économiste, professeur, université de Sidney, Australie

François Hubault, ergonome, maître de conférences, université de Paris I, France

Francisco Lima, ergonome, professeur, université fédérale du Minas Gerais, Brésil

Bruno Maggi, économiste, professeur, université de Bologne, Italie

Eloisa Helena Santos, science de l'éducation, professeure, université fédérale du Minas Gerais, Brésil

Maria Cecilia Perez Souza-e-Silva, linguiste, professeure, université de la PUC de Sao Paulo, Brésil

Mario Vidal, ergonome, professeur, université d'Etat de Rio de Janeiro, Brésil

SOMMAIRE

Sommaire	p. 5
Les auteurs	p. 7
Résumés	p. 9
 PARTIE A : ARTICLES	
 Cristiane A. Fernandes da Silva	p. 23
La gestion de soi dans la réinvention des normes : pratiques et subjectivité au travail	
 Edouard Orban	p. 57
L'homme hybride	
 Jurandir Soares da Silva, Mariana Verissimo	p. 91
L'engagement dans la formation des travailleurs : la confrontation des savoirs	

PARTIE B : CONFÉRENCES

Renato di Ruzza

p. 111

La « science économique » est-elle une science ?

Muriel Prévot-Carpentier

p. 135

Penser le travail comme activité pour penser la mise en commun de valeurs au travail

DOSSIER : « ERGOLOGIE, TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT »

Lilana Cuhna et Marianne Lacomblez

p. 157

L'influence du tracé de mobilité dans la notion de territoire et dans les opportunités de développement local

Marianne Lacomblez

p. 187

La féminisation des milieux professionnels définis en masculinité : débats de normes et développement

LES AUTEURS

Cuhna Liliana

Doctorante en psychologie du travail au Centre de psychologie de l'Université de Porto (Portugal)

Di Ruzza Renato

Professeur de sciences économiques, chercheur au Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC-CNRS) de l'Université de Provence

Fernandez da Silva Cristiana

Professeur de sociologie, Université Fédérale d'Uberlândia, Minas Gerais (Brésil)

Lacomblez Marianne

Professeur de psychologie, chercheur au Centre de psychologie de l'Université de Porto (Portugal)

· Pour contacter les auteurs s'adresser au secrétariat de la revue

Orban Edouard

Maître de conférences associé à mi-temps au Département d'Ergologie de l'Université de Provence

Prévot-Carpentier Muriel

Doctorante en philosophie au Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC-CNRS) de l'Université de Provence

Soarès da Silva Jurandir

Titulaire d'un Master d'Ergologie et doctorant en Sciences de l'Éducation à l'Université de Strasbourg

Verissimo Mariana

Enseignante à la Pontificia Universidade Catolica de Minas Gerais (Brésil), doctorante en philosophie au Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC-CNRS) de l'Université de Provence

RESUMES
(français, anglais, portugais)

LA GESTION DE SOI DANS LA RÉINVENTION DES NORMES : PRATIQUES ET SUBJECTIVITÉ AU TRAVAIL

Cristiane A. Fernandes da Silva

Cet article présente les principales réflexions issues d'une recherche de doctorat en sociologie du travail portant sur la renormalisation en milieu ouvrier. Nous posons comme hypothèse de départ que l'usine est constituée par des ouvriers dont l'activité quotidienne consiste à se gérer soi-même. Bien que le travail à l'usine soit orienté par des normes officielles opérationnelles, de sécurité et de qualité, les ouvriers vont gérer tous ces éléments en fonction de leurs besoins psychophysiques et des choix valorisants possibles. L'effort de convergence entre un cadre théorique, principalement basé sur l'approche ergologique, et une enquête de terrain, menée auprès d'ouvriers de cinq usines métallurgiques de la ville de São Paulo, nous a permis d'avancer une notion des activités industrielles fondée sur l'appropriation, voire la réinvention, des activités par les ouvriers. En effet, en renormalisant le milieu, les ouvriers finissent par singulariser leurs actes de travail notamment en

fonction des usages corporels, subjectifs, valorisants et symboliques propres. Cette recherche se présente ainsi comme une perspective éloignée de la vision sociologique traditionnelle des activités de l'usine comme de simples opérations standardisées de façon exogène.

Mots clés : Travail, Ouvrier, Normes, Valeur, Santé, Subjectivité

The shop floor is constituted by workers whose daily performance consists, simultaneously, in the self-management. Although the factory is composed by operational official norms, of safety and of quality, the workers generate all those elements according to their needs psycho-physicals and possible appreciated choices. Therefore, it is treated of an analysis, ruled so much in theoretical vein, especially the ergological, as, especially, in empiric discoveries extracted of interviews accomplished with the workers metallurgists of the São Paulo's metropolitan area. Both spheres, theoretical and empiric, they take communion efforts in showing the activities of shop floor by a distanced perspective of that of pure execution by operators through operations standardized exogenously. These activities are in the reality re-formulated, sometimes until reinvented, consequently, appropriate for subjects workers, that re-normalize their environment and, insofar as possible, they become singular their work actions according to their own corporal, subjective, appreciated and symbolic uses.

Keywords : Work, Worker, Norms, Value, Health, Subjectivity

O chão de fábrica é constituído por operários cuja atuação cotidiana consiste, simultaneamente, na gestão de si próprios. Embora a fábrica seja composta por normas oficiais operacionais, de segurança e de qualidade, os operários gerem todos esses elementos conforme suas necessidades psicofísicas e

escolhas valorativas possíveis. Portanto, trata-se de uma análise, pautada tanto em veio teórico, notadamente o ergológico, quanto, especialmente, em achados empíricos extraídos de entrevistas efetivadas junto a operários metalúrgicos da grande São Paulo. Ambas as esferas, teórica e empírica, comungam esforços em mostrar as atividades de chão de fábrica em uma perspectiva distanciada daquela de pura execução por operadores via operações padronizadas exogenamente. Essas atividades são na realidade re-formuladas, às vezes até reinventadas, consequentemente, apropriadas por sujeitos operários, que re-normalizam o seu meio e, na medida do possível, singularizam seus atos de trabalho de acordo com os seus próprios usos corporais, subjetivos, valorativos e simbólicos.

Palavras chave : Trabalho, Operário, Normas, Valor, Saúde, Subjetividade

L'HOMME HYBRIDE

Edouard Orban

Le sens du collectif est-il entrain de se perdre ? Comment démêler la responsabilité individuelle ou les causes organisationnelles dans les risques liés aux facteurs psycho-sociaux ? Comment différencier dans les formes d'individualisation de la gestion du travail celles qui font gagner en autonomie de celles qui en arrive à nier le sujet ? Les réponses apportées généralement par les pensées courantes et savantes se situent dans l'une des traditions : holiste ou individualiste. Notre attention s'est délibérément portée vers des auteurs qui refusant cette opposition proposent une intrication de

l'individu et du social - Marx, de l'individu et du collectif (en l'occurrence langagier) - Vygotski, du vivant et de son milieu - Canguilhem. Cette lecture conjointe amène à penser « l'hybridation » de l'homme avec ces différents champs. Cette notion ouvre une série de chantiers épistémologique et pratique : division des disciplines, écologie politique... Mais elle éclaire aussi les questions initialement posées et permet d'éviter des « remèdes » qui in fine renverront l'individu à lui-même ou au seul collectif. L'enfer est pavé de tant de bonnes intentions.

Mots clés : Individu, Etre social, Collectif, Milieu, « Usage de soi par soi, usage de soi par d'autres »

Is the sense of the collective in perdition? How must we disentangle personal responsibility from organisational causes when it comes to the risks entailed by psycho-social factors? How must we differentiate those that offer the subject more autonomy from those that end up negating it when it comes to the ways in which labour is individualised? Generally, scholarly and current thought answers such questions come from the point of view of one of two traditions: the holistic tradition, or the individualistic one. We deliberately cast our attention to authors who reject such an opposition and propose a unified treatment of the individual and the social (Marx), of the individual and the collective (Vygotski), of the living and its milieu (Canguilhem). This joint reading leads us to consider the "hybridation" of man and its different dimensions. The notion of hybridation opens up a series of practical and epistemological fields of research: division of the disciplines, political environmentalism... It also sheds light on the questions originally posed and allows us to avoid those "remedies" that will eventually reduce the individual to itself or to its mere collective dimension. Hell is paved with so many such good intents.

Keywords : Individual, Social being, Collective, Milieu, "Use of the self by the self, use of the self by others"

O sentido do coletivo está se perdendo? Como podemos separar a responsabilidade individual das causas organizacionais nos riscos ligados aos fatores psico-sociais? Como podemos diferenciar, nas formas de individualização da gestão do trabalho, aquelas que nos fazem ganhar em autonomia, daquelas que levam à negação do sujeito? As respostas em geral propostas pelas linhas de pensamento correntes e eruditas se situam em uma das duas tradições: holista ou individualista. Nossa atenção se volta deliberadamente a autores que ao recusar esta oposição, propoem uma intricação: do indivíduo e do social – Marx, do indivíduo e do coletivo (neste caso de linguagem) – Vygotsky, do ser vivente e de seu meio – Canguilhem. Esta leitura conjunta nos leva a pensar “a hibridação” do homem com estes diferentes campos. Esta noção abre uma série de frentes de trabalho epistemológicas e práticas: divisão das disciplinas, ecologia política... Mais ela esclarece também as questões que colocamos no início, e permite evitar “remédios” que no final das contas fazem o indivíduo voltar-se para si mesmo ou unicamente para o coletivo. O caminho do inferno é povoado de boas intenções.

Palavras chave : Indivíduo, Ser social, Coletivo, Meio, “Uso de si por si mesmo, uso de si pelos outros”

L'ENGAGEMENT DANS LA FORMATION DES TRAVAILLEURS : LA CONFRONTATION DES SAVOIRS

Jurandir Soares da Silva et Mariana Verissimo

Cette réflexion synthétise des apprentissages de la trajectoire professionnelle des auteurs et présente un bref historique de l'éducation des adultes, au Brésil, de ses héritages et de ses apports théoriques. Deux expériences de formation des adultes sont évoquées à titre d'illustration.

Mots Clés : Dramatique d'usage de soi, Expérience, Conscience, Lettrisme, Savoir investi

The authors present a short history of adults education in Brazil, in his theoretical approach and legacy, through their own professional life and what they learned from it. This reflexion is illustrated with two vocational training experiments.

Keywords : Use of itself dramatic, Experience, Consciousness, Lettrism, Invested knowledge

A reflexão sistematiza aprendizagens da trajetória profissional dos autores e apresenta um breve histórico de educação dos adultos no Brasil, as heranças e os referenciais teóricos. Duas experiências de formação de adultos são evocadas a título de ilustração

Palavras Chave : Dramaticas de uso de si, Experiência, Consciência, Letrismo, Saber investido

LA « SCIENCE ECONOMIQUE » EST-ELLE UNE SCIENCE ?

Renato Di Ruzza

La scientificité de l'économie politique est une vieille question et si elle est vieille, c'est qu'elle n'a pas de réponse simple. Tout dépend en effet de la définition que l'on donne de « la science », définition qui ne peut être élaborée qu'en référence à la pratique scientifique des scientifiques eux-mêmes : si l'on est persuadé que la physique est le « modèle » (c'est la « science dure » par excellence), alors l'économie politique n'est pas une science. Si l'on considère en revanche qu'il y a d'autres manières de produire des connaissances scientifiques, fondées sur un dialogue entre des savoirs dont sont porteurs les protagonistes des activités économiques et sociales et des savoirs plus formalisés sinon plus théoriques, alors la réponse peut être différente.

Mots clés : Economie politique, Scientificité, Cohérence interne, Réalité économique

The scientific status of political economy is an old question, and it is old because it admits no simple answer. Everything depends on the definition of "science" that one is committed to. Such a definition can only be elaborated with reference to scientific practice as exhibited by scientist themselves : if one maintains that physics is the "model" (it is the "hard science" par excellence), then political economy is not a science. If one considers, on the other hand, that there are other ways to produce scientific knowledge, based upon a dialogue between the sets of knowledge carried by the actors of social and

economic activities and other, more formalised, if not more theoretical, sets of knowledge, then a different answer may be possible.

Keywords : Political Economy, Scientism, Internal Coherence, Economical Reality

A cientificidade da economia política é uma antiga questão, e se ela é antiga, é porque a resposta não é simples. Tudo depende da definição que damos à “ciência”, definição esta que só pode ser elaborada em referência a uma prática científica dos próprios cientistas: se estivermos certos de que a física é o “modelo” (é a “ciência dura” por excelência), então a economia política não é uma ciência. Se por outro lado, nós considerarmos que existem outras maneiras de se produzir conhecimentos científicos, fundados em um diálogo entre os saberes próprios aos protagonistas das atividades econômicas e sociais e os saberes mais formais ou mais teóricos, então a resposta pode ser outra.

Palavras-chave : Economia Política, Cientificidade, Coerência interna, Realidade econômica

PENSER LE TRAVAIL COMME ACTIVITE POUR PENSER LA MISE EN COMMUN DE VALEURS AU TRAVAIL

Muriel Prévot-Carpentier

Afin d'aller au-delà d'une simple fonction socialisatrice du travail et de dépasser la notion de collectif souvent utilisée en ergonomie, cet article reprend les développements de Yves Schwartz sur le concept d'Entités Collectives Relativement Pertinentes. L'argument est de montrer que le travail, même

singulier, ne peut être considéré seulement individuellement. Même lorsque les organisations cloisonnent les collectifs, l'activité individuelle n'est pas isolée et s'inscrit toujours dans une double dialectique micro macro productrice d'Histoire. Ce regard porté sur l'activité amène à questionner les modes de gestions du travail et à promouvoir un ergomanagement.

Mots clés : Travail, Activité, Renormalisation, Valeurs, Histoire

In order to go further than merely asserting the socialising function of work and to go beyond the notion of the collective routinely used in ergonomics, this article builds upon Yves Schwartz's discussion of the concept of Relatively Relevant Collective Entities. The aim is show that work, even individual work, cannot be grasped on mere individualistic grounds. Even when organisations separate collectivities, individual activity is not independent and always takes place within a double dialectics micro-macro, which produces History. This approach of activity leads one to question the methods of work management and to promote ergo-management instead.

Keywords : Work, Activity, Renormalisation, Values, History

Para poder ir além da simples função socializadora do trabalho e ultrapassar a noção de coletivo frequentemente utilizada em ergonomia, este artigo retoma o trabalho de Yves Schwartz sobre o conceito de Entidades Coletivas Relativamente Pertinentes. O argumento pretende mostrar que o trabalho, mesmo singular, não pode ser considerado apenas individualmente. Mesmo quando as organizações separam os coletivos, a atividade individual não é isolada e sempre se inscreve numa

dupla dialética micro macro produtora de História. Este olhar sobre a atividade nos leva a questionar os modos de gestões do trabalho e a promover uma ergogestão.

Palavras-chave: Trabalho, Atividade, Renormatização, Valores, História

L'INFLUENCE DU TRACE DE MOBILITE DANS LA NOTION DE TERRITOIRE ET DANS LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Liliana Cuhna et Marianne Lacomblez

La mobilité est fréquemment analysée comme vecteur de développement économique et comme dimension structurante de l'insertion sociale. Moins d'attention semble avoir été accordée à la discussion des projets de mobilité qui privilégient le recours au transport public, aux critères qui les fondent, et à ce qu'ils prônent en termes de développement local. L'interrogation concernant cette articulation a constitué notre fil conducteur, en considérant également : l'intentionnalité de ceux qui participent à la conception des réseaux de transport, la perspective de ceux qui assurent le service et les spécificités territoriales. Sur base de deux exemples concrets, qui se rapportent à deux réalités distinctes – au Portugal, dans un contexte rural, et au Mozambique, dans un contexte urbain – on observe combien la concentration d'activités, surtout économiques, constitue un facteur déterminant des dynamiques de mobilité telles qu'elles se construisent. La réflexion prend place au cœur des

asymétries territoriales qui ont résulté de projets de développement centralisés. Elle met en évidence la nécessité d'une autre approche de la mobilité, pour laquelle cet article ébauche quelques contributions.

Mots clés : Mobilité, Transports routiers, Territoire, Développement

Mobility is often discussed as a vector of economic development and as a structural dimension of social integration. Less visible has apparently been the discussion of the mobility projects by public transport; of the criteria on which they are based and of what they predict in terms of local development. The interrogation of this articulation is our guide, considering also the intention of those who participate in the design of the transport networks; the perspective of those who provide the service; and the territorial specificities. In the wake of two concrete examples, reported to two different realities - in Portugal, in a rural context, and in Mozambique, in an urban context – it is possible to see how the concentration of activities, especially the economic ones, is a key factor to the dynamics of mobility built. The debate takes place in the territorial asymmetries, heightened by centralized development projects and in the need of another approach to mobility, for which this article outlines some contributions.

Keywords : Mobility, Land transportation, Territory, Development

A mobilidade é frequentemente abordada como vector do desenvolvimento económico e como dimensão estruturante de inserção social. Menos visibilidade tem sido, aparentemente, atribuída à discussão dos projectos de mobilidade por transporte público; dos critérios em que se fundamentam; e do que preconizam em termos de desenvolvimento local. A interrogação desta articulação constitui o

nosso fio condutor, considerando igualmente a intencionalidade dos que participam na concepção das redes de transporte; a perspectiva dos que prestam o serviço; e as especificidades territoriais. Na esteira de dois exemplos concretos, reportados a duas realidades distintas – em Portugal, num contexto rural, e em Moçambique, num contexto urbano – é possível observar como a concentração de actividades, sobretudo económicas, constitui um factor determinante das dinâmicas de mobilidade construídas. A reflexão toma lugar nas assimetrias territoriais potenciadas pelos projectos de desenvolvimento centralizados e na necessidade de uma outra abordagem da mobilidade, para a qual este artigo esboça alguns contributos.

Palavras chave : Mobilidade, Transportes rodoviários, Território, Desenvolvimento

LA FEMINISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL DEFINIS EN MASCULINITE : DEBATS DE NORMES ET DEVELOPPEMENT

Marianne Lacomblez

Des études conduites au sein de pays de l'Union Européenne montrent comment la présence de femmes dans certains milieux professionnels définis au masculin peut susciter des débats de normes et de valeurs relatifs à « l'usage de soi », programmé par d'autres, sur le lieu de travail. Cette hypothèse est confrontée à des analyses qui considèrent que la disparition des inégalités de genre est une source de développement, politique et social. L'article veut donner une autre visibilité aux arguments qui

soutiennent ces deux approches, sans négliger pour autant les questions qu'elles soulèvent, notamment en ce qui concerne les conceptions du « développement ».

Mots clés : Féminisation, Débats de normes, Inégalités, Indices sexospécifiques, Développement

Studies made in European Union countries show how the presence of women in certain professional areas, defined as masculine, can arise debates of norms and values that concern the “use of oneself” programmed by others in the workplace. This hypothesis is confronted with analyses that consider the disappearance of genre inequalities as a source of social and political development. This article intends to shed light on the arguments that support these two approaches, without neglecting the questions they arise, namely in what concerns the concept of “development”.

Keywords : Feminization, Norm debates, Inequalities, Sex-specific indexes, Developments

Estudos conduzidos em países da União Europeia mostram como a presença de mulheres em certos meios profissionais definidos no masculino podem suscitar debates de normas e de valores que dizem respeito ao “uso de si”, programado por outros, no local de trabalho. Esta hipótese é confrontada com análises que consideram o desaparecimento das desigualdades de género como fonte de desenvolvimento, político e social. O artigo pretende dar visibilidade aos argumentos que sustentam essas duas abordagens, sem negligenciar as questões que levantam, nomeadamente no que diz respeito à concepção do “desenvolvimento”.

Palavras chave : Feminização, Debate de normas, Desigualdades, Indices sexo-específicos, Desenvolvimentos

A. ARTICLES

LA GESTION DE SOI DANS LA RÉINVENTION DES NORMES : PRATIQUES ET SUBJECTIVITÉ AU TRAVAIL

Cristiane A. Fernandes da Silva

1. Introduction

Au cœur du présent article se trouve l'analyse des pratiques et des valeurs culturelles, corporelles et personnelles des ouvriers, qui sont envisagés en tant que sujet de la négociation informelle et quotidienne des *normes prescrites* et *pratiquées* dans l'usine¹. À travers l'analyse de l'interaction et de la confrontation entre les normes établies par l'usine et celles créées par l'ouvrier, cette recherche accorde une place centrale aux valeurs culturelles des ouvriers lorsqu'ils reformulent les normes du travail et attribuent du même coup de nouveaux sens (inter)subjectifs à leurs activités². Le regard est donc porté sur les représentations de soi dans le travail quotidien des individus.

¹ A propos du terme “négociation quotidienne”, voir Sato [19]

² Sur la notion d’(inter)subjectivité, voir Schutz [20, p. 316 et p.159]

L'arrière-plan théorique de notre étude repose sur les lignes de pensée de la philosophie ergologique et de la philosophie de l'histoire développées respectivement par Yves Schwartz et Michel de Certeau. Dans son approche de la confrontation permanente entre les *normes prescrites* et les *normes non prescrites*, Yves Schwartz considère que ces dernières sont créées comme une manière de se gérer soi-même tout en défendant ses valeurs culturelles propres et sa subjectivité. En complémentarité à cette approche, Michel de Certeau avance, dans sa théorie des pratiques quotidiennes, que les individus réinventent sans cesse leur quotidien en rusant discrètement avec les ordres établis.

Pour étudier les pratiques quotidiennes et la subjectivité des individus au travail, nous partons du présupposé fondamental que la technique n'est pas à même de se substituer à l'être humain et qu'un processus de travail a beau être automatisé, il y aura toujours un espace vacant, prêt à être occupé par le sujet. L'existence même de « nouvelles » normes, relatives aux manières de travailler et non prescrites par l'organisation du travail, permet de constater que les expériences singulières des travailleurs sont d'une certaine manière réclamées par cette organisation. Cela dit, elles ne sont pas totalement absentes du quotidien professionnel. Nous rejoignons ici la perspective de la dysfonction pratique de l'existence *a priori* de « la meilleure manière » de réaliser une activité, et ce d'autant plus que chaque tâche est intrinsèquement liée aux conditions locales et culturelles d'une société. En situation de travail, on aurait plutôt affaire à des *manières différentes* de réaliser une même activité. Donc, le problème majeur consiste à comprendre *de quelle manière chaque individu*, lorsqu'il personnalise son activité en réinventant les normes de son travail, *assure sa gestion de soi* face à ses potentialités et ses limites personnelles, corporelles et culturelles.

Disposant d'une manière de faire le travail censée être la « meilleure », l'organisation officielle du travail impose des normes qui visent à contrôler l'activité du travailleur, ce qui finit par restreindre sa liberté « opérationnelle ». Cependant, nous considérons que le travailleur réagit à cette situation notamment en exerçant des micro-contrôles personnels et collectifs sur la vitesse des machines, dans le but de satisfaire ses propres besoins, qu'ils soient d'ordre organique (besoins physiologiques) ou culturel (principes moraux, religieux, personnels). Ainsi, l'une des hypothèses fortes de la recherche, renforcée par le travail de terrain, est que *le travailleur n'adopte pas une attitude passive* face aux règlements qui dictent le mode de faire dans son travail, mais que, au contraire, il a un rôle à jouer dans la négociation des procédures opérationnelles, ce qui montre que le milieu exerce des contraintes sur le travailleur, tout en subissant son influence.

2. Normes, usages et valeurs au travail

La gestion économique n'est pas isolée des modes de gestion de soi des individus, dans la mesure où elle n'est pas déterminée par le seul environnement technique objectif [21, p. 50]. Dans ce sens, une usine n'est pas gérée uniquement par les normes objectives, selon la rationalité technique, mais tout autant par les normes subjectives. Ces autres rationalités sont subjectives puisque fondées sur le vécu des travailleurs, par opposition à la rationalité instrumentale, uniquement intéressée par l'efficacité [8, p. 118] et la logique de la technique et des systèmes organisationnels dans le monde des choses.

L'automatisation d'un processus de travail n'est donc jamais entière ; aussi performantes que soient les ressources techniques, il y aura toujours une place pour l'imprévu. Confrontés à ces situations non prévues par les normes officielles, les travailleurs se voient contraints de trouver une solution. Le recours à la création de normes non prescrites constitue une condition intrinsèque pour assurer l'existence et la continuité de la production [17, p. 10]. Et puisque « la meilleure manière » (*the best way*), d'après la désignation taylorienne, se veut un objectif pourtant difficile à atteindre dans le quotidien industriel³, ce qui semble vraiment fonctionner dans une usine c'est « une meilleure manière » (*a better way*), variable en fonction des contextes de travail [17, p. 12]. D'ailleurs, ces contrastes entre les différents lieux de travail donnent origine à la formulation de plusieurs normes informelles.

Dans la pratique, les normes informelles reconfigurent les normes formelles pour en atténuer les lacunes et imperfections. Quoique ce rapport symbiotique recherche des résultats positifs à la fois pour la production et le bien-être du travailleur, d'autres conflits vont s'installer entre celui-ci et le corps administratif, censé veiller au respect des normes prescrites (idem).

L'idée selon laquelle l'individu réinvente sa façon de travailler en élaborant soi-même les normes met en cause la conception classique des organisations, à savoir que l'activité industrielle se limite à des gestes observables d'individus isolés du collectif et dotés d'une forme invariable et interchangeable

³ Voir Schwartz et son refus de concevoir le sujet en situation de travail comme un individu réduit au reste des vivants, tel que le préconise le taylorisme [21, p. 58].

[17, p. 263]. Dans le sens inverse de cette approche, ce qui se vérifie à l'intérieur d'une usine, si l'on y porte un regard microscopique, c'est que les gestes sont constamment adaptés et réinventés par les individus. La réinvention des modes de faire au travail est motivée aussi bien par des caractéristiques personnelles (rythme, mouvement, taille physique, raisonnement, discipline) que par des imprévus occasionnés par une tâche et un moment donnés. Ces contrastes individuels et le processus même du travail, dont le contrôle échappe aux prescriptions officielles, vont faire que, dans la pratique, l'individu reformule les normes du « comment faire », soit parce que la cadence des mouvements peut causer des affections ostéomusculaires, soit en fonction de la propre monotonie de la tâche, la réappropriation par l'individu d'une façon propre de réaliser son activité correspondant à une stratégie pour éviter la souffrance et redonner le goût du travail. Selon Christophe Dejours, ce plaisir est moins le résultat d'un objectif pré-fixé par l'individu que la conséquence de la transformation de la souffrance en plaisir [9, p. 330]. En effet, c'est la recherche d'une identité singularisée qui pousse l'individu à élaborer des normes pratiques pour la gestion de son travail, le plaisir n'en étant alors qu'une conséquence.

Dans le sillage de cette approche, outre sa dimension de domination suivie d'aliénation, le travail comporte une part de « subversion » [9, p. 331] dès lors que les travailleurs élaborent leurs propres normes, destinées à rendre les tâches moins agressives au corps, aux valeurs et à la subjectivité.

Suivant l'acception de Leny Sato [19, p. 121], et que nous avons pu vérifier dans notre recherche, les manières différentes de faire une activité ne se limitent pas à la façon d'être de chaque travailleur. En

effet, elles touchent aussi les propres technologies de l'usine, comme par exemple des engins ou des adaptations physiques aux machines conçues par les travailleurs pour diminuer les inconvénients physiques, psychiques ou valoratifs. La dimension symbolique constitue le point de départ des changements dans la façon de réaliser chaque tâche, à l'origine desquels se trouvent les sens et les valeurs des individus ou de la collectivité [19, p. 39]. Ce constat renforce une approche centrée sur les perceptions singulières de chaque individu, nécessaire pour comprendre les sens que celui-ci attribue à ses négociations en contexte de travail.

En s'appuyant sur des travaux en biologie, Georges Canguilhem signale que « *le milieu ne peut imposer aucun mouvement à un organisme que si cet organisme se propose d'abord au milieu selon certaines orientations propres* » [2, p. 128]. L'individu s'impose au milieu en légitimant ses valeurs, si bien que l'auteur considère que la volonté de créer ses propres normes est quelque chose d'inhérent à l'homme [2, p. 129]. Dans ces termes, le « recentrement » constitue un but constamment recherché par l'individu pour « *faire valoir ses normes propres, liées à des projets-héritages circulant entre le microscopique des actes et le global social* » [22, p. 294]. « Recentrement » signifie déplacement de centre, réalisation de choix, articulation de sens et retravail des modes de faire une activité. Recentrer des normes autour de soi implique donc de redessiner les normes prescrites selon ses propres valeurs, autrement dit, de décentraliser les normes imposées par l'administration et les centraliser en conformité avec celles avancées par les individus.

A la lumière de ces réflexions, Yves Schwartz affirme que les individus chercheront toujours à réaliser leurs choix, en dépit des limitations matérielles et sociales qui les conditionnent [21]. Malgré les adversités occasionnées par ces limitations, il y aura toujours des brèches pour une « *gestion différenciée de soi-même* » [21, p. 47], dans laquelle l'individu recrée ses propres « *usages de soi* » tout en négociant les « *mésusages de soi* » imposés ailleurs⁴. En tant qu'usage de soi, le travail est un lieu de tension, « *un espace de possibles toujours à négocier* » [21, p. 53]. Dans la conception de cet auteur, c'est l'usage et non pas l'exécution qui caractérise le travail, l'individu étant convoqué au-delà de sa force de travail. Il n'est donc pas possible de caractériser le travail comme une simple exécution car « *le milieu est toujours infidèle* »; le milieu technique, humain et culturel du travail exige sans cesse du travailleur un agir infidèle, jamais standardisé et toujours soumis aux situations spécifiques [23, p. 185]⁵.

Chemin faisant, en situation de travail, *l'ouvrier ne se limite pas à exécuter une opération* prévisible, en appliquant à la lettre les consignes reçues par l'entreprise, comme le prétendait le taylorisme. En réalité, *il fait en plus des usages singularisés d'événements* contingents lorsqu'il réélabore ces consignes en fonction des spécificités de chaque situation productive, ainsi que de son propre état, de ses limitations, des commodités psychophysiques, des valeurs et des choix.

⁴ Schwartz illustre les cas suivants de mésusages de soi : exploitation, emploi et humiliations [21, p. 56].

⁵ En ce qui concerne des témoignages de travailleurs et la notion ergologique d'« usage de soi », voir aussi Maria Rosa [18].

Dans le même ordre d'idée, Michel de Certeau envisage les pratiques quotidiennes en tant qu'ordres exercés par un art tout à la fois respecté et rusé. Dans ces termes, les individus d'une organisation ne sont que « *supposés voués à la passivité et à la discipline* », car le fait de posséder le statut de dominé n'implique pas d'être passif et obéissant si l'on considère que « *le quotidien s'invente avec mille manières de 'braconner'* » [5, p. 20, 37-38]. Croyant à la capacité et à l'intelligence de l'autre, et non pas à l'existence d'un *a priori* dans les attitudes d'autrui, de Certeau essaie toujours de saisir dans la vie sociale un « mouvement brownien » (erratique, en zigzag) dans les performances opérationnelles des individus. Celles-ci sont faites aussi bien de combats que de petits moments de plaisir [5, p. 47], difficilement perçus mais quand même présents dans chaque activité humaine.

En rejoignant ici cette théorie des pratiques quotidiennes mise en avant par Michel de Certeau, nous considérons qu'en situation de travail les individus font preuve d'ingéniosité lorsqu'ils réinventent leurs normes et, pour ce faire, déplacent vers eux-mêmes l'autorité des règlements, ce qui leur permet de gérer leur quotidien et leurs propres valeurs. Il faut être attentif aux conditions singulières de chaque situation de travail pour pouvoir mieux la comprendre car, aussi raffinés que soient les concepts disponibles, ils « *n'anticipent pas tout, il faut toujours ce regard [attentif] sur l'activité* », remarque Schwartz [23, p. 129]. Dans ce sens, accorder aux concepts le statut de vérité absolue nous rend aveugles aux variabilités.

L'un des témoins les plus évidents de cette transposition des concepts dans la vie sociale est l'existence du travail non prescrit. Pour comprendre les pratiques sociales « réelles », il ne suffit pas

de connaître les consignes données au travailleur, le travail prescrit ou le champ théorique de l'activité. Comme le montre Yves Schwartz, le travail constitue toujours une expérience, d'où l'importance d'analyser conjointement ces deux dimensions : travail et expérience. Pour l'auteur, l'expérience marque concrètement les individus, sur leurs corps, dans ce sens que « *nous travaillons notre corps [...] en permanence par notre expérience de vie – et donc par nos passions, par nos désirs (...)* » [23, p. 193]. Dans sa référence aux usages de soi, plus spécifiquement à la sphère des individus qui développent des manières propres de réaliser une activité, Schwartz a forgé l'expression « *corps-soi* » en substitution au terme « subjectivité », qu'il juge omniprésent et imprécis. Le corps-soi est le lieu concret où se situent bon nombre des choix des individus au travail. Il est constitué par la relation entre l'être biologique, culturel et psychique, autrement dit, par le corps, les valeurs et les désirs et choix des individus [23, p. 197]. Ces trois sphères du corps-soi s'articulent en permanence, à chaque acte du travail.

Alfred Schutz remarque quant à lui que la connaissance de l'autre ne peut être appréhendée qu'à partir du corps : « *La pensée d'un autre individu ne peut être saisie qu'à travers des événements survenus [à] ou produits par son corps* » [20, p. 160]. Aussi bien pour cet auteur que pour Schwartz, c'est donc le corps qui comporte et présente des systèmes relatifs aux expériences individuelles, lesquelles révèlent en plus des aspects liés non seulement à la personne de l'individu mais aussi à des systèmes de valeurs collectifs, donc intersubjectifs.

Suivant les perspectives ergologique (Schwartz) et phénoménologique (Schutz), il ne faut pas considérer comme allant de soi la manière dont les ouvriers réalisent leurs tâches, c'est-à-dire en les concevant comme un a priori, en dehors de l'intersubjectivité et des manières d'être propres à chaque travailleur. En effet, pour analyser les actes des individus lors de leur réalisation des tâches et pouvoir ensuite accéder aux manières concrètes dont ils produisent des objets et se gèrent eux-mêmes, une condition *sine qua non* s'impose : abandonner l'idée reçue qui consiste à croire que les travailleurs n'effectuent que des opérations mécaniques. Cela dit, ce ne sont pas des « vérités » présumées qu'il faut aller chercher dans les expériences, mais plutôt les interprétations basées sur leurs propres sens et vécus dans chaque situation analysée.

3. Construction des techniques et des méthodes de la recherche de terrain

Pour avoir accès aux expériences des individus, il nous fallait obtenir des témoignages singuliers des travailleurs. Le but était alors d'investiguer les pratiques sociales et individuelles concernant les *normes prescrites* et les *normes pratiquées*.

L'univers découpé englobe des ouvriers de l'usine entretenant des rapports directs ou indirects avec la production industrielle. Leurs témoignages ont été recueillis entre mars et juillet 2005, chez eux, dans la région métropolitaine de la ville de São Paulo. Les ouvriers interviewés diffèrent quant aux qualifications et aux fonctions aussi bien dans des entreprises de petite, moyenne ou grande taille et

dans les différents sous-secteurs de l'industrie métallurgique⁶. La diversité tient aussi à d'autres caractéristiques comme le sexe, les tranches d'âge, les états civils et les temps de service. Afin d'établir un contact immédiat avec les sujets, le recueil des données du terrain a été effectué à travers la technique d'observation directe, avec enregistrement des interviews sur appareil audio⁷. Ce contact direct aide le chercheur à mieux percevoir les signes non-verbaux émis par l'interviewé, notamment des gestes corporels, et présente en plus l'avantage de faciliter l'élaboration de nouvelles questions.

Le questionnaire élaboré contenait des questions plus ou moins ouvertes pertinentes pour la recherche et s'organisait en blocs thématiques et chronologiques. Quoique préparées à l'avance, les questions ont été reformulées voire réélaborées au cours des interviews, en particulier en raison des spécificités de chaque récit et de l'ambiance rencontrée. Ainsi, le questionnaire a subi des réarrangements et des reformulations, des ajouts in situ au profit de l'appréhension des expériences ouvrières de renormalisation. Le choix pour des interviews semi-directives et/ou semi-ouvertes a permis de cibler le recueil des données sur l'objectif de la recherche et en même temps de le laisser ouvert aux faits singuliers révélés par chaque interviewé.

⁶ Différemment de la classification proposée par le SEBRAE, la taille des cinq usines étudiées ici se réfère au nombre d'employés dans chacune : a) petites : 30 et 100, b) moyenne : 2.000 et c) grandes : 10.000 et 14.000, ce qui donne trois groupes assez distincts.

⁷ Les questionnaires et interviews sont considérés comme des techniques d'observation directe parce qu'ils établissent un contact effectif avec des personnes concernées par le problème investigué » [24, p. 32].

En complément des interviews enregistrées, deux autres techniques ont été mises en place : le journal de terrain et la fiche de l'enquête. D'après Maria Isaura de Queiroz, en apportant des données personnelles de l'interviewé, considérées « objectives » puisque impartiales, ces fiches donnent des pistes pour poser des questions à partir de la comparaison des profils des interviewés. En conséquence, elles favorisent les travaux collectives [16, pp. 52-54]. Quant au journal de terrain, il contient des annotations faites par le chercheur sur les conditions psychophysiques de l'interview, sur les caractéristiques des interviewés, la relation entre chercheur et interviewé, des observations concernant les techniques employées et d'autres remarques d'intérêt.

En vue d'établir une relation informelle et indépendante de tout lien institutionnel, nous avons choisi la méthode des réseaux sociaux. Selon Elisabeth Both [1], l'un des précurseurs de ce concept anthropologique en Angleterre, dans la recherche sociale le réseau fonctionne aussi bien comme un type d'organisation sociale que comme une méthode. Or, c'est précisément dans cette dernière acception qu'il a été convoqué dans notre recherche pour composer le réseau d'informations et arriver aux interviewés. Cependant, au lieu de recourir à l'« agence de contacts » (maternités, écoles, associations, églises, partis), telle que préconisée par Both, nous avons fait appel à la technique des « agents de contact », constitués par des personnes physiques. Cette démarche nous a permis de construire un réseau de contacts informels, qui, à part la famille des interviewés, n'a subi aucune influence directe des institutions. Le réseau social de relations s'est tissé à partir des suggestions des propres interviewés, en particulier par celle d'un travailleur contacté à l'occasion de notre recherche de master. Dans les dires de Both, ce travailleur est défini « *core person* », puisqu'à partir de lui s'est

constitué le réseau d'interviewés le plus dense et le plus important, au total de treize ouvriers, c'est-à-dire, plus de la moitié de la population analysée, au nombre de vingt-et-un.

La présente étude ayant pour but d'investiguer le rapport travail-subjectivité, une thématique pourtant difficile à cerner, c'est la nécessité de l'appréhender dans ses détails qui explique notre choix pour les méthodes de recherche qualitatives déjà mentionnées.

4. Gérer l'espace-temps à l'usine et soi-même

Dans cette recherche, nous faisons l'hypothèse que, face à l'inopérance gestionnaire officielle, les ouvriers reconstruisent leur quotidien de travail à l'usine à plusieurs niveaux : depuis le *modus operandi*, le temps, les relations, jusqu'au corps, aux outils de travail et aux machineries. En effet, la gestion du travail ne concerne pas que la production. L'environnement physique et relationnel, de même que la subjectivité du travailleur, y jouent un rôle considérable. Dans notre analyse, le milieu industriel est donc envisagé à partir des valeurs des ouvriers, notamment celles qui ont trait à l'autonomie, à la sociabilité, à la pulsion de vie et de mort et à l'appropriation.

S'il est vrai que les nouvelles formes d'organisation du travail prônent la nécessité de « *mobiliser l'intelligence, l'initiative et la responsabilité des travailleurs* », Jacques Duraffourg refuse quant à lui les aspects de générosité ou de revendication humaniste présents dans cette vision [10, p. 119]. Ce qui se vérifie dans la pratique, c'est que certaines dimensions du travail ont du mal à être automatisées,

comme par exemple la surveillance du fonctionnement des machines. La soi-disante « autonomie » accordée aux ouvriers relève en fait des contraintes produites par le système, dont le fonctionnement par opérations répétitives ne permet pas d'anticiper les incidents et accidents, d'où la nécessité de l'intervention humaine. En se guidant sur leurs propres expériences à l'usine, les ouvriers interviewés donnent une nouvelle signification au terme « autonomie », rebaptisé « semi-autonomie ». En effet, il s'agit là d'une autonomie partielle, seulement possible lorsque l'intervention ouvrière coïncide avec les objectifs de l'usine, alors même que celle-ci en est inexorablement dépendante. Si, pour des raisons liées au marché, la demande de production est basse, alors tous vont bénéficier de l'« autonomie ». En revanche, si la demande est élevée, la gestion, autrefois participative, devient le monopole des patrons. Cependant, en absence d'« autonomie », c'est la sociabilité qui prend le relais. Partager le même espace et des situations communes conduit les ouvriers à développer des groupes relationnels. Les liens d'amitié noués sur l'usine sont autant de facteurs qui contribuent à créer une atmosphère détendue, par des séances de conversation où l'on cherche à s'amuser. Ce genre d'interactions, tournées vers l'humanisation des relations, permet de sortir de la routine, même si c'est seulement pour quelques instants, et d'éviter du même coup la fatigue causée par le travail machinal.

La rotation des tâches, une pratique assez courante dans les usines, est favorisée par la formation de groupes d'affinités dans lesquels les participants se comprennent, s'acceptent et négocient les échanges d'activités. Lorsque les ouvriers ne se montrent pas ouverts à la coopération dans ce type de pratique, le groupe échoue dans la réalisation d'actes fondamentalement basés sur la convergence harmonieuse des mouvements. Partager des activités communes de manière alternée, en particulier les

moins désirées, aide à renforcer les liens entre les ouvriers, d'autant plus que le temps d'exposition aux activités plus pénibles est alors réduit. Cette pratique systématique de rotation des tâches est vécue par les ouvriers comme une stratégie pour résoudre le problème de l'absentéisme, servant aussi à réduire, voire éviter les risques de maladies professionnelles, notamment celles entraînées par des mouvements répétitifs.

Dans l'usine, les ouvriers sont souvent confrontés à des situations défavorables qui nuisent à leur santé et menacent leur dignité, comme par exemple la manipulation malveillante de la vitesse du tapis roulant par les contrôleurs. L'usine doit atteindre son plan de production à n'importe quel prix, quel que soit le nombre de travailleurs disponibles. En présence ou en absence d'ouvriers disponibles, le temps de production d'une pièce n'est presque jamais rallongé. D'ailleurs, il se peut même qu'il soit raccourci, provoquant une surcharge de travail chez les ouvriers. Les contrôleurs sont stratégiquement orientés à accélérer le tapis roulant de la ligne de montage pendant l'après midi, c'est-à-dire quand le corps de l'ouvrier est réchauffé et qu'il ne perçoit pas tout de suite l'accélération forcée. C'est une attitude qui défie le corps, l'esprit et les valeurs des ouvriers, confrontés à leur insu à cette situation. Cette collusion autour de la manipulation du chronomètre dans la ligne de montage ne fait qu'intensifier le rythme du travail et surcharger les ouvriers en les privant de la maîtrise du temps. Il ne leur reste alors qu'une possibilité : l'action conjointe. Les ouvriers s'unissent pour nourrir des affinités en tant qu'amis ou pour construire ensemble une force capable de contrer les adversités qui les touchent tous. Mais, pour faire en sorte que les droits exigés soient pleinement observés, il ne faut pas agir isolément, d'où la nécessité politique d'établir des liens de sociabilité.

Il faut savoir cependant que l'espace industriel est un lieu propice à des dangers qui sévissent et fragilisent la subjectivité des ouvriers, qui plus est, touchent directement leurs quotidiens et laissent des marques sur leurs corps et imaginaires. En effet, la peur ressentie par les ouvriers provient du danger au travail, à plus forte raison quand l'intérieur de l'usine est composé d'instruments et équipements susceptibles de pannes et d'usages malveillants, les conséquences pouvant être la mutilation, voire l'atteinte à la vie. Cet environnement plein de dangers fait peur aux ouvriers, comme en témoignent leurs récits des mésaventures survenues à des collègues de travail. Des cas de lésions, d'intoxications et de mutilations de membres ont ainsi été rapportés par les ouvriers comme des conséquences de l'entraînement inadéquat offert par l'usine, de même que de leur propre méconnaissance vis-à-vis des limites et dangers que les machines et outils présentaient à leurs corps. Ces récits de danger et de mort jouent néanmoins un rôle collectif décisif pour les relations ouvrières, dans la mesure où ils fonctionnent comme des rituels d'initiation à ce qui doit être évité [4, pp. 191-192]. Par ailleurs, cet imaginaire formé à partir des expériences tragiques et lugubres de l'autre, remplit une fonction sociale fondamentale pour garder sa lucidité dans un environnement qui fait peur.

Cohabiter au quotidien, dans une ambiance dont l'organisation formelle – technique, normative, spatiale ou temporelle – est régie officiellement par des instances de décision situées au sommet de la hiérarchie industrielle, incite l'ouvrier à créer des espaces avec des sens propres, adaptés à son imaginaire et envisagés pour être pratiques et accueillants pour soi-même. Dans ce rapport au milieu industriel, la dimension esthétique de l'ambiance apparaît dans la manière informelle dont les ouvriers

rangent les objets⁸. Ces derniers, des objets jetables, notamment des déchets, deviennent tributaires et en même temps symboles de valeurs esthétiques. Les objets-symboles, dont les sens sont renouvelés par l'ouvrier afin d'orner son espace dans l'usine, deviennent des plages de détente privilégiées pour le regard et les idées. C'est là qu'ils peuvent désormais se réfugier, loin des sentiments froids évoqués par la couleur prédominante de l'acier usé, et retrouver le calme par la simple contemplation de ces objets.

Le milieu de travail est reconfiguré par le travailleur; il y a toujours un petit recoin où l'on peut repérer des indices de son identité : la disposition des outils, le nettoyage, un message, une image, une fleur. L'ouvrier s'approprie autant que possible les espaces de travail afin de les rendre plus adaptés à soi-même, aussi bien pour faciliter directement la rentabilité productive que pour son propre bien-être. C'est ainsi qu'il arrive à combler le besoin de maîtriser le milieu tout en empêchant ce dernier de le dompter et de le rendre anonyme. L'espace industriel constitue ainsi le point de départ à partir duquel les ouvriers vont développer leurs habiletés dans la pratique de renormalisation. Dans ce sens, la maîtrise de l'espace est une étape fondamentale pour pouvoir réinterpréter et réinventer des normes sur les objets et le temps.

⁸ Sur la disposition d'objets et sur l'image de soi, voir Fisher [12, p. 172].

Il faut encore remarquer qu'en plus des normes de sécurité, d'assiduité et de qualité qui régissent le travail à l'usine, c'est la norme-matrice, à savoir la production⁹, souvent évoquée dans les discours des ouvriers, qui prend le pas sur toutes les autres. Pour que la production atteigne les résultats attendus, l'usine élabore des normes, contrôlées par des ingénieurs, pour chronométrer le temps dispensé par chaque « travailleur moyen » dans la réalisation d'une activité. Ce type de norme s'intitule « norme du tic-tac ». Les ouvriers ont révélé que l'usine ne chronomètre le temps de travail qu'en cas de nécessité de réduire le temps, mais, lorsqu'il y a un cumul des tâches ou qu'il faut rallonger le temps, c'est le travailleur lui-même qui doit s'adapter au compteur accéléré.

Dans l'industrie métallurgique, l'opérationnalisation des tâches ou *modus operandi*, est matérialisé dans le Plan d'Opération Standard (POS), lequel prescrit la manière de faire, la durée et la séquence des démarches dans chaque opération. Il s'agit d'un document imprimé trouvable dans tous les postes de travail et dans différentes versions, selon les spécificités des tâches déterminées. D'après le témoignage des ouvriers, le POS est un texte trop théorique, excessivement détaillé et indifférent à la variabilité permanente, donc peu utile au *modus operandi*. En revanche, la transmission orale du savoir entre les ouvriers se révèle plus efficace, ce qui explique le choix de l'usine pour cette dernière « méthode » dans l'entraînement de la main-d'œuvre. Le respect rigoureux des normes prescrites par le POS conduit, paradoxalement, à la baisse de la production, entamant par la suite un conflit avec le plan productif. L'application exacte des normes est désignée « opération standard » et consiste à

⁹ Clot, Rochex et Schwartz évoquent dans leur ouvrage le grand intérêt porté par l'industrie automobiliste aux résultats et non aux opérations [6, p. 27].

respecter strictement les règlements. En réalité, ce qui justifie l'existence même du POS, c'est le rapport qu'il entretient avec des auditeurs externes. En effet, quand ces derniers sont convoqués par l'usine, les opérateurs doivent appliquer les normes du POS en leur présence. En dépit de l'exigence de normativité nécessaire à sa légitimation, notamment à travers la « norme du tic-tac », la production n'est atteinte qu'en l'absence des normes rigides d'opérationnalisation.

De leur côté, les ouvriers comprennent qu'une révision des normes ne caractérise pas un acte de transgression contre les ordres établis ou contre l'autorité industrielle, étant donné que la renormalisation correspond tout à fait au respect de la norme de production, qui plus est, prévaut dans l'usine. Sur ce, l'ouvrier ne transgresse pas les normes ; tout simplement il les renormalise, en les contextualisant et en les adaptant en fonction du plan de production et des imprévus, de ses limites, besoins, voire de ses desseins.

Conscients de la présence permanente de la variation (entre les matières premières, les outils, l'environnement, le climat, les travailleurs, les relations de travail, la demande de production, l'organisation), les ouvriers intègrent dans leurs récits les modifications produites dans la façon de travailler, comme la réparation de défauts dus à l'usure des machines, des activités d'entretien et la mise au point de dispositifs. De cette manière, on voit que la souplesse des normes opérationnelles prescrites coexiste en parallèle avec le travail ouvrier, dans n'importe quelle usine ou poste de travail, même si c'est à des degrés différents. La reformulation des normes s'avère donc une condition nécessaire à la malléabilité du corps, de l'esprit et des valeurs, tout comme à la bonne réussite de la

production et de la gestion des objets. Dû à sa capacité de raisonnement et à une intelligence accrue, l'être humain est le seul à avoir la capacité de gérer, en temps réel, l'avènement des problèmes, les variations occasionnées par des facteurs imprévisibles [7].

Par ailleurs, tout en se fiant à des types idéaux – pièces normales, matière première déterminée, main-d'œuvre standard –, les prescripteurs et gestionnaires n'arrivent pas à formaliser les procédures pratiques des ouvriers, quand bien même ils leurs accordent une certaine marge d'erreur. Les ouvriers, en revanche, se servent d'outils singulièrement modifiés par l'usure ou par leurs propres adaptations comme une manière de répondre aux demandes du travail quotidien [15, p. 111]. Et, du fait même d'être conscients de cette capacité à gérer les imprévisibilités et de leur propre difficulté à prévoir des situations fortuites, les dirigeants s'éloignent de plus en plus du *modus operandi* ouvrier. Toutefois, paradoxalement, cette situation va donner naissance à des disputes de pouvoir du côté des gestionnaires et prescripteurs des normes industrielles qui, à l'exemple des ingénieurs, voient dans les idées, les dispositifs et les engins créés par ces « prolétaires », une forme d'affrontement.

Les ouvriers les plus expérimentés et conscients de la nécessité de prendre certaines précautions afin d'éviter d'être complètement dominés par le temps de la production mettent en place ce qu'ils appellent « espace malin ». Ce dispositif vise à contrôler leur emploi du temps lorsque celui-ci est chronométré¹⁰. Concrètement, il s'agit de contrôler la mathématique de la rationalisation du temps de

¹⁰ Oddone, Re et Briante décrivent en grand détail les techniques de gain de temps développées par les ouvriers de la Fiat de Turin pour contrer le rythme imposé par l'usine [15, P. 66].

production au moyen des techniques d'accélération ou de ralentissement de la vitesse des mouvements, aussi bien de la machine, en RPM (rotations par minute), que du propre corps de l'ouvrier. De cette façon, les ouvriers conçoivent un autre espace dans l'espace contraignant du travail à l'usine, ce qui leur permet de suivre leurs propres normes et de contrôler la surcharge de travail, en manipulant eux-mêmes leurs corps et en veillant en même temps au fonctionnement de la machine et à la gestion des risques, en vue d'atteindre le meilleur équilibre possible entre l'intensité du travail, la production, la sécurité, le « temps libre » et leur santé. En effet, l'astuce d'essayer de contrôler le rythme de la production à travers son temps subjectif réside dans l'anticipation de la production, ce qui va permettre à l'ouvrier de bénéficier de périodes libres entre les étapes du travail, désormais consacrées à ses nécessités physiques et subjectives. D'une manière générale, cette stratégie compte sur une marge de manœuvre plus grande dans des secteurs comme le pré-montage et l'usinage, où les pièces peuvent être disposées sur des bancs fixes. Par contre, elle est moins intense sur la ligne de montage, où le temps fait l'objet d'un contrôle externe plus grand.

Pour maîtriser le temps, les ouvriers ont également développé une autre technique, appelée « bandoulière », très pratiquée par les ouvriers des secteurs industriels faisant usage de pièces légères, comme des clous, des rondelles ou des matériaux en PVC. L'invention de cet objet en bandoulière vise à diminuer les déplacements pendant la journée de travail et réduire la fatigue causée par les trajets effectués à l'intérieur de l'usine lorsqu'ils doivent aller chercher des provisions.

Dans les secteurs où sont employées des pièces lourdes, comme sur la ligne de montage de boîtes de vitesse et de moteurs, cette technique est irréalisable puisque l'ouvrier ne peut pas amasser des pièces. Travailler sur un banc de montage dynamique oblige en effet les ouvriers à monter les pièces simultanément à leur passage. Cependant, ils ont trouvé une solution intelligente : l'organisation collective et officieuse¹¹, autrement dit la solidarité, à travers la création d'intervalles de temps qui atténuent la fatigue du travail répétitif. C'est une condition *sine qua non* pour atteindre des résultats performants, mais aussi pour que les ouvriers puissent maîtriser leurs corps et esprit, et ainsi supporter la (pour)suite du travail et de la vie.

Le besoin de coopération éprouvé par les ouvriers renforce les liens de solidarité et dépasse la simple réalisation du devoir auprès des patrons. Combattre le mal-être est une des raisons qui touchent directement les valeurs des travailleurs, tout comme la pratique de la philanthropie qui, d'après leurs témoignages, aide l'autre à atteindre son plan productif en fonction des valeurs, notamment religieuses.

Par ailleurs, les ouvriers qui ont été atteints par des maladies graves (comme la hernie discale), contractées pendant l'exercice professionnel, concilient eux aussi les limitations que l'usine a fait subir à leurs corps avec les échanges entre collègues. Officiellement, ces travailleurs qui souffrent d'une maladie du travail, appelés « compatibles », sont autorisés à exercer un nombre restreint de

¹¹ Schwartz désigne et contextualise l'organisation collective et officieuse à travers le sigle ECRP (Entités collectives relativement pertinentes), [23, p. 156] .

fonctions, pour éviter que leur état physique ne se dégrade. Cependant, pour garder leur dignité et ne pas se servir du problème de santé comme une excuse pour être dispensés des activités industrielles, ils développent une division spéciale des tâches, en partage avec les collègues. Les stratégies mises en place par le travailleur sont des tentatives de freiner la cadence du travail et d'éviter la brutalité et les dommages que ce dernier inflige à son corps. En outre, elles lui permettent d'atteindre le plan de production tout en lui proportionnant un certain équilibre à la santé, afin d'éviter des complications ostéo-musculaires, voire la névrose. Canguilhem évoque d'ailleurs ce risque de folie chez les individus en cas d'éventuelles impossibilités de réviser et d'instituer les normes [3, p. 217].

Pendant son travail, l'ouvrier exerce une autre activité fondamentale pour l'usine : la prévention. Il est en permanence attentif aux événements susceptibles de se produire. La liste de problèmes diagnostiqués par les ouvriers est relativement longue : fusibles grillés, engrenages et outils usés, soudure, usinage de pièces, clous cassés, pièces mal emboîtées, insuffisance d'huile, mauvais contact. Tout signe d'accident, de faille ou de panne sera tout de suite détecté par les ouvriers, vu qu'ils sont prêts à adopter des comportements pour minimiser voire éviter des risques de dommages tant au corps qu'à la production. La sensibilité sensorielle des ouvriers est un outil décisif pour avancer des diagnostics précis sur l'environnement. Plus particulièrement, l'audition est le sens le plus sollicité dans l'ambiance bruyante de l'usine, où chaque bruit possède un sens particulier et demande donc à être bien interprété. C'est une habileté que les ouvriers ont su développer avec talent, moins par une qualification formelle quelconque que par l'expérience du travail, c'est-à-dire, « in loco ».

Être capable de gérer sa sensibilité sensorielle en temps réel est un attribut fondamental pour distinguer l'être humain de la machine. Alors que cette dernière n'exécute que des opérations programmées à l'avance, l'être humain dans sa condition de *homo totale* gère intégralement et simultanément ses sens : la vue, l'audition, l'odorat, le goût et le toucher, qui vont l'aider à rechercher des solutions possibles à chaque circonstance imprévue¹².

Dans leur quête de solution aux problèmes qui peuvent causer des malaises physiques ou psychiques, les ouvriers vont en plus prendre part aux activités officiellement réalisées par des ingénieurs et créer secrètement leurs propres inventions. Quoique ne disposant pas de matériaux appropriés, ils font appel à la créativité en profitant des restes (d'acier, de fer, de caoutchouc, de plastique, de polystyrène, de tissus, de rubans adhésifs, de pansements) trouvés sur le lieu de travail. Parmi les dispositifs mis au point, les supports sont les plus présents dans le quotidien industriel. En général, ils servent à appuyer un outil ou une pièce trop lourde ou maladroitement, portée par l'ouvrier, pourrait provoquer des malaises, des douleurs, voire des maladies. Les cales et assemblages font partie d'un autre genre de supports qui occupent une place importante sur l'usine. Leur fonction est d'améliorer la position et l'équilibre des outils afin d'éviter des dommages physiques et matériels.

Les ouvriers ne se contentent pas de fabriquer des dispositifs et engins, ils y laissent aussi leur marque. Écrire des vers et des phrases bibliques à l'intérieur d'une boîte de vitesse a été une manière pour un

¹² A propos du toucher et de l'odorat chez les travailleurs qui fabriquent des fromages, voir le très bel article de l'ergonome Jacques Duraffourg [11].

des ouvriers interviewés de s'exprimer, en réaffirmant ainsi sa subjectivité et en refusant le rôle d'un simple re-producteur des objets-masse. Aussi infime soit-elle, la singularisation présente dans le choix des phrases représente un pas vers la postérité, transportée dans la pièce que les camions porteront. Les marques sur la boîte de vitesse sont le témoignage du travail des ouvriers, leur manière à eux de croire à leur pouvoir de réalisation. Elles portent aussi le sentiment de fierté d'avoir laissé une partie de sa singularité empreinte sur un champ visible. A cet égard, Gustave-Nicolas Fisher attire l'attention sur sa notion d'appropriation de l'environnement, où les actes de marquer, de construire des frontières ou de collectionner des objets dans l'usine laissent des traces de chaque individu et créent des points de repère dans l'espace, à tel point que l'« *espace s'inscrit dans la personnalité de l'individu comme un lien d'identité* » [12, p. 181]. Laisser des marques sur des objets qu'on a produits soi-même est une façon de s'auto-affirmer, puisque s'exprime par là le lien affectif qui unit le sujet à son oeuvre.

Les singularités apposées sur les objets produits dans l'usine révèlent d'autre part l'affirmation de leur condition de sujets. Un sujet inlassablement soucieux d'écrire, de peindre et de monter sa propre micro-histoire, en signalant chaque étape du parcours et en montrant qu'un objet n'est pas constitué uniquement par des matières premières et des opérations standardisées, mais aussi par la présence d'êtres humains, de manières propres de travailler, de renormalisation, de choix, de valeurs, d'usages. Même quand ils s'efforcent de renormaliser leurs activités afin d'améliorer le quotidien à l'usine, aussi bien par la voie technique qu'esthétique, les ouvriers s'imposent des limites éthiques. Ce sera ne pas s'auto-conférer des bénéfices exigus si cela implique une menace à sa catégorie, ou bien, ne pas considérer la seule rentabilité de l'usine en dehors de toute contrepartie qualitative, par exemple être

solidaire lorsque l'emploi d'autrui est menacé. Cette manière de gérer son travail en respectant autant que possible ses propres choix énonce la gestion de soi.

Dans leur lutte pour une vie saine, les ouvriers perfectionnent les techniques dont les usages sont absolument essentiels pour leurs corps et, seulement dans un deuxième temps, pour la production. Les techniques du corps¹³, pratiquées par les ouvriers des usines, recouvrent les dimensions physique, psychique et culturelle, et sont réunies en : activités physiques, interaction (discussions, bavardages et plaisanteries), divertissement (musique, chant et sifflement), introspection (lecture et prière) et thérapie (cri collectif). Ces techniques corporelles entendent aller au-delà du bien-être physique ; c'est aussi une façon pour les ouvriers de contrer l'infirmité et la perte de la raison. Suivant la ligne de pensée de Canguilhem¹⁴ la vie constitue une valeur « de per se », puisque tous les êtres vivants luttent pour la vie et de ce fait lui attachent une grande valeur. Vie et valeur forment une seule dimension, où les frontières sont inexistantes. Néanmoins, à la différence des autres êtres vivants, l'être humain assume consciemment la valeur de la vie, il la conçoit éthiquement à l'aide de normes sociales.

Bien que la reformulation des normes qui régissent le milieu soit un trait caractéristique des êtres vivants, il ne faut pas oublier qu'il y a des circonstances où l'individu se trouve fermement empêché d'exercer sa capacité de renormaliser ou de faire appel à ces pratiques astucieuses. L'ouvrier dispose

¹³ Selon Marcel Mauss, avant que l'homme n'invente et ne maîtrise les techniques à l'aide d'instruments, le corps était déjà utilisé comme un objet technique à travers un ensemble de techniques corporelles [14, pp. 217-218].

¹⁴ Cf Guillaume Le Blanc, grand spécialiste de Canguilhem [13].

de très peu de moyens pour éviter ou renormaliser son travail devant des situations comme les maladies causées par contamination toxique ou par des mouvements répétitifs, l'inadéquation ergonomique des équipements ou les traitements humiliants. Ces situations expriment les mésusages de soi provoqués par autrui et ne laissent donc aucune alternative à l'ouvrier sinon la soumission.

Partiellement touchés par des maladies professionnelles, plusieurs ouvriers voient leur statut de travailleur être juridiquement altéré par celui de « compatible », ce qui signifie en gros qu'ils ne pourront pas exercer les tâches dont les mouvements dépassent leurs limites physiques. Il existe certes une législation du travail censée protéger le travailleur, mais les circonstances du milieu industriel finissent par le contraindre à exercer son travail sans aucune restriction de tâches. À la désignation de « compatible » s'ajoute celle, péjorative, de « flemmard ». C'est à ce moment qu'entre en scène un deuxième type de souffrance, celle qui atteint non pas le corps mais la psyché de l'ouvrier. Dans ces situations, il arrive souvent que l'ouvrier néglige sa santé physique en réalisant des tâches qui lui sont interdites, son intention étant de prendre soin de sa santé psychologique en mettant en valeur son statut de travailleur. En plus d'éprouver un mal physique, le travailleur se voit atteint jusque dans ses valeurs, surtout dans son orgueil : impossibilité de bien travailler, il défie sa santé, croyant obtenir de cette manière des résultats aussi performants qu'avant, dans le but ultime d'assurer un travail « bien fait » et d'éviter la désignation de paresseux. Dans cette bataille des valeurs, l'orgueil prend souvent le pas sur la santé. Le corps de l'ouvrier finit par se soumettre à la valeur de l'« orgueil » d'être travailleur pour éviter d'être déshonoré dans le quotidien collectif à l'usine. Il se trouve alors confronté à deux impasses : d'un côté, les limitations physiques qui menacent sa morale de

professionnel compétent, de l'autre, la même morale qui défie ses limitations. Le mal-être et le supplice au travail en sont les conséquences directes.

A propos du souci de soi, Maria do Carvalho évoque dans ses écrits cette ambiguïté de valeurs – santé vs maladie – au travail. Pour l'auteur, l'ouvrier s'abandonne à la maladie causée par le travail quand c'est la seule façon de se « *soucier de soi en se souciant de sa maladie* » [4, p. 158]. Obligés de vivre une vie de restrictions, méprisés et jugés paresseux au travail, ces ouvriers doivent en plus renoncer aux pratiques corporelles auxquelles ils tenaient (tenir son enfant dans les bras) et qui les aidaient à sceller des liens familiaux. Certes, la pathologie professionnelle limite leur vie privée et publique, cependant ils n'acceptent pas l'appellation d'invalides. C'est pourquoi ils pratiquent des activités physiques, réaménagent l'espace domestique, renormalisent la relation avec les pairs, établissent des partages de tâches au travail, bref, réinventent, tant que peut se faire, leurs vies pour pouvoir continuer à travailler et à vivre.

Malgré les adversités auxquelles tous sont confrontés, seule l'invention de leur propre micro-histoire, où il est possible d'intervenir dans le milieu afin de le rendre le plus cohérent possible avec ses limitations et valeurs, est en mesure de donner un sens aux trajectoires de vie, à l'exemple des témoignages d'ouvriers et ouvrières recueillis dans cette recherche. Leurs parcours révèlent des moments de joie, de souffrance, d'apprentissage, de créativité, de mésaventure, bref, de drames, dont ils font usage en faisant des choix opérationnels et valoratifs à partir d'eux-mêmes et des autres. De

cette manière, on constitue en même temps son milieu et soi-même, en réinventant son travail et son propre corps physique, psychique et social.

5. Quelques considérations finales

Sous l'égide de la singularité de chaque histoire ouvrière et de chaque situation de travail, le *modus operandi* prescrit s'est révélé diversifié et variable. Un trait inhérent à l'être humain est bien celui du refus de l'homogène, de la stagnation, de la répétition. Sa maxime est celle de l'inventivité, de la renormalisation, de la reformulation permanente en fonction des contingences du milieu et de soi-même. La pratique réinventive ouvrière refuse toute restriction à sa participation dans l'élaboration des normes industrielles. Dans son acte de travailler, l'ouvrier cherche toujours à adapter le milieu à soi-même, en le recentrant vers ses choix possibles.

Dans cet article, nous avons cherché à mettre en évidence que l'une des formes les plus visibles du « recentrement » est la manipulation et l'appropriation des objets que les ouvriers adaptent en fonction de leurs nécessités fonctionnelles et esthétiques, soit sous forme d'engin, de dispositif ou d'inscription de phrases sur une pièce. La réinvention des activités par l'ouvrier ne se traduit pas seulement par des changements pratiques, ponctuels et objectifs dans les objets et instruments du quotidien industriel. En réinventant les manières de travailler, l'ouvrier se réinvente soi-même.

Travailler requiert le combat permanent entre les ouvriers et les normes extérieures, inadaptées à leurs pratiques, valeurs et subjectivités. Travailler implique, en outre, gérer des situations imprévisibles à travers la réinvention des outils, des techniques, de l'espace, du temps et de soi-même. En somme, travailler signifie produire des objets physiques ou conceptuels et, en même temps, inventer des manières de faire, des modes de vie, des façons d'être.

Références bibliographiques

- [1] BOTH E., 1976, *Família e rede social: papéis, normas e relacionamentos externos em famílias urbanas comuns*, (trad. Mário Guerreiro), Rio de Janeiro, Francisco Alves
- [2] CANGUILHEM G., 1947, « Milieux et normes de l'homme au travail », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, Seuil. vol. 3
- [3] CANGUILHEM G., 2003, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin
- [4] CARVALHO M., 1989, *Trabalho e a sombra : investigação de aspectos perspectivos e simbólicos do trabalho com máquinas na linha de montagem*, Tese (Doutorado em Psicologia), São Paulo, USP
- [5] CERTEAU DE M., 1994, *A invenção do cotidiano : artes de fazer*. Rio de Janeiro, Vozes
- [6] CLOT Y., ROCHEX Y., SCHWARTZ Y., 1990, *Caprices des flux. Les mutations technologiques du point de vue de ceux qui les vivent*, Vigneux, Editions Matrice
- [7] DANIELLOU F., DURAFFOURG J., GUERIN F., 1982, « Automatiser : quelle place pour le travail humain? », *Le nouvel Automatismes*, Septembre
- [8] DEJOURS C., 1996, « Prescription, transgression et souffrance dans le travail », dans GIRIN J., et GROSJEAN M., (coord.), *La transgression des règles au travail*. Paris/Montréal, L'Harmattan
- [9] DEJOURS C., 2000, *A loucura do trabalho : estudo de psicopatologia do trabalho*, 5. ed. ampliada. São Paulo, Cortez

- [10] DURAFFOURG J., 1985, « Apprendre à lire le nouveau dans l'ancien », in SCHWARTZ Y., et FAÏTA D., *L'homme producteur, autour des mutations du travail et des savoirs*, Paris, Messidor/Editions Sociales
- [11] DURAFFOURG J., 1997, *Un robot, le travail et des fromages. Quelques réflexions à propos du point de vue du travail*, Publié en portugais « Um robô, o trabalho e os queijos : algumas reflexões sobre o ponto de vista do trabalho » dans DIEESE (org.), *Emprego e desenvolvimento tecnológico, Brasil e contexto internacional*, São Paulo, DIEESE, 1998
- [12] FISCHER G-N., 1980, *Espace industriel et liberté : L'autogestion clandestine*, Paris, PUF
- [13] LE BLANC G., 1998, *Canguilhem et les normes*, Paris, PUF
- [14] MAUSS M., 1974, *Sociologia e antropologia*, São Paulo, EPU e EDUSP
- [15] ODDONE I., RE A., BRIANTE G., 1981, *Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail ?*, Paris, Messidor/Editions Sociales
- [16] QUEIROZ M-I., 1983, *Variações sobre a técnica de gravador no registro da informação viva*, São Paulo, CERU/FFLCH-USP
- [17] REYNAUD J-D., 1992, « Préface ». in Terssac, Gilbert, *Autonomie dans le travail*, Paris, PUF
- [18] ROSA M-I., 2004, *Usos de si e testemunhos de trabalhadores. Com estudo crítico da sociologia industrial e da reestruturação produtiva*, São Paulo, Letras e Letras
- [19] SATO L., 1997, *Astúcia e ambigüidade : as condições simbólicas para o replanejamento negociado do trabalho no chão de fábrica*, Tese (Doutorado em Psicologia), Instituto de Psicologia, Universidade de São Paulo, São Paulo
- [20] SCHUTZ A., 1979, *Fenomenologia e Relações Sociais*, Rio de Janeiro, Zahar

- [21] SCHWARTZ Y., 1992, *Travail et philosophie : convocations mutuelles*, Toulouse, Octarès Editions
- [22] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Octarès Editions
- [23] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., 2003, *Travail et Ergologie : entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès Editions
- [24] THIOLLENT M., 1982, *Crítica metodológica, investigação social e enquête operária*, 3. ed. São Paulo, Polis

L'HOMME HYBRIDE

Edouard Orban

Aboutissement provisoire d'un séminaire de trois années, huit auteurs de disciplines différentes publiaient en 1987 l'ouvrage *Je Sur l'individualité*. Constatant un « *accroissement sans précédent du poids spécifique de l'individualité dans la société* », et convaincus que « *le maximum d'individualité riche (coïncide) avec le maximum de communauté vraie* », ils émettaient l'espoir de la venue à l'ordre du jour d'une « *civilisation de nouvelle sorte* ». Néanmoins, lucides, ils s'inquiétaient de la toute-puissance de l'argent étendant « *à perte de vue la domination des choses sur les personnes, cette potentialité inestimable d'élargissement du sujet tourne à la menace de son assujettissement sans limites* » ajoutant « *il y a péril en la demeure du je* » [3, p 8].

Vingt ans après, faire un état des lieux de cette « demeure » ne serait pas inutile. Il inciterait sans doute à ne pas sous-estimer ce qui dans les organisations, les représentations, entrave le développement du *je* et dans le même mouvement, il amènerait à nuancer les accusations récurrentes

d'une société individualiste, de la perte du sens du collectif. Un tel travail d'inventaire n'est cependant possible que si au préalable les notions d'individu, de collectif et de milieu sont approchées. Approchées et non pas définies, car le risque est réel d'utiliser des conceptualisations « bulldozer » qui aplanissent « *le sol des spécificités historiques et des différences sociales* » [9, p 10]. Car plus que leur définition, ce sont les liens qui nouent le vivant, le sujet, le collectif, le social, le milieu qu'il convient d'appréhender.

Au-delà d'un inventaire, n'est-ce pas simplement s'interroger sur une question, sans limites, présente dans notre quotidienneté, dès lors que toute activité est toujours et totalement « sociale » ? N'est-ce pas revenir sur la nécessité de comprendre comment s'articulent les différentes dimensions individuelles, collectives, sociales que les savoirs disciplinaires ont plutôt contribué à séparer ?

1. Nadaud et Virno – désindividualisation / individualisation et multitudes

Deux approches nous ont invité à reprendre cette question. La première, celle du pédopsychiatre Stéphane Nadaud [27], interroge l'individu œdipien, à partir du procès qu'il mène à ce qu'il nomme la « popsy »¹⁵ qui fait de l'*Oedipe* le « *garant de la normalité* » de l'individu. Imprégné des apports de Deleuze et Guattari, l'auteur n'entend pas rejeter l'apport analytique mais propose de « *penser que je peux être un autre, c'est-à-dire que d'autres façons d'être sujets sont constructibles, que d'autres*

¹⁵ Psychologie des spécialistes convoqués à émettre des avis sur les multiples questions et malaises dits de société (travail, famille, homosexualité, banlieues...).

horizons subjectifs, anti-œdipiens, peuvent advenir ». Selon lui, l'affirmation de l'*Œdipe* repose sur un présupposé tautologique : 1) la norme, c'est la famille dont l'étalon est le cadre œdipien ; 2) la plupart des problèmes psychologiques prennent leurs racines dans la configuration familiale ; 3) donc l'origine des problèmes névrotiques est œdipienne. Ainsi si quelqu'un va mal, c'est qu'il ne correspond pas à l'idéal œdipien familial. Dans ce raisonnement « *Oedipe et famille sont synonymes. [...] Or, dans la réalité, aucune famille ne ressemble à une autre* » (pp. 37-38). Ainsi, « *là est le complexe d'Œdipe : à la multitude des réponses qui pourraient être inventées par autant d'hommes, le complexe d'Œdipe impose l'universalité d'une unique réponse qui invente un Homme qui n'existe pas* » (p. 43).

Arpentant l'espace des hommes dans leur vie concrète, Nadaud interroge les conceptions des subjectivités qui assujettissent. La subjectivité est le fruit d'une création du sujet par un processus de subjectivation¹⁶. Or « *il n'y a de production de sujet que d'individu* » (p. 69), individu qui se sent unique (moi et pas l'autre) et indivisible (moi en entier, coupé en deux cela ne donne pas deux demi-individus). Unique et indivisible, ne sommes nous pas dans un solipsisme parfait ? Pour Nadaud, il convient de différencier peuple et population¹⁷. Le peuple est un nombre d'individus qui composent un territoire, chaque individu (citoyen) est compté pour un. Cet individu fait partie d'un ensemble et a

¹⁶ Cette formulation peut sembler superfétatoire, mais elle vise à se démarquer des théories subjectivistes qui parleront de « subjectivisation » et qui « *ramène l'existence à celle de sujet ou de la pensée (métaphysique)* » [27, note 1, p. 305].

¹⁷ Hobbes mène une réflexion similaire : Le Léviathan (qu'on appelle République ou Etat) est acteur au deux sens du terme : celui qui joue le rôle d'un autre et celui qui agit. « *Une multitude d'hommes deviennent une seule personne (...)* » [15, p. 166].

une place précise à l'exemple du travail à la chaîne. Cette référence à un peuple contrôlé par une discipline rappelle les thèses de Michel Foucault [12]. Une population désigne un ensemble d'individus, un collectif appartenant à une même entité. Elle est certes composée d'individus mais ceux-ci ne sont pas décomptés, c'est l'ensemble qui importe. Selon Nadaud, nous faisons l'expérience de cette appartenance à une population, d'une communion avec d'autres, lors d'événements : victoire sportive, catastrophe naturelle, mobilisation collective pour une cause. Dans ces cas, le *je* s'éprouve *nous* ; l'individualité s'inscrit, se perd, pour partie, dans un réseau social spatial et temporel qui le dépasse.

Dès lors, Nadaud propose de penser la subjectivation selon des modalités qui prennent en compte le caractère fluide, mouvant, de l'individu. « *Si donc il semble aujourd'hui de plus en plus évident que la subjectivation individualisante n'est pas la seule modalité de production de subjectivité qui nous est donnée [...], c'est qu'en fait cette construction – il n'y aurait de sujet qu'individualisé – est de plus en plus mise en évidence (comme construction justement) par le système dans lequel nous évoluons : le verni que l'on prenait pour le mur se lézarde et fait apparaître ce dernier* » (p. 76). Ainsi, « *avant d'être des individus, nous sommes des flux* » (p. 87) et l'objet du capitalisme n'est pas plus d'individualiser que de désindividualiser mais d'organiser le flux selon sa propre règle, celle de la reproduction du capital. Celle-ci provoque un passage incessant de désindividualisation et d'individualisation. Désindividualisation du producteur d'une valeur d'échange où l'individu disparaît *ipso facto* dans la comparaison avec le mètre étalon et se pense comme « du travail général

abstrait »¹⁸. Cette comparaison ne dure que le temps de la production, comme un flux fuyant sans cesse à reconstruire. Le lien avec les autres (producteurs) est un non lien. Tout aussitôt qu'il a désindividualisé le producteur, le marché capitaliste le réindividualise comme consommateur. C'est à une personne concrète que le marché s'adresse : il offre lui possibilité de choisir sa sonnerie de téléphone portable, la couleur et les options de sa voiture, le produit cosmétique adapté à sa peau... Le flux est ainsi organisé par la loi du marché capitaliste (p. 93). C'est ce processus de désindividualisation - individualisation que l'auteur appelle la « *subjectivation forcée* » (p. 94).

Le passage incessant de désindividualisation – individualisation interdit la continuité de la subjectivation, son histoire. L'accélération du cycle de reproduction hache encore plus rapidement la vie des individus¹⁹. En tentant une ré-individualisation forcée sans s'interroger sur les raisons de la « subjectivation forcée », la « popsy » va au rebours de ce qu'elle prétend soigner. « *Elle fait l'impasse sur le fait que la liberté, elle, ne se résume pas à une territorialité individualisée mais passe par le collectif ouvert par cette désindividualisation qui permet tous les multiples possibles* » (p. 98). C'est pourquoi, conclut Nadaud, acceptons « *de ne plus avoir peur de perdre [notre] individualité lors des expérimentations subjectives collectives* » (p. 101).

¹⁸ Voir Karl Marx [19, Lettre du 24/8/1861, p 148].

¹⁹ Le film de Bruno Dumont : *La vie de Jésus* (3B Productions, 1997, France) donne un parfait exemple d'une vie hachée. Comme ne l'indique pas le titre, il s'agit d'un film sur la vie de jeunes en galère dans le nord de la France et dont les va et vient incessants illustrent parfaitement le propos tenu ici. Remarquons, que ce côté (partiellement) discontinu est celui des jeunes enfants. L'infantilisation imposée par certains « management » aurait-elle quelque chose à voir avec une volonté d'empêcher l'individu de construire son histoire ?

A l'opposé de Nadaud, l'approche de Paolo Virno [36], participant au courant de pensée des « Multitudes »²⁰, part du collectif. Reprenant la controverse de Rousseau et de Hume, il nous invite à « un renversement de l'ordre des facteurs : le peuple tend vers l'Un [c'est la position de Rousseau], les « multiples » dérivent de l'Un [c'est le point de départ de Hume]. Pour le peuple, l'universalité est une promesse, pour les "multiples", c'est une prémisse » (p. 1).

Selon Virno, nous portons avec nous un « pré-individuel » biologique, linguistique et social, un déjà là, dont nous devons nous « individuer ». « *Les multiples dérivent de l'Un* ». Il fait sienne l'ambition de ce courant de pensée : apporter une « nouvelle science », « *une science de la pluralité et de l'hybridité, une science des multiplicités, capable de définir la façon dont les diverses singularités s'expriment pleinement dans la multitude* » [14, p. 358]. Dans l'article auquel nous nous référons, Virno justifie épistémologiquement ce positionnement, en s'appuyant sur les travaux de Simondon, de Vygotski et de Marx. Au premier, il emprunte la notion de « pré-individuel ». Le citant, il écrit : « *On pourrait nommer nature cette réalité pré-individuelle que l'individu porte avec lui* ». Ce pré-individuel n'est autre que la réalité du possible, un indéterminé (*apeiron*) dont sortiraient des formes individuées.

²⁰ En caricaturant à l'excès, ce courant considère : a) que le « post-fordisme » requiert les qualités les plus universelles de l'espèce. L'exigence de savoir, d'innovation, de gestion que le développement du capitalisme impose, fait que : « *Ce n'est plus le capital qui nous fournit les moyens de production, c'est au contraire nous (ie les producteurs) qui les développons* ». b) que la « mondialisation » notamment ouvre des perspectives d'appartenance au monde qui obligent à dépasser la notion de peuple pour reconnaître celle de multitude. A. Negri est l'un des porte paroles les plus connus.

Ainsi, « *la nature n'est pas le contraire de l'Homme, mais la première phase de l'être, la seconde étant l'opposition de l'individu et du milieu* ». C'est pourquoi l'auteur retient les deux thèses de Simondon : « 1) *le sujet est une individuation toujours partielle et incomplète [...]; 2) l'expérience collective, [...], poursuit et affine l'individuation* » (p. 2).

Ainsi si Virno définit la multitude comme un réseau d'individus, un ensemble de singularités contingentes, résultat complexe d'un *processus d'individuation*, le point de départ de toute véritable individuation est quelque chose qui n'est pas encore individuel ; un « *générique* », un « *ensemble de paradigmes universels* » dont « *l'individu est une puissance individuée* » (p. 3). Trois niveaux de pré-individuel, le biologique, le langagier et le social, sont examinés. S'il précise que « *le fond biologique de l'espèce* » est la racine du pré-individuel, suivant en cela Merleau-Ponty²¹, il limite son examen à la perception sensorielle. Pour Virno, « *la vision, l'ouïe, le toucher, avec leurs champs qui sont antérieurs [...]* demeurent étranger à ma vie personnelle » et la perception n'appartient pas à un individu singulier mais à l'espèce comme telle. Le pronom anonyme « on » accompagne ces sens : « *on voit, on entend, on éprouve du plaisir ou de la douleur* ». Certes la perception peut avoir une tonalité autoréflexive, mais ce je vois ou j'entends relève d'une autoréférence sans individuation. En nous appuyant sur Georges Canguilhem, dont la réflexion sur le rapport entre le milieu et le vivant nous semble incontournable, nous discuterons cette justification qui nous paraît faible et contestable.

²¹ Merleau Ponty M. [26, p 339], cité par Virno [36, p. 3].

La langue historico-naturelle, celle de sa propre communauté d'appartenance, détermine un *pré-individuel* plus resserré. Appel est fait ici à l'apport de Vytgotski pour qui l'individuation psychique (c'est-à-dire la constitution du Moi conscient) survient sur le terrain linguistique. La langue est « à tous et à personne, pour elle aussi règne l'anonyme "on" parle » (ibid.). La locution est d'abord inter-psychique, c'est-à-dire publique, partagée, impersonnelle. Citant Vytgotski, Virno écrit : « *le mouvement réel du processus de développement de la pensée de l'enfant ne s'accomplit pas de l'individuel au socialisé, mais du social à l'individuel* » (p. 4).

Enfin le *pré-individuel* est aussi social, « *le rapport de production dominant* », comme l'avance Marx. Virno s'appuie sur le passage des *Grundrisse* (1857-1858) qui parle de « l'individu social », et l'associe à celui de « général intellect » qui fait son apparition dans le même texte. Virno reconnaît que cette expression est controversée²², néanmoins elle exprime le savoir abstrait, la science, la connaissance impersonnelle « *pilier principal de la production de la richesse* » (p. 4). Nous aurons donc à voir ce qu'en dit Marx. Ainsi au *pré-individuel perceptif et linguistique*, il convient d'ajouter un *pré-individuel* que Virno qualifie d'*historique* (p. 4).

Ainsi, pour Virno, le sujet est « *amphibie* » c'est-à-dire « *composé instable* », « *qui ne se réduit pas à l'individu individué, mais contient en soi, toujours, une certaine proportion irréductible de réalité pré-individuelle* » ; cet « *aspect inindividue, pré-individuel ou encore naturel* »²³ [...] est perçu avant tout

²² Dans un article, Virno admet qu'elle est même fort peu marxiste [35].

²³ Souligné par nous.

comme une sorte de passé non résolu : la réalité du possible, d'où jaillit la singularité bien définie » (p. 5). « *Le sujet n'a pas de milieu, mais il est, pour une certaine part de lui-même (celle qui n'est pas individuée) son milieu* » (ibid.). C'est dans cet entre deux, dans la division en nature pré-individuelle et en être individué, que le sujet vit un « ici et maintenant » qui empêche une infinité d'autres « ici et maintenant » de venir au jour. Il reprend à Simondon l'idée selon laquelle « *le sujet prend conscience de lui comme nature, comme indéterminé (apeiron) qu'il ne pourra jamais actualiser en hic et nunc, qu'il ne pourra jamais vivre* » [34, p. 111]. L'individuation n'est, ainsi, jamais définitivement garantie ; elle peut refluer dans le « on ».

Dès lors, le collectif (comme multiple) renforce la singularité plutôt que de la délayer, de l'handicaper ou de la faire régresser. Le collectif est l'occasion d'une ultérieure et plus complexe individuation. Pour les analystes attentifs du travail, pour ceux qui militent dans des organisations attentives à la dimension collective²⁴, ceci est une évidence. Par contre, ceci est le plus souvent constaté qu'organisé. Rares sont les lieux qui sont conçus « collectifs » afin de faire progresser l'individuation. Notons que pour les penseurs des « multitudes », le collectif n'est pas un rassemblement d'individus, mais une entité de sujets c'est-à-dire d'êtres qui contiennent du pré-individuel [34, p. 205]. C'est pourquoi Virno conclut par une dénonciation de la démocratie par délégation, porteuse d'une intolérable (et parfois féroce) simplification alors que la démocratie non représentative permet de « *s'expliquer ce qui dans une vie humaine est incommensurable et impossible à reproduire* » (p. 8).

²⁴ Tout militant qui a mené une lutte collective sait combien celle-ci fait progresser individuellement ceux et celles qui y participent en connaissance des « dossiers », en appréhension des dynamiques de groupe, en assurance de soi.

Afin de mesurer l'apport significatif de cette pensée mais aussi ses limites, il est utile de connaître le destin politique que Virno et ce courant de pensée attribuent à la multitude [6]. Selon eux, le travail immatériel caractérise la période post-fordiste. Il exige une créativité, une autonomie et une coopération des producteurs qui sonnent le glas du capitalisme en même temps que le travail produit est « *commun* ». Le travail immatériel offre ainsi des possibilités inédites d'autogestion économique, qui débouchent sur une autogestion politique et sociale. Ce travail commun est irréversible [14, p. 233]. C'est « *le socle d'un véritable projet politique post-libéral et post-socialiste* » selon Daniel Bensaïd [1, p. 7]. En dépit de dérapages et de contretemps, c'est le seul sens possible qui finira bien par l'emporter, une histoire écrite « *vers la réalisation du concept absolu de démocratie [...] étoile polaire vers laquelle sont orientés nos désirs et nos pratiques politiques* » [14, p. 278]. « *Le moment venu, un évènement nous propulsera comme une flèche dans cet avenir vivant. Ce sera le véritable acte d'amour politique* » (Ibid., p. 404). Dans la conclusion de son article, Virno abonde dans un sens identique, celui d'une fin déterminée : « *le capitalisme pleinement développé implique la pleine coïncidence entre les forces productives et les deux autres types de réalité pré-individuelle (le « on perçoit » et le « on parle »).* [...] *On pourrait dire ceci : l'anthropogenèse, c'est-à-dire la constitution même de l'animal humain arrive à se manifester sur le plan historico-social, devient enfin visible à l'œil nu, connaît une sorte de révélation matérialiste* » [36, p. 6].

Ce n'est pas sans raison que Patrick Cingolani s'inquiète d'un retour « *de la promesse eschatologique héritée du marxisme* » [6, p. 6] ; eschatologie qui nous plonge dans un « *pathos théologique* »²⁵. Cingolani dénonce « le vitalisme politique » de cette conception. Vitalisme et eschatologie se complètent. Enfin il voit dans la démarche de ces pensées des Multitudes, quelque chose d'hégélien. Le devenir est l'aboutissement des prémisses. Le fondement contient la fin et réciproquement. « L'empire du concept » domine, subsumant sous sa magie contrariétés et contradictions (pp. 3-4).

Loin d'offrir une définition précise de l'individu telle que celle que propose le solipsisme ou celle d'une multitude à la fois milieu biologique, social et culturel, ces deux textes appellent à rejeter une utilisation homogénéisante et unidimensionnelle de ces notions. « Notion homogénéisante » sont d'ailleurs les termes employés à propos de l'individualisme par les trois auteurs de *Politiques de l'individualisme – entre sociologie et philosophie* [9], et nous proposons de les étendre aussi à l'idée de multitudes telle que l'a présentée Virno. L'individualisme comme la multitude sont différents suivant les périodes historiques, la société où ils se développent. Les deux textes indiquent également qu'il n'y a pas de linéarité dans leur développement, l'un et l'autre peuvent refluer en tendances désindividualisantes ou dans des formes collectives totalisantes. Citant Jean-Claude Passeron, les trois sociologues proposent une utilisation sous le mode *analogique* de ces concepts. Par là, ils entendent des concepts qui « *rassemblent sous un terme général des ressemblances n'éliminant pas les dissemblances des phénomènes concernés* » (p. 11). Notre démarche sera différente, elle tentera d'être ergologique au sens où elle entend interroger les concepts dans la double anticipation qu'ils

²⁵ Voir la critique du nombre des expressions théologiques de Daniel Bensaid [1, p. 8].

entretiennent avec l'activité humaine, celle-ci ne cessant de recentrer le milieu autour d'elle²⁶. Notre choix, nous l'avons dit, n'est pas celui d'un inventaire de la situation actuelle mais celui d'une clarification sinon des concepts du moins de l'usage que nous devons ou pouvons en faire.

Pour ceci nous reprenons la lecture de Marx, Vygotski et Canguilhem. Ces trois penseurs ont indéniablement mis au centre de leur réflexion le rapport de l'individu-sujet avec le milieu : social, linguistique, écologique²⁷. En cela ils éclaireront utilement la quête de l'articulation individu/collectif/milieu à laquelle nous ont invité, parmi d'autres, les textes de Nadaud et de Virno, ils nous aideront, nous l'espérons, à clarifier cette idée de « flux d'individualisation et de désindividualisation » ou celle de « sujet d'amphibie ».

2. Marx - les rapports sociaux

Philippe Corcuff différencie trois lectures de Marx. Une lecture holiste « collectiviste », la plus courante, quelques interprétations hétérodoxes « individualistes, voire subjectivistes », enfin une version « relationniste » dans laquelle Marx est « *attaché à une pensée de l'intersubjectivité davantage*

²⁶ « Dans toute situation à connaître, [il y a] une mise en confrontation à opérer entre ce que le concept permet d'en connaître avant que la situation ne prenne vie [...] - ce qui serait pour nous la « première » anticipation - , et ce que l'activité reconfigure de la situation considérée, anticipant des développements que le savoir conceptuel aura ensuite à déplier et mettre en forme - « seconde anticipation » [31, p. 46].

²⁷ Ecologique au sens de relatif à « des milieux où vivent les êtres vivants ainsi que des rapports de ces êtres entre eux et avec le milieu » (Le Petit Robert).

que de la seule subjectivité, de l'interindividualité davantage que de la seule individualité » [9, p. 45]. Cette dernière lecture est aussi celle de Jean-Louis Bertocchi [2] qui décrit les principales évolutions de la conception de cette relation chez Marx. Selon Bertocchi, dès les *Manuscrit de 1844*, le jeune Marx s'interroge sur la nature de l'homme et sa relation à la société. Il voit dans l'aliénation produite par la société, l'interdiction d'un accès à l'« être humain générique ». Une telle « genèse abstraite de l'essence humaine », suivie de l'affirmation d'une forme générale d'aliénation²⁸, éloigne de l'analyse du réel. Pour autant le projet de Marx est déterminé, il s'inscrit dans un refus du « morcellement » de l'homme dans et par l'univers marchand. Dans les œuvres qui suivront - les *Thèses sur Feuerbach* et *L'idéologie allemande (IA)* - le travail est agent de « transformation du réel social et naturel ». « La production des idées, des représentations et de la conscience est d'abord directement et intimement mêlée à l'activité matérielle et au commerce matériel des hommes, elle est le langage de la vie réelle. [...] Ce sont les hommes qui sont les producteurs de leurs représentations, de leurs idées, etc., mais les hommes réels, agissants, tels qu'ils sont conditionnés par un développement déterminé de leurs forces productives et du mode de relations qui y correspond » [25, pp. 50-51]. Or, dans le mode de production capitaliste, la division du travail et la propriété privée donnent au travail une réalité impersonnelle, les producteurs sont séparés de leur production et d'eux-mêmes. Mais, si Marx analyse la concurrence, les concentrations et la constitution des classes sociales, il ne s'intéresse pas à l'activité de travail, c'est-à-dire l'activité du sujet concret. Ainsi dans *L'idéologie allemande* on peut lire : « Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience » (p. 51). Phrase

²⁸ Si « tout homme veut être sujet de ses normes », comme nous le soutenons avec Canguilhem, la notion d'aliénation est à utiliser avec circonspection.

qui a donné lieu à de nombreuses interprétations matérialistes unilatérales, négligeant la suite du texte dans lequel Marx invite à ne pas considérer « *des hommes isolés et figés de quelque manière imaginaire* », mais de les saisir « *dans leur processus de développement réel dans des conditions déterminées* » (p. 52). Par là, il rejette à la fois une lecture empiriste d'une histoire de faits sans vie et celle idéaliste, d'actions imaginaires de sujets imaginaires ; l'une et l'autre étant abstraites. Mais, si le rapport au réel a pu être interprété comme un rapport simple de la matière (fut-elle sociale) à la conscience, c'est que *L'idéologie allemande* en reste à une « *genèse abstraite des modes de production* ». Le travail humain y est saisi comme une réalité subsumée par le jeu des relations entre les forces productives et les rapports de production [2, p. 290] et les classes sociales sont « *indépendantes à l'égard des individus* ». Marx poursuivra sa réflexion dans un long cheminement incluant *Les Fondements de la critique de l'économie politique* de 1857 et aboutissant au *Capital*. Il formalise ici le concept de travail, en critiquant la forme de la société qui détermine de l'indifférence à l'égard de tel travail déterminé et propose de penser dialectiquement, à partir des généralités abstraites, l'effet du singulier permettant d'approcher le capitalisme dans son procès de production et non comme un rapport naturel, universel (ibid. p. 292). Ces analyses sont connues : valeur d'usage – valeur d'échange, force de travail, travail concret – travail abstrait. Ainsi analysé, le travail apparaît comme une « *puissance énigmatique où s'expriment et se lient et l'histoire et la vie* »²⁹.

Cette expression et ce lien de l'histoire et de la vie sont au cœur de notre problématique. C'est pourquoi il est utile de suivre Marx dans sa réflexion sur la marchandise. La marchandise a un double

²⁹ Yves Schwartz, cité dans l'ouvrage de Jean-Louis Bertocchi [2, p. 7].

caractère : elle est à la fois valeur d'usage et valeur d'échange³⁰. La valeur d'usage, le produit (le pain, un vêtement, une formation) qui satisfait un besoin, n'a rien de mystérieux, contrairement au caractère insaisissable de la valeur d'échange de la marchandise. « *Jusqu'ici aucun chimiste n'a découvert de valeur d'échange dans une perle ou un diamant* » [23, p. 94]. La valeur d'échange n'apparaît que dans l'échange, lorsque la marchandise est mise en relation avec une autre chose (le pain avec le vêtement, avec la formation...). Cette mise en relation n'est possible que s'il y a un étalon commun qui ne soit ni l'une chose ni l'autre. Cet étalon, l'équivalent général, c'est le travail humain. Un travail qui a lui-même un double caractère. Le travail concret, producteur de la valeur d'usage et le travail abstrait, producteur de la valeur d'échange. Ce dernier n'est pas déterminé directement par le travail concret individuel mais par « *le temps de travail nécessaire en moyenne ou le temps de travail nécessaire socialement* » (p. 54). La référence est celle du travail de la société tout entière. Ainsi, ce n'est qu'en passant par le rapport de production, le « *rapport social des hommes entre eux* », que devient compréhensible ce qu'est l'échange de marchandise.

Certes, de prime abord, le travail est un acte de transformation de la nature par l'homme³¹. Pour cette transformation, l'homme met en mouvement « *les forces dont son corps est doué, bras et jambes, tête*

³⁰ Outre la lecture de Marx, nous sommes redevable pour cette partie à la présentation synthétique de Jean Guichard dans l'excellent manuel « *Le marxisme – théorie et pratique de la révolution* » [13].

³¹ Marx définit sa conception de la nature : « *l'essence humaine de la nature n'est là que pour l'homme social; car c'est seulement dans la société que la nature est pour lui comme lien avec l'homme, comme existence de lui-même pour l'autre et de l'autre pour lui, ainsi que comme élément vital de la réalité humaine ; ce n'est que là qu'elle est pour lui le fondement de sa propre existence humaine* » [24, p. 62].

et mains, afin de s'assimiler des matières en leur donnant une forme utile à sa vie. En même temps qu'il agit par ce mouvement sur la nature extérieure et la modifie, il modifie sa propre nature, et développe les facultés qui y sommeillent » [23, p. 180]. Le milieu et l'homme sont dans une réciprocity transformatrice. Une réciprocity qui ne tient pas le milieu et l'individu dans un rapport d'extériorité mais dans un lien complexe. Dans la société capitaliste si « *les différentes valeurs d'usage sont le produit de l'activité d'individus différents, donc le résultat de travaux différenciés par leur caractère individuel* », dans le même mouvement « *le travail créateur de valeur d'échange se caractérise par le fait que les relations sociales entre les personnes se présentent pour ainsi dire comme inversés, comme un rapport social entre les choses* » [18, p. 9, 12]. L'individu doit en effet créer ce produit général qu'est la valeur d'échange dont la forme est l'argent. Les liens sociaux s'expriment dans cette valeur d'échange. L'échange universel des activités et des produits entre les individus particuliers se présentent à eux comme une chose étrangère et indépendante. Le travail est à la fois expression de la singularité individuelle et un rapport entre des personnes réifiées (chosifiées).

Pour appréhender toute l'épaisseur d'une telle affirmation, il convient de poursuivre le chemin ouvert par Marx. Si sa conceptualisation permet d'aborder l'opérativité du travail, notamment lorsqu'il différencie le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte par la conscience que le premier a des buts et de la représentation de son travail, ou lorsqu'il évoque la « *dépense de force humaine [...] du cerveau, des muscles et nerfs, de la main de l'homme* »³², elle n'en donne pas toute la dimension anthropologique, dans la mesure où il ne l'interroge pas sous l'angle de l'activité humaine [30, p. 529].

³² Extrait du Capital [23, p. 59].

Pour en rester à la question des liens de l'individu et du « social », la notion « *d'usage de soi par soi, usage de soi par les autres* » de Schwartz est ici utile. Ces deux usages sont présents dans le travail comme les deux faces d'une pièce de monnaie ; l'un ne va pas sans l'autre³³. L'usage de soi par soi est intimement lié à l'usage de soi par l'autre qui décide de l'objet (le produit) sur lequel agit le travail et des moyens (techniques, formations...) par lequel il agit³⁴. La primauté donnée à la création de la valeur d'échange, produit du travail abstrait, c'est-à-dire d'un travail ramené « *à une dépense de force humaine de travail sans égard à la forme particulière sous laquelle cette force a été dépensée* » [23, p. 54] favorise l'anonymisation du milieu, l'empêchement d'y faire valoir les normes de vie singulières des producteurs, d'établir des relations personnelles, de défendre des valeurs dans le travail [32, p. 192]. « La subjectivité forcée » évoquée par Nadaud trouve sa source ici. Mais parce que le travail se fait malgré tout et même si le coût est très élevé pour le salarié, cette subjectivité ne peut être totalement forcée. Une absence de l'usage de soi par soi interdirait toute activité de se réaliser. Selon la même compréhension, les flux de désindividualisation ou d'individualisation ne peuvent être

³³ Dans l'expression « travailler, gérer », Schwartz insiste sur l'absence du « et » afin de fortifier la conjonction des deux termes. Selon nous, il devrait en être de même pour les deux faces de l'usage de soi : « usage de soi par soi, usage de soi par les autres ». Alors que l'auteur indique « *qu'il faut [les] articuler en permanence* » [32, p. 191], on trouve sur cette même page, ces notions une fois sans la conjonction « et » et une fois avec. Dans cette instabilité de l'expression, nous avons remarqué que pouvait se nicher chez certains lecteurs du professeur une tentation à valoriser la seule dimension d'un usage de soi par soi, auto-créditeur flottant en dehors de toutes déterminations.

³⁴ Activité de l'homme, objet du travail, moyens donnés pour ce travail sont les éléments simples qui composent le procès de travail [23, p. 181].

pleinement l'un ou l'autre, même s'ils tendent à le faire. « *Ce n'est que dans la négociation entre usage de soi par soi et par d'autres [...] que le travail peut produire quelque chose...* » (ibid.).

La dénonciation du caractère fétichiste de la marchandise³⁵ permet de saisir à travers les notions de valeurs d'usage et d'échange, de travail concret et abstrait, d'usage de soi par soi et d'usage de soi par les autres combien les rapports sociaux et les individus dans leur singularité sont dans un « mixte » complexe, que nous espérons peu à peu préciser. Complété par un regard sur l'activité, nous pouvons soutenir, avec Corcuff, que Marx porte « *une perspective de développement de l'individualité, mais une individualité sociale et historique* » [9, p. 46].

3. Vygotski - le collectif social

Le langage, expression de la pensée et de la communication mise en œuvre au moyen de signes communs à un groupe social offre un bel exemple du jeu entre normes antécédentes et « renormalisations singulières ». Ce jeu est amplement analysé par Lev Vygotski dans son ouvrage *Pensée et langage* [39].

A l'inverse de ceux qui avancent que l'acquisition du langage est celle d'une socialisation progressive de l'enfant, Vygotski affirme que « *le mouvement réel du processus de développement propre de la*

³⁵ Fétiche au sens étymologique du mot signifie artificiel. La forme apparente de la marchandise, sa valeur, cache le fait que cette valeur est le produit d'un travail socialisé, d'un rapport de production.

pensée enfantine s'effectue non pas de l'individuel au socialisé mais du social à l'individuel – tel est le bilan fondamental de l'analyse aussi bien théorique qu'expérimental » (p. 78). « Absolument tout dans le comportement de l'enfant est fondu, enraciné dans le social. [...] Ainsi les relations de l'enfant avec la réalité sont dès le début, des relations sociales. Dans ce sens, on pourrait dire du nourrisson qu'il est un être social³⁶ au plus haut degré »³⁷.

Cependant Vygotski refuse toute univocité : *« Chaque fonction psychique apparaît deux fois au cours du développement de l'enfant : d'abord comme activité collective sociale et donc comme fonction interpsychique ; puis elle intervient une deuxième fois comme activité individuelle, comme propriété intérieure de la pensée de l'enfant, comme fonction intrapsychique » (p. 111).*

Dans un premier temps, l'enfant découvre que les choses ont un nom. Ces noms ne sont pas perçus comme une abstraction, un symbole de la chose mais comme une propriété de celle-ci. L'expression « chien » ou « ouah-ouah » sera attribuée à l'animal familier. Ce stade consiste en la constatation, chez le petit enfant, d'une masse indistincte et sans ordre d'objets quelconques, réunis sans raison interne suffisante (p. 161). Cela n'empêche pas l'enfant de communiquer avec un adulte, ce qu'il fait dès sa naissance.

³⁶ H. Wallon écrit : « *L'individu est génétiquement social* » [40, pp. 279-286].

³⁷ Oeuvres complètes de Moscou publiée par le CRECLECO (Centre de recherches en épistémologie comparée de la linguistique d'Europe centrale et orientale), <http://www2.unil.ch/slav/ling/>.

Le deuxième stade correspond à ce que Vygotski qualifie de « *pensée par complexes* ». Les objets sont réunis sur la base de liaisons objectives mais purement intuitives. « Chien » sera, par exemple, attribué indistinctement à tous les animaux mais refusé pour le chien en peluche. A cette étape, le langage d'un enfant a l'aspect extérieur, la même enveloppe, que celui d'un adulte, mais il ne signifie pas les mêmes choses. Les actes de pensée que l'enfant effectue à l'aide du langage ne correspondent pas avec les opérations qui se produisent dans la pensée de l'adulte alors qu'ils utilisent les mêmes mots. Progressivement, il va s'efforcer de maîtriser le signe attaché à l'objet, signe qui sert à le nommer et à le communiquer et ainsi découvrir la fonction symbolique du langage. Cet effort est fait car « *la forme primaire de l'activité intellectuelle est la pensée active, pratique, dirigée vers la réalité* » (p. 60). L'enfant utilise les mots, leur donne sens en tant qu'instrument de problèmes à résoudre (pp. 205, 329). Ce n'est que petit à petit, en progressant vers l'adolescence, que se forment « *d'authentiques concepts* ». Le langage devient ainsi un instrument de pensée selon Vygotski. Il contribue au développement de la capacité à fixer, découper, spécifier, mettre en rapport des contenus de pensée à l'aide de systèmes de signification attachées aux mots. Le langage devient intellectuel et la pensée devient verbale. « *La pensée ne s'exprime pas dans le mot, mais se réalise dans le mot* » (p. 428).

Pour autant, et ceci est essentiel, la signification du mot (médiation, instrument) n'est pas stabilisée une fois pour toute. Le travail étymologique et historique le montre largement. Ceci se vérifie aussi dans l'utilisation que chaque individu fait des mots³⁸. La formation des concepts a toujours un

³⁸ Un exemple de polysémie nous est donné par l'utilisation du terme « client » par les agents des services publics [28, pp. 11 - 12].

caractère productif et non pas reproductif, puisque le concept émerge et prend forme au cours d'une opération complexe visant à résoudre un problème (p. 147). Vygotski critique alors les théories sémantiques qui fixent les significations. Elles font du mot un reflet de la réalité dans la conscience, reflet et réalité qui ne peuvent en aucune façon connaître un développement (p. 327).

Ainsi le concept ne se forme pas chez l'enfant suivant une logique de généralisation, partant du particulier pour aller vers le général mais à l'opposé allant de l'indifférencié au différencié. En fait, précise Vygotski quelques lignes plus loin, « *le processus de formation des concepts [est] un processus complexe de mouvement de la pensée [...] passant constamment du général au particulier et du particulier au général* » (p. 202). L'individuation attribuée au linguiste prend sens. Pour cet auteur, le langage a une fonction interpsychique puis intrapsychique. D'abord fonction de communication, il devient outil d'organisation et de contrôle du comportement individuel. Point essentiel de la conception vygotkienne, l'interaction sociale joue un rôle constructif dans le développement. Ceci signifie que certaines catégories de fonctions mentales supérieures (attention volontaire, mémoire logique, pensée verbale et conceptuelle, émotions complexes, etc.) ne pourraient pas émerger et se constituer dans le processus de développement sans l'apport constructif des interactions sociales.

Il y a une transformation de phénomènes interpsychiques en phénomènes intrapsychiques. « *La plus importante et la plus fondamentale des lois qui expliquent la genèse, et vers lesquelles nous conduit l'étude des fonctions mentales supérieures, pourrait s'exprimer ainsi : chaque exemple de conduite sémiotique de l'enfant était auparavant une forme de collaboration sociale, et c'est pourquoi le*

comportement sémiotique, même au stade plus avancé du développement, reste un mode de fonctionnement social. L'histoire du développement des fonctions mentales supérieures apparaît ainsi comme l'histoire du processus de transformation des outils du comportement social en outils de l'organisation psychologique individuelle » [37, p. 56].

La conception du rapport que milieu et individu entretiennent s'exprime encore plus explicitement dans le projet central de Vygotski. Le rapport entre la pensée et le langage est « *la clef pour comprendre la nature de la conscience humaine* » [39, p. 385]. Pensée et langage sont à saisir ensemble, les expressions de « pensée verbale » et de « langage intellectuel » en sont la preuve. Les appréhender séparément relève d'un « *antihistoricisme très profond et de principe* » qui hésite entre un naturalisme pur ou un pur spiritualisme (p. 384). Il n'y a pas de rapport déterminé entre langage et pensée, mais un processus du développement historique de la conscience humaine. « *La pensée ne coïncide pas immédiatement avec l'expression verbale* », « *elle représente toujours un tout, beaucoup plus grand en étendue et volume que le mot isolé* » (p. 379). Ce qui est saisi synthétiquement par la pensée est développé successivement dans le langage. « *Elle prend naissance [...] dans la sphère motivante de notre conscience, qui englobe nos impulsions et nos besoins, nos intérêts et nos mobiles, nos affects et nos émotions* » (p. 380). Le lien qu'elle entretient avec le langage non immédiat mais indéfectible est médiatisé par la production de significations que chaque individu donne aux mots. Les significations ne sont pas pré-existantes et à acquérir, mais à construire. Le développement de ces dernières est poussé par les problèmes à résoudre et l'utilité d'un emploi fonctionnel du mot et du signe. L'utilisation fonctionnelle du mot ou d'un autre signe est « *une partie fondamentale et*

indispensable du processus de formation des concepts dans son ensemble » (pp. 204-205). L'élargissement du langage permet celui de la pensée. Ainsi « *la pensée verbale est non pas une forme naturelle de comportement mais une forme socio-historique* » individuée, selon la lecture que nous venons de faire de cet auteur³⁹.

4. Canguilhem - le milieu

Avec *Le vivant et son milieu* Georges Canguilhem, prolonge la présente réflexion [4]. Cet ouvrage débute par un examen de la polémique qui a opposé les lamarckiens et les darwiniens. Lamarck défendait l'idée d'un milieu indifférent et d'un vivant contraint de s'y adapter. Un milieu extérieur au sens propre du terme, étranger, qui ne fait rien pour la vie. Dans cette approche dualiste, la conception du vivant est strictement vitaliste : celle d'un vivant soumis à un effort incessant de résistance et d'adaptation, condition de sa survie. Des changements des circonstances du milieu modifient les besoins de l'animal, entraînant un changement dans ses actions qui pourront se transmettre par hérédité (p. 135). Chez Darwin, la variation n'est que quelques fois due au milieu⁴⁰. « *Vivre c'est soumettre au jugement de l'ensemble des vivants une différence individuelle* ». Les formes nouvelles du vivant sont

³⁹ Deux raisons ont été avancées par la critique puis la censure stalinienne à l'encontre de Vygotski. La première tenait dans le refus de ce dernier de voir la conscience comme un reflet mécanique du réel ; la seconde, à sa considération de voir « *la société socialiste comme la condition indispensable pour la réalisation de la liberté de la personnalité* » (cf. *Dictionnaire de Lausanne*, note 55), celle-ci devant promouvoir ce que le capitalisme sépare : individu-collectif, pensée-langage...

⁴⁰ Canguilhem ajoute cependant : « *Il semble que Darwin ait regretté plus tard de n'avoir attribué à l'action directe des forces physiques sur le vivant qu'un rôle secondaire* » [4, p. 137].

à chercher « *dans la conjonction de deux mécanismes : un mécanisme de production de différences qui est la variation et un mécanisme de réduction et de critique de ces différences produites, qui est la concurrence vitale et la sélection naturelle* » (p. 137). Dès lors, les variations ne tiendront que si elles sont avantageuses ou désavantageuses dans la relation aux autres vivants⁴¹. Pour Canguilhem, contrairement aux apparences, ces deux authentiques biologistes sont complémentaires. Leurs arguments et objections sont à double sens et à double entrée, le finalisme est dénoncé et le mécanisme célébré, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. « *C'est sans doute que la question est mal posée* » précise-t-il (p. 138).

En effet, pour ce médecin philosophe refusant tout déterminisme, les éléments entretiennent entre eux des relations complexes. Leurs actions se limitent réciproquement et les effets deviennent causes à leur tour en modifiant les causes qui leur ont donné naissance. Ainsi les alizés font remonter les eaux froides de la mer à la surface, celles-ci refroidissent la température générant des basses pressions, qui à leur tour produisent de nouveaux vents. Si la géographie a ainsi affaire à des complexes, « *les mêmes vues doivent être appliquées à l'animal et à l'homme* » (p. 141). Mais à la différence de celle-là, ceux-ci modifient le registre de complexité dans la mesure où le vivant se compose son milieu et « *donc, on finit par retourner la relation entre le milieu et l'être vivant* » (p. 142). Ainsi, pour se reproduire, la tique a besoin du sang chaud des mammifères. Après son accouplement, elle attendra à l'extrémité d'un rameau que se présente un mammifère, qu'elle repère à l'odeur de beurre rance qu'il dégage. Elle peut attendre en état de jeûne, pendant dix huit années. Si des expérimentateurs lui présentent une

⁴¹ S'appuyant sur la génétique, le mutationnisme réduira le rôle du milieu à une portion congrue.

imitation de l'odeur attendue, la tique se laisse tomber, mais elle remonte aussitôt à son poste d'observation. Elle ne pondra que lorsqu'elle aura sucé du sang. Canguilhem insiste : il ne s'agit pas d'un réflexe mais d'un comportement privilégié. Privilégié, ce n'est pas ce qui est objectivement plus simple, « *c'est l'inverse. L'animal trouve plus simple de faire ce qu'il privilégie. Il a ses normes vitales propres* » (p. 146). Ainsi, commente Canguilhem : « *le propre du vivant, c'est de se faire son milieu, de se composer son milieu* » (p. 143), de « recentrer le milieu » autour de lui.

A la différence de l'animal, « *l'homme peut apporter plusieurs solutions à un même problème posé par le milieu* » (p. 142). Dans son article *Milieu et normes de l'homme au travail*⁴², l'auteur montre que la prétention de rationalité normative du taylorisme, neutralisant le sujet au travail, ne peut empêcher l'homme de penser, « *souvent sans que l'on lui demande et toujours quand on le lui interdit* » [5, p. 125]. Car, il n'y a pas *une* rationalité pas plus qu'il n'y a *une* norme, mais *des* rationalités et *des* normes. Cette pluralité est due aux différents sens que chaque individu donne à son insertion dans le milieu, différences liées à la singularité des dimensions biologiques, physiologiques, psychologiques de chaque individu, à celle de chaque situation qui est toujours unique, à la dimension sociale développée par chaque collectif. Invité par le milieu, « *tout homme veut être sujet de ses normes* » (p. 135). Une norme unifie un divers, résorbe une différence, règle un différend. Mais la norme propose. Ce qu'elle offre est une

⁴² De nombreuses applications poursuivent cette prétention sous de nouvelles formes : applications cognitivistes, interprétations génétiques... Dans les organisations du travail, le taylorisme est loin d'avoir disparu. S'y ajoutent de nouvelles formes comme celles des normes de qualité...

possibilité et une autre possibilité, inverse, peut prévaloir [4, p. 177]. Le rapport qui s'établit entre le vivant et le milieu, dans lequel le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, « *ne consiste pas essentiellement, comme on pourrait le croire, en une lutte, en une opposition. Cela concerne l'état pathologique. [...] Une vie saine, une vie confiante dans son existence, dans ses valeurs, c'est une vie en flexion, une vie en souplesse, presque en douceur* » [4, p. 146]. Cette « renormalisation » par le sujet signifie-t-elle que l'individu est isolé, non inscrit dans un milieu social ? Sûrement pas pour Canguilhem. « *Certes les possibilités [proposées par le milieu] ne sont pas illimitées dans un état de civilisation et de culture déterminé. Mais le fait de tenir pour obstacle à un moment ce qui, ultérieurement, se révélera peut-être comme un moyen d'action, tient en définitive à l'idée, à la représentation que l'homme – **il s'agit de l'homme collectif, bien entendu**⁴³ – se fait de ses possibilités, de ses besoins, et, pour tout dire, cela tient à ce qu'il se représente comme désirable, et cela ne se sépare pas de l'ensemble des valeurs* » (p. 142). Le rôle du milieu et dans celui-ci de l'homme collectif est bien affirmé par Canguilhem⁴⁴.

Canguilhem ne s'arrête pas à cette affirmation. Il montre qu'individu et milieu sont à saisir dans un même mouvement ; il n'y a pas d'extériorité de l'un à l'autre. Reprenant Pascal, Canguilhem écrit : « *l'homme n'est plus au milieu du monde, mais il est un milieu* » [4, p. 151]. Virno écrit cela aussi mais

⁴³ Souligné par nous.

⁴⁴ Poursuivant sa réflexion, Canguilhem s'en prend à la vision génétique qui entend autonomiser intégralement le vivant par rapport à son milieu. Il réfute également les travaux des biologistes soviétiques qui ramenaient tout à l'action déterminante du milieu politico-social.

pour ce dernier, ce « est milieu » relève d'une certaine part de lui-même, celle qui n'est pas individuée. Pré-individuel qui, d'une certaine façon, projette le sujet en dehors de lui-même, un milieu qu'il ne peut que subir. Rien de tel chez Canguilhem : *« le milieu c'est l'état dans lequel la nature nous a placés ; nous voguons sur un milieu vaste ; l'homme a de la proportion avec des parties du monde, il a rapport à tout ce qu'il connaît. [...] On voit donc interférer trois sens du terme milieu : situation médiane [entre l'infiniment grand et l'infiniment petit], fluide de sustentation, environnement vital »*. C'est pourquoi, contre Descartes, Canguilhem cite Pascal : *« toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiate et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties »* (p. 151).

Conclusion : « L'hybridation » du milieu et de l'individu

Dans sa contribution à *Je, sur l'individualité – approches pratiques/ouvertures marxistes*, Schwartz écrit : *« Le travailleur est collectif où il n'est pas », « ce qu'il y a de capacités singulièrement acquises, de tendance à user de soi pour recomposer aussi infinitésimalement qu'on voudra un monde à sa convenance, est en jeu dans tout acte de travail : aucune logique des rapports sociaux ne le domine entièrement sans être à quelque degré soumise à son tour à ce types d'exigences dont sont porteuses les vies individuelles. Fondamentalement, tout acte de travail humain se déploie dans l'hybride »* [3, p. 196].

Selon les lectures que nous venons de faire, ce déploiement dans l'hybride tient au fait que l'individu et son milieu, a fortiori l'individu et sa société ou sa communauté, sont hybrides. L'homme et son milieu (naturel, social...) sont, non pas dans un rapport d'extériorité, mais intriqués ; c'est pourquoi nous retenons l'idée d'une *hybridation de l'individu et du milieu* (« naturel », social, collectif). « *La formation de soi est enveloppée dans les rythmes de vie des autres, elle est en quelque sorte une bulle sans épaisseur véritable qui flotte à la surface des normes et des dépendances* » écrit Guillaume le Blanc [17, p. 177]. Il ne s'agit pas pour autant confondre les deux (individu et milieu) mais au contraire de remarquer qu'ils se fortifient mutuellement. C'est « *confronté à la pluralité de ses modes d'existence concrets, [que] l'acteur se transforme en "sujet", c'est-à-dire un individu capable de prise de distance et donc d'attitude critique par rapport aux rôles comme à la position sociale qu'il occupe* » comme l'écrit aussi François Dubet⁴⁵. Nous ajoutons : attitude critique qui à son tour transforme ses modes d'existence. C'est parce que l'on pense l'hybridation que l'on peut concevoir la fortification de l'individu/sujet et des collectifs [28], son harmonie avec le milieu (« social », « naturel »). La lecture conjointe de Marx, Vygotski et Canguilhem nourrit cette critique. Elle permet en effet de décrypter ces pensées armées des meilleures intentions de réconciliation de l'individu et de son milieu, mais qui en définitive réaffirment une priorité, soit celle de l'individu soit celle du collectif, priorité qui peut facilement verser dans l'univocité du premier ou de l'autre.

Penser l'hybridation a des conséquences épistémiques et méthodologiques. Poursuivant la réflexion introduite par François Dubet, Jacques Ion invite, avec la notion d'expérience, à déconstruire des

⁴⁵ Cité par Jacques Ion [9, P. 35].

notions « d'acteurs » ou de « système social » portée par « *des théories sociologiques qui ont marqué l'histoire de la sociologie française* ». On peut aisément étendre ce constat à toutes les approches disciplinaires qui pour indispensables qu'elles soient ne tronquent pas moins une partie de la réalité, celle qui justement appelle à saisir les articulations avec le milieu, la société, le groupe. En prenant comme point de départ de la connaissance l'activité humaine qui s'exerce toujours dans une situation concrète, déterminée, l'approche ergologique tente en suivant cette activité de relier et nouer tout ce qu'on a tendance à séparer en catégories lorsqu'on analyse le « faire » [33, p. 253]. « Tente » parce que l'on a jamais fini d'appréhender la complexité des déterminants et des liens qui les unissent. Il convient d'insister sur cette difficulté et sa contrepartie qui est une grande modestie dans la connaissance produite.

Donner toute la dimension, c'est prendre à la lettre l'affirmation de Canguilhem, citant Pascal, sur l'impossibilité de connaître les parties sans connaître le tout, et vice-versa. Cela exige d'interroger sérieusement les pratiques de pluridisciplinarité qu'avec Renato Di Ruzza nous préférons considérer comme une in-disciplinarité [11]. In-disciplinarité qui ne peut se penser indépendamment de ceux qui font l'expérience de cette hybridation. Co-construction qui renvoie, selon un système en boucle, à une pluridisciplinarité modifiée par la démarche entreprise. Ne pas donner toute sa dimension à l'analyse, fait courir le risque de participer à une vue tronquée de la réalité, à réduire l'horizon de l'individu à lui-même. Limitation dont la conséquence peut accentuer les divisions, les séparations que l'activité tente de synthétiser, retournant « *la réalisation des possibles libérés* » en culpabilisation, selon la formule

d'Yves Clot. Ainsi si l'inconfort intellectuel de l'in-disciplinarité se décline comme une insatisfaction, il se conjugue aussi avec la responsabilité sociale.

En effet, accepter l'hybridation a également des conséquences pratiques. Quand les entreprises interrogent sur ce qui fait collectif dans le travail, nous devons examiner cette question par ses deux phases : celle de l'individu vers le collectif (ce qui est généralement pratiqué) et du collectif vers le sujet (ce qui est le plus souvent ignoré). Partant du fait que le travail est collectif, la question est de rechercher ce qui dans les organisations, la gestion... permet à l'individu d'être sujet au travail. Ceci interroge, par exemple, les politiques de responsabilisation ou de mérite actuellement déployées. Le point de vue de l'hybridation représente un enjeu décisif dans les problématiques de santé au travail, traitées généralement uniquement de manière individuelle⁴⁶. Ce point de vue éclaire également les problématiques de mobilisations collectives⁴⁷.

⁴⁶ Parmi les nombreuses personnes qui attirent l'attention sur la dangerosité des démarches uniquement individuelles, on peut lire : Y. Clot, la Postface à la 3^{ème} édition du *Travail sans l'homme ?* intitulée « Une nouvelle prophylaxie sociale ? » [8], ou bien P. Davezies « Une affaire personnelle ? » [10].

⁴⁷ Voir *Action collective et précarités, le syndicalisme à l'épreuve*, sous dir. de P. Bouffartigues, rapport de recherche pour la DARES, LEST, mars 2007.

Penser l'hybridation, vouloir réconcilier milieu et individu est un projet d'écologie politique ⁴⁸. Une écologie qui ne se limite pas à la nature, ni ne recherche une essence de l'homme, un être générique ou un paradis perdu. Mais un projet qui vise à déployer les liens de tout ce qui a été séparé entre « *l'homme et la nature, entre l'homme et l'homme* » (Marx) que ce dernier soit un autre individu, un collectif ou un social. Ce déploiement n'est pas à faire selon une « naturalité » inexistante mais comme un « produit social »; il est autant à établir qu'à rétablir les conjonctions, les unions, les harmonies. Ceci interpelle toutes les institutions qui participent de ce qui fait le bien public et commun. La censure de Vygotski, à propos de l'association qu'il établissait entre la société socialiste et la réalisation de la liberté de la personnalité est là pour rappeler qu'il s'agit bien d'une question fondamentalement politique.

⁴⁸ Ecologie au sens académique, signifie qui ne se limite pas au seul environnement naturel. Cf. *Manifeste pour les « produits » de haute nécessité*, écrit par un collectif d'auteurs dont P. Chamoiseau et E. Glissant à propos des conflits de la Martinique-Guadeloupe-Guyane-Réunion, Edition Galaade – Institut du Tout Monde, Paris, 2009, 12 p.

Références bibliographiques

- [1] BENSÂID D., 2004, *Multitudes ventriloques*, site <http://multitudes.samizdat.net/>, novembre
- [2] BERTOCCHI J.-L., 1996, *Marx et le sens du travail*, Paris, Éd. Sociales
- [3] BERTRAND M., CASANOVA A., CLOT Y., DORAY B., HURSTEL F., SCHWARTZ Y., SEVE L., TERRAIL J.-P., 1987, *Je ; Sur l'individualité – approches pratiques/ouvertures marxistes*, Paris, Messidor/ Editions sociales
- [4] CANGUILHEM G., 1992, « Le vivant et son milieu », dans *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin
- [5] CANGUILHEM G., 1947, « Milieu et normes de l'homme au travail », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol III*, Paris, Le Seuil, pp. 120-136
- [6] CINGOLANI P., 2006, *Destin de la multitude ou événements de la politique. A propos des deux derniers livres de Hardt et Negri*, tiré à part, mars
- [7] CLOT Y., 1987, « A l'école de l'adolescence. Pour une approche matérialiste du symbolique », dans *Je ; Sur l'individualité - approches pratiques/ouvertures marxistes*, Paris, Messidor/ Editions sociales, pp. 77-114
- [8] CLOT Y., 1998, *Le travail sans l'homme ?*, Paris, Éditions La Découverte
- [9] CORCUFF P., ION J., DE SINGLY F., 2005, *Politique de l'individualisme entre sociologie et philosophie*, Paris, Éditions Textuel
- [10] DAVEZIES P., 2006, « Une affaire personnelle ? » dans L. Théry, (dir.) *Le travail intenable. Résister collectivement à l'intensification du travail*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 138-170
- [11] DI RUZZA R., HALEVI J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie - Lettre aux amis*, Paris, Éditions L'Harmattan

- [12] FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris, Editions Gallimard
- [13] GUICHARD J., 1972, *Le marxisme, théorie et pratique de la révolution*, 3^e édition, Lyon, Éditions Chronique Sociale de France
- [14] HARDT M., NEGRI T., 2004, *Multitude*, Paris, Éditions La Découverte
- [15] HOBBS T., 1971, *Le Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Trad. F. Tricaud, Paris, Sirey
- [16] HUME D., 1982, *Enquête sur l'entendement humain*, Trad. et présentation D. Deleule, Les intégrales de philo, Paris, Éditions Nathan
- [17] LE BLANC G., 2007, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Éditions Le Seuil
- [18] MARX K., 1972, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Editions Sociales
- [19] MARX K., 1979, *Correspondance avec Engels*, 1860-1861, Tome VI, Paris, Editions Sociales
- [20] MARX K., 1935, *Critique de la philosophie de l'Etat de Hegel*, Paris, Éditions Alfred Costes
- [21] MARX K., 1968, *Fondements de la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Anthropos, volume 1
- [22] MARX K., 1969, *La sainte famille*, Paris, Éditions Sociales
- [23] MARX K., 1971, *Le Capital*, livre I^{er}, Tome I, Paris, Éditions Sociales
- [24] MARX K., 1962, *Les manuscrits de 1844*, Paris, Éditions Sociales
- [25] MARX K., ENGELS F., 1976, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales
- [26] MERLEAU PONTY M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Editions Garnier-Flammarion

- [27] NADAUD S., 2006, *Manuel à l'usage de ceux qui veulent réussir leur [anti]Oedipe*, Paris, Éditions Fayard
- [28] ORBAN E., 2004, *Service public ! Individu, marché et intérêt public*, Paris, Éditions Syllepse
- [29] SCHWARTZ Y., 1987, « Travail et usage de soi », dans *Je ; Sur l'individualité - approches pratiques/ouvertures marxistes*, Paris, Messidor/ Editions sociales, pp. 181-208
- [30] SCHWARTZ Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Éditions Sociales
- [31] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès Éditions
- [32] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., 2003, *Travail et ergologie, Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès Éditions
- [33] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., 2009, *L'activité en Dialogues, Entretiens sur l'activité humaine (II)*, Toulouse, Octarès Éditions
- [34] SIMONDON G., 1989, *L'individuation psychique et collective*, Paris, Éditions Aubier
- [35] VIRNO P., 1992, « Quelques notes à propos du général intellect », *Futur antérieur* n° 10,
- [36] VIRNO P., 2001, *Multitude et principe d'individuation*, <http://multitudes-samizdat.net>. Décembre
- [37] VYGOTSKI L., Œuvres complètes de Moscou, Vol VI, 1982-1984, CRECLECO
- [38] VYGOTSKI L., 1983, « Le problème de l'enseignement et du développement mental à l'âge scolaire », dans J.P. Bronckart et J.V. Wertsch (dir.), *Vygotski aujourd'hui*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé,
- [39] VYGOTSKI L., 1985, *Pensée et langage*, trad. F. Sève, Paris, Éditions Sociales
- [40] WALLON H., 1959, « Rôle d'autrui et conscience de soi », *Enfance*, n° spécial, Evry

L'ENGAGEMENT DANS LA FORMATION DES TRAVAILLEURS : LA CONFRONTATION DES SAVOIRS

Jurandir Soares da Silva et Mariana Verissimo

1. Introduction

La rédaction de ce texte renvoie à des apprentissages issus de la trajectoire professionnelle de ses auteurs, enseignants-chercheurs brésiliens, mais aussi de leur vie et leurs activités sociales, de leur engagement dans la formation des travailleurs. Dans un premier temps, un bref historique de l'éducation des adultes au Brésil, ses héritages et ses apports théoriques seront présentés. Puis deux expériences de formation des adultes seront évoquées, la première dans l'industrie automobile et la seconde dans le secteur de la santé. L'objectif est de montrer ce que l'ergoformation peut apporter à la formation des travailleurs.

2. Bref historique

Au Brésil le mouvement d'Éducation Populaire, qui a culminé au cours de la décennie 80, a reconnu, sous l'impulsion entre autres de Paulo Freire, les savoirs d'expérience des travailleurs et, sans les nommer ainsi, il les utilisait dans ses formations. Ce mouvement a cherché à les valoriser et à développer des problématiques qui s'y rattachaient. En effet, il avait comme objectif de rendre les travailleurs conscients de leurs savoirs d'expérience, afin de contribuer à la construction de leurs projets de vie ainsi que de leurs projets politiques et culturels et, en même temps, de répondre à leurs besoins d'être vivants.

De gros efforts ont alors été faits en direction des exclus de l'éducation formelle, au travers de dispositifs et d'actions d'éducation dont certaines étaient liées aux politiques d'insertion. Cela concernait les personnes adultes qui avaient passé une grande partie de leur vie hors de l'école ou qui n'avaient pas eu les possibilités d'accéder à une formation suffisante. La production de Paulo Freire et son témoignage en tant « qu'intellectuel engagé » furent une référence fondamentale de la philosophie du sujet et de la production de connaissances. Il postulait notamment que l'enseignant devait construire des connaissances avec les travailleurs [4].

Le système éducatif brésilien fait actuellement des efforts pour améliorer le niveau de scolarisation de la population et développer la formation d'une population lettrée, autrement dit, d'une population qui

sache lire et écrire de telle façon que ces personnes deviennent à la fois alphabétisées et lettrées. Selon Magda Soares, le lettrisme est une condition acquise par un groupe ou un individu qui résulte de l'appropriation du sens, des techniques et des habilités relatives à la lecture et à l'écriture [9]. Il ne s'agit donc pas seulement des mots mais aussi du monde. Selon Freire, la lecture du monde doit précéder la lecture du mot, et par conséquent, l'acte d'alphabétisation des adultes est un acte politique, au sens noble du terme, de connaissance et de création [5].

Langage et réalité sont liés de façon dynamique. L'écriture permet de passer du niveau du concret au niveau de l'abstraction et *vice versa*. Elle engendre des conséquences sociales, culturelles, politiques, économiques, linguistiques et produit une expérience existentielle de retour sur soi-même. Quand un groupe de personnes n'atteint pas la condition de lettré, cela a des conséquences individuelles et sociales. L'écriture donne du pouvoir sur ceux qui ne la possèdent pas, pouvoir qui permet de dominer, de développer et de cumuler des connaissances sur le monde [6]. Elle ouvre des possibilités parce que le passage à l'écriture devient un moment de vérité pour les travailleurs, un moment pour fixer provisoirement leur pensée et la situer dans le temps et dans l'espace.

L'alphabétisation rend possible la conquête de son milieu et permet de prendre conscience de la réalité. Le lettrisme peut être, en même temps, un moyen de libération et un moyen de « soumission ». Il doit être le moyen d'une prise de conscience pour agir face aux transformations des rapports et pratiques sociaux où le pouvoir est distribué inégalement. Cette inégalité est déterminée par le contexte, ou autrement dit, par le rapport entre le vivant et son milieu tel que le définit Georges

Canguilhem : « *entre le vivant et le milieu, le rapport s'établit comme un débat [...] où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu et se l'accommode* » [1, p. 187].

Le résultat de l'alphabétisation et du lettrisme est l'émergence de nouvelles formes de contrôle et de domination du côté du travailleur et de l'entreprise. Ces processus impliquent un changement de certaines opérations cognitives, qui transforme les façons dont les travailleurs comprennent le monde et agissent sur lui. Ainsi, il appartient aux institutions chargées de la formation du travailleur de se préoccuper d'autre chose que de le préparer à occuper un emploi, en ne prenant en compte que les caractéristiques fondamentales de la production de biens et les seules exigences du marché du travail. Ce dont la société a besoin avant tout, c'est de « travailleurs citoyens ». C'est dans ce contexte que s'insèrent les expériences que nous allons à présent exposer.

2. Une demande de formation de cadres

S'engager dans le monde des enseignants, c'est se mettre en situation d' « inconfort intellectuel », au sens où l'entendent les « ergologues ». Il faut accepter de se mettre dans la situation de l'apprenti pour être attentif aux besoins de ses semblables et se mettre en lien avec leurs activités et leurs valeurs. C'est en tant qu'éducateur (trice) qu'il faut s'engager à valoriser et reconnaître les savoirs d'expérience des hommes et des femmes qui sont pendant la journée des travailleurs (euses) et le soir des étudiants (es). C'est pour cela que nous les appelons des « travailleurs-étudiants ».

L'université dans laquelle nous sommes enseignants chercheurs a répondu à la demande d'une entreprise qui souhaitait organiser un enseignement spécifique, dans le secteur de la gestion de la production industrielle, en prenant en compte les particularités du secteur industriel automobile, les savoirs techniques nécessaires et les savoirs de l'expérience des salariés concernés.

Dès le début, l'entreprise nous a laissé entendre qu'elle voulait que les travailleurs apprennent à :

- *A) Développer des recherches et des applications techniques ou professionnelles sur la connaissance des domaines de base, notamment de l'Ingénierie d'Automobile, pour leur permettre d'intégrer l'éducation nationale, particulièrement les Cours Supérieurs Séquentiels, en optimisant les efforts et les ressources nécessaires pour y arriver.*
- *B) Qualifier et actualiser les connaissances des professionnels de ce secteur dans le domaine de la méthodologie scientifique et technologique.*
- *C) Consolider les échanges entre les professeurs et les élèves de la formation en matière de technologie.*

Les objectifs étaient ainsi définis, mais tout n'était pas déterminé pour autant. Dans notre pédagogie, nous devons prendre en considération le fait que l'être humain possède une capacité normative et que cette normativité s'affirme comme une capacité à créer de nouvelles normes, lesquelles s'inscrivent dans un rapport de forces qui le traverse lui-même [2].

L'université cherche à être de plus en plus capable de préparer les travailleurs aux exigences de l'outil de production des temps actuels. Cependant, John Dewey affirme que l'éducation est vie et non exclusivement préparation au travail [3]. Il est nécessaire de se tourner vers la vie pour vérifier si ce qu'on apprend aide à s'organiser. Il faut donc prendre en compte la réalité des travailleurs-étudiants. Mais quelle réalité ? L'école, en général, cherche à amener l'élève à parler, à donner son opinion, à participer, à prendre des initiatives, à travailler en équipe, à faire face à des problèmes et à suggérer de nouvelles solutions. Certes, c'est aussi ce qu'attend le marché du travail ! Néanmoins l'école a une nouvelle mission : exploiter le contenu cognitif de l'élève, stimuler sa créativité, sa responsabilité dans le groupe et lui apprendre à se servir de techniques, dont celles du *kaisen*⁴⁹.

En prenant ces objectifs généraux en compte, l'enseignement dont il est question ici ne se distinguait pas apparemment des enseignements traditionnels, sinon par la posture du groupe d'enseignants dont les rapports avec les travailleurs-étudiants s'efforçaient de faire de la salle de cours un milieu centré sur le vivant, sur l'activité de travail, sur le débat. Chacun a composé son milieu en fonction de ses propres intérêts, tout en montrant comment le groupe peut produire en tant que groupe et en tant que collectif d'individus particuliers.

⁴⁹ Technique japonaise d'amélioration continue de la qualité et du perfectionnement du processus de fabrication, qui repose sur la somme des aménagements ou des améliorations de détail que chacun peut proposer de mettre en œuvre, au poste qu'il occupe.

Quoi qu'on fasse, on sait que l'élève fait toujours ce qu'il veut et ce qu'il peut avec ce qu'il a appris. Même si l'enseignant connaît parfaitement le contenu de son enseignement, il ne peut savoir comment l'étudiant le perçoit et l'intègre dans son corps-soi. De ce fait, l'apprentissage ne peut pas être intégralement déterminé par l'enseignement, par l'école, par le professeur, ni même par la famille. Dans cette expérience de formation, c'est aussi cela que les travailleurs-étudiants vont éprouver puisque l'objectif de la formation était qu'ils apprennent à réaliser des recherches, à partir de connaissances théoriques, méthodologiques et scientifiques correspondant au niveau des cours du troisième degré brésilien, soit des cours d'enseignement supérieur.

Parmi les résultats de cette formation, nous avons remarqué que les travailleurs-étudiants ont compris combien leurs connaissances issues des expériences qu'ils ont faites sont nécessaires pour être plus autonomes, plus réflexifs et critiques et donc, être plus forts pour faire face aux multiples déterminations du milieu de l'entreprise et du travail.

2.1. Les conditions de la théorisation des savoirs d'expérience

La méthodologie de travail utilisée dans cette formation est basée sur la construction et la rédaction d'un mémoire, par les travailleurs-étudiants eux-mêmes, sur un sujet de recherche en relation avec leur expérience professionnelle personnelle. Cela commence dès le début du premier semestre, dans une unité d'enseignement appelée « séminaire ».

Le mémoire est co-dirigé par le professeur responsable de l'unité d'enseignement « méthodologie de recherche » et par le professeur dont l'unité d'enseignement a un rapport avec la thématique développée par l'élève. Il peut être élaboré en groupe de deux ou trois étudiants, et cette élaboration se fait progressivement, au cours des trois années que dure l'enseignement. Chaque semestre, les projets de recherche sont débattus et analysés dans le cours de méthodologie de recherche.

Au dernier semestre, le mémoire est soutenu devant un jury composé par des enseignants et la séance de soutenance est ouverte au public qui s'intéresse au sujet (autres travailleurs-étudiants et salariés de l'entreprise). Ainsi les travailleurs-étudiants apprennent à faire des recherches à caractère scientifique, ce qui nous semble une condition fondamentale pour qu'ils soient capables d'analyser les nouvelles problématiques qui apparaissent dans leur vie professionnelle mais aussi personnelle.

Cette formation a un caractère pluridisciplinaire, car elle comprend des disciplines des sciences dites « dures », comme les mathématiques et la physique, mais aussi des sciences humaines et sociales. Outre l'acquisition de connaissances académiques, l'un des objectifs est d'aider les travailleurs-étudiants à faire « usage de soi par soi » dans la mise en mots de leurs savoirs d'expérience.

2.2. Les personnes engagées et les enjeux de l'écriture

Cet enseignement universitaire cherche surtout à mettre l'accent sur chacun, en tant que « créateur de soi », en tant qu'acteur sensible, doué d'auto réflexion et d'esprit critique, en tant qu'acteur dévoilant

des savoirs investis par et dans son activité, dans son corps-soi et par son corps-soi. C'est un public spécifique appartenant au secteur de la production industrielle, composé de travailleurs d'usine automobile qui occupent des fonctions et ont niveaux hiérarchique différents, depuis des cadres et des administrateurs jusqu'à des opérateurs sur machine.

Ce sont des hommes et des femmes, pères et mères de famille, d'origine modeste, qui partagent leur vie entre le travail et l'école, ayant peu de temps pour faire autre chose. Ils font quotidiennement huit heures de travail et quatre heures de cours le soir, avec plus ou moins deux heures de déplacement entre leur domicile et leur usine. Ces travailleurs-étudiants vivent chaque jour un intense débat de valeurs, il leur faut constamment choisir entre réussir ou échouer, vu que le travail est attaché à l'enseignement et *vice versa*. Ils passent toute la semaine sans pratiquement voir leurs enfants réveillés car quand ils partent au travail à cinq heures du matin, les enfants dorment encore et quand ils rentrent à la maison après les cours, ils sont déjà endormis. Parfois c'est aussi ce qui se passe entre l'épouse et l'époux.

Ils ont entre huit et vingt-cinq ans d'expérience du travail dans la même entreprise. Certains ont abandonné l'école dans leur jeunesse, parce qu'ils avaient l'obligation de travailler pour subvenir à leurs besoins, d'autres nourrissaient toujours le rêve d'accéder à l'enseignement supérieur mais n'en ont jamais eu les conditions économiques, sociales et humaines. Pour certains, cet enseignement était une opportunité à saisir malgré les efforts importants qu'elle exigerait, pour d'autres c'était une exigence de l'entreprise pour conserver leur emploi. Dans ce second cas, ils ont eu plus de difficultés à

se soumettre à une activité d'étude durant quatre heures après avoir travaillé huit heures en usine, et les responsables de l'enseignement ont donc cherché des modalités pédagogiques permettant de rendre le plus vivable possible cette activité d'étude. Ce qui était tout sauf facile.

3. Une demande de formation fondamentale pour les « atendentes » d'infirmiers

La seconde expérience de formation, que nous allons évoquer à présent, s'est produite dans un autre domaine, à partir d'une demande de « Mise à niveau de l'Enseignement Fondamental du Projet de Professionnalisation des Travailleurs du Secteur Infirmier » dans le cadre de politiques publiques initiées par le Ministère de la Santé, nommé PROFAE⁵⁰. Cette formation a été organisée et mise en œuvre dans l'État de Minas Gerais par une équipe multidisciplinaire de la Faculté d'Éducation et du Centre Pédagogique de l'Université Fédérale de Minas Gerais-UFMG⁵¹.

Jusqu'alors, les « atendentes » d'infirmiers⁵² dispensaient des soins infirmiers sans y être habilités de façon officielle, certains pratiquaient ces soins infirmiers à partir de leur expérience acquise au contact des autres mais sans aucune formation de base. A présent, cela remettait en cause leur employabilité

⁵⁰ Projet de Professionnalisation des Travailleurs du Secteur Infirmier.

⁵¹ L'équipe multidisciplinaire (coordonnateurs et formateurs) a été composée par des pédagogues (licence en sciences de l'éducation), des psychologues, des sociologues, des linguistiques, des philosophes, des historiens, des mathématiciens, etc.

⁵² Cela correspond à peu-près au poste d'aide-soignante en France. Néanmoins les « atendetes » d'infirmier réalisent des tâches qui vont au-delà de leurs attributions officielles, à cause de la pénurie de personnel infirmier.

dans les hôpitaux publics et privés. Pour conserver leur emploi, ils devaient donc suivre un enseignement qui leur permettrait d'accéder à la formation technique d'auxiliaire infirmier, dispensée par l'École d'Infirmier de l'UFMG. L'objectif était donc de compléter ce qu'on appelle au Brésil l'enseignement fondamental, soit les huit premières années d'éducation formelle, et de leur procurer une mise à niveau technique. La catégorie d'« attendente » d'infirmier est composée en majorité par des femmes⁵³ qui, au-delà de leur travail salarié, assument aussi la plupart des tâches domestiques chez elles, ce qui augmente leur charge de travail et leur fatigue. Cela explique pour beaucoup la difficulté du retour à la scolarisation, rendant leur rêve et l'exigence de formation plus difficiles à réaliser.

L'objectif de cet enseignement était de faire émerger et mettre en valeur les savoirs d'expérience accumulés par ces acteurs, ainsi que d'interroger et combiner les savoirs issus de leurs activités, construits dans des situations diverses (de travail, de militant, d'associatif, etc.) avec les savoirs disciplinaires nécessaires à la pratique de cette activité professionnelle. Il fallait arriver à révéler, interroger, reconnaître et valider des savoirs cachés dans le « corps-soi » de chaque travailleur-étudiant pour construire de nouveaux savoirs, tout en prenant en considération les « dramatiques » vécues par chacun des protagonistes, dans cette situation de surcroît d'activité occasionnée par leur retour à l'école. Cela nous renvoie au concept ergologique d'activité humaine de travail en tant qu'activité industrielle, traversée par l'histoire, vécues individuellement et/ou collectivement, et qui exige un investissement de soi, du corps, de l'intelligence, de l'âme... bref, de son "corps-soi" [7].

⁵³ D'après les données du profil des travailleurs-élèves, inscrits dans les CEF-PROFAE/FAE-UFMG.

Et au-delà du travail, toute activité humaine est une dramatique d'usage de soi par soi et par les autres. Selon Yves Schwartz et Louis Durrive, le concept de dramatique d'usage de soi désigne « à l'origine, un drame – individuel ou collectif – qui a lieu quand des événements surviennent, rompant les rythmes des séquences habituelles, anticipables, de la vie. D'où nécessité de réagir, dans le sens de traiter ces événements, « faire usage de soi ». En même temps, cela produit de nouveaux événements, donc transforme le rapport avec le milieu et entre les personnes. La situation est alors matrice de variabilité, matrice d'histoire parce qu'elle engendre de l'autrement, à cause des choix à faire (micro-choix) pour traiter les événements. L'activité apparaît alors comme une tension, une dramatique » [8, p.254]. Pour ces travailleuses, étudier après une journée de travail et avant leurs activités domestiques, constituait une forme de dramatique d'usage de soi forte, un espace de tensions problématiques, de négociations de normes et de valeurs qui nécessitaient des micro-choix de vie et d'activité.

Tout travail implique donc la singularité de chacun dans l'usage qu'il fera de lui-même, pour réaliser des tâches qui répondent à des critères mesurés (économiques, de gestion, etc..). Cette confrontation dans la tâche, entre l'usage de soi et des valeurs mesurées, initie des débats de valeurs et des choix. La formation devait permettre la rencontre du savoir investi dans le corps-soi, comme le montre le cas suivant.

Maria do Carmo travaillait le soir comme « atendente » d'infirmier et pendant la journée, elle aidait son mari, propriétaire d'une petite épicerie. Elle avait uniquement suivi l'enseignement primaire⁵⁴ mais avait une très bonne relation à la lecture et à l'écriture. Par contre, avec les mathématiques, ce n'était pas pareil, elle avait eu d'importants problèmes dans l'apprentissage du calcul mathématique au cours de sa première insertion scolaire.

Maria do Carmo ne savait pas faire les opérations de division et de multiplication, avec des nombres de plus de deux chiffres, ni les additions et soustractions avec des nombres négatifs et ou des décimales. Or, pour obtenir le diplôme (brevet de collègue) qui habilite les étudiants à suivre le module de Capacitation Technique d'Auxiliaire d'Infirmier, l'une des exigences de l'École d'Infirmier de l'UFMG⁵⁵, était entre autres la maîtrise des calculs arithmétiques : opérations fondamentales (addition, soustraction, multiplication et division), règle de trois, élaboration et résolution de problèmes, échelles de mesure, proportions, etc.

Dans son épicerie, cette travailleuse-étudiante vendait des graines, des fruits et des légumes, des poulets entiers et en morceaux et d'autres produits en vrac. Elle n'avait pas de balance numérique mais savait faire tous les calculs nécessaires à la vente de ces produits. Quand, en salle de cours, on lui a demandé si elle savait qu'elle faisait quotidiennement des opérations mathématiques complexes, elle a

⁵⁴ Les quatre premières années de l'éducation formelle (de base), soit l'équivalent de l'éducation primaire en France.

⁵⁵ L'École d'Infirmier de l'UFMG a été chargée de l'unité d'enseignement : « capacité technique des auxiliaires d'infirmier » des élèves du CEF-PROFAE/UFMG.

été très étonnée et a répondu « non ». Le formateur lui a montré qu'elle faisait des calculs en utilisant la règle de trois et d'autres opérations mathématiques, quand elle utilisait la calculatrice ou ses connaissances pour rendre la monnaie ou vendre un poulet. Pour le confirmer, il lui a posé une question : « combien dois-je payer pour un poulet qui pèse 1,750 kg si le prix au kilo est de R\$ 1,50 ? ». Elle a réfléchi un peu puis a répondu : « R\$ 2,60 ». Le résultat précis est R\$ 2,625, mais pour faciliter sa tâche, elle arrondit toujours à deux chiffres après la virgule. Elle s'est rendu compte qu'elle savait se servir des savoirs disciplinaires et cela a changé sa façon d'être dans le monde.

D'après l'ergonomie de l'activité, il y a toujours des écarts entre le travail prescrit et le travail réel. Dans cette même logique, au cœur du processus d'enseignement et d'apprentissage, ce qu'on enseigne ne sera jamais exactement ce qu'on voudrait que les élèves retiennent. Cela arrive de la même manière aux élèves entre eux, ils ne vont pas apprendre les mêmes contenus, ni dans le même temps et de la même façon que leurs collègues. Les opérations mathématiques, les concepts, les normes linguistiques, etc., sont des savoirs disciplinaires souvent en « désadhérence » par rapport aux normes de vie et chaque individu a sa façon propre d'apprendre et de s'approprier ce qu'on lui a proposé.

4. En guise de Conclusion

Aller à la rencontre de sa propre activité et de l'activité des autres, c'est l'invitation que nous proposons à tous ceux de tous ceux s'engagent dans des enseignements, que ce soit en tant qu'enseignant ou en tant que travailleur-étudiant. Dire que la salle de cours est un espace où tous les

acteurs se mettent en situation « d'inconfort intellectuel », cela signifie qu'on accepte de se dire : *« je sais que je sais quelque chose que les autres ne savent pas mais je sais aussi que les autres savent des choses que moi je ne sais pas »*. Pour se libérer de cet inconfort, il faut mettre en œuvre des dialogues socratiques à double sens, en organisant les échanges dans chaque salle de cours selon les principes d'un dispositif dynamique à trois pôles [6].

Dans les deux formations que nous venons d'évoquer, il y avait une préoccupation fondamentale : l'affirmation de soi de la part de l'élève. En matière d'apprentissage, la question essentielle est de se rassurer sur ses propres connaissances. Le plus souvent, pour renforcer l'adhésion ou l'abandon de l'activité d'apprenant, les principes évoqués reposent sur la discussion des objectifs de l'activité d'apprentissage et sur la systématisation des savoirs. Dans ces expériences de formation, les travailleurs disent avoir appris à lire. Non pas lire des mots mais lire le monde, par exemple en regardant et en écoutant de façon plus critique le journal télévisé, entre autres choses compliquées que l'on croit souvent « simples » et « banales ».

Nous pouvons donc affirmer qu'il n'est pas possible, pour les enseignants, de savoir ce qui se passe exactement dans le corps-soi des travailleurs-étudiants, de connaître la direction prédominante de leur attention, de leurs sentiments, de leurs dispositions pendant le temps dédié à leur formation. Néanmoins, les travailleurs-étudiants se réalisent puisqu'ils ne se contentent pas d'assimiler des connaissances présentées par les professeurs, puisqu'ils les renormalisent de façon à construire leurs propres savoirs investis. Ils sont convoqués par l'activité à temps plein, ils vivent des débats de valeurs

et sont conduits à faire des choix. Ils sont amenés à confronter les normes et les savoirs antécédents, souvent en désadhérence, avec leurs propres normes et savoirs investis. En se questionnant constamment, ils redécouvrent différemment les choses qui font parties de leur quotidien.

Ces expériences de formation montrent qu'il est possible d'établir des relations d'égalité entre personnes malgré la domination apparente des savoirs constitués et disciplinaires sur les savoirs d'expérience, ces enseignements s'étant déroulés dans un cadre universitaire. Il a fallu faire preuve d'humilité et apprendre à écouter, les oreilles et l'« esprit » bien ouverts. La salle de cours est un endroit de tensions, de possibilités et de potentialités dans lequel la construction des savoirs est étroitement associée à la construction des engagements, aussi bien en tant que travailleurs-étudiants qu'en tant que protagonistes du travail enseignant.

Références bibliographiques

- [1] CANGUILHEM, G., 1965, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin
- [2] CANGUILHEM, G., 1966, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF
- [3] DEWEY, J., 1967, *Vida e educação*, São Paulo, Edições Melhoramentos
- [4] FREIRE, P., 1974, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro
- [5] FREIRE, P., 1982, *A importância do ato de ler*, São Paulo, Cortez Editora
- [6] GOODY, J., 2007, *Pouvoir et savoir de l'écrit*, Paris, La Dispute
- [7] SCHWARTZ, Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Editions Octarès
- [8] SCHWARTZ, Y. et DURRIVE, L., (dir), 2009, *L'activité en dialogue*, Toulouse, Editions Octarès
- [9] SOARES, M., 1998, *Letramento, um tema em três gêneros*, Belo Horizonte, Autêntica

B. CONFERENCES

LA « SCIENCE ECONOMIQUE » EST-ELLE UNE SCIENCE ?⁵⁶

Renato Di Ruzza

La question posée par le titre de cette conférence est à la fois *empiriquement légitime* et *théoriquement ambiguë*.

Elle est « empiriquement légitime » car elle repose sur une série de constats quasi évidents.

- Une simple comparaison de la discipline appelée « science économique » avec d'autres disciplines scientifiques comme la physique, la chimie ou encore la médecine, montre qu'elles n'ont que de très lointains rapports. Deux caractéristiques permettent de les opposer. Premièrement, les disciplines scientifiques comme la physique ou la chimie produisent des connaissances cumulables : les atomes sont mieux connus aujourd'hui qu'au 19^e siècle, le mouvement des planètes est mieux décrit, la tuberculose peut être guérie alors qu'elle ne l'était pas avant la deuxième guerre mondiale. De ce point de vue, les sciences sont des

⁵⁶ Conférence prononcée le 4 décembre 2007 dans le cadre du 5^{ème} Forum « Science et Citoyenneté », Association « Science, Technologie, Société », Hôtel de la Région PACA.

disciplines qui progressent : elles passent d'états de moindres connaissances à des états de connaissances supérieures. Peut-on en dire autant de la science économique ? La valeur d'une marchandise n'est pas mieux connue aujourd'hui qu'au 19^e siècle et nous ne sommes toujours pas en mesure d'éradiquer les « pathologies sociales » comme le chômage par exemple. D'une certaine manière, la science économique ne fait pas de progrès au sens où les sciences font des progrès. D'ailleurs, le terme même de « science économique » est très récent : au 19^e siècle par exemple les réflexions théoriques portant sur la vie économique étaient regroupées sous le vocable « économie politique », ce qui signifie clairement que leur objet d'études était l'organisation des pouvoirs économiques dans la société et dans l'Etat. L'économie politique n'est devenue « science économique » que lorsque certains, sous couvert de scientificité, ont souhaité occulter la question des pouvoirs et des rapports entre les groupes humains. En effet, et c'est la seconde caractéristique, « science économique » est une dénomination qui permet de présenter la discipline comme « neutre », « objective », étudiant des « lois naturelles », à l'image donc des autres sciences. Cette vision est dangereuse et trompeuse : toute réflexion théorique portant sur la vie économique est nécessairement une réflexion sur les pouvoirs, sur les rapports de forces qu'ils impliquent et sur les intérêts qu'ils expriment ; elle incorpore par conséquent des enjeux politiques qui ne se retrouvent pas dans les sciences physiques, chimiques ou médicales. Et ceux qui prétendent parler au nom de la « science » économique ne le font qu'en acceptant ou qu'en désirant que la question du pouvoir ne soit jamais posée.

- Cette première constatation permet de comprendre aisément la deuxième. Dès que l'objet d'études est la question des pouvoirs et des rapports entre les hommes dans la vie en société,

les points de vue qui s'expriment dépendent nécessairement de la fonction et de la place occupées dans la société : ceux qui ont le pouvoir économique et qui dominent tiendront obligatoirement un discours différent de ceux qui n'ont pas le pouvoir et qui sont dominés. Et ça n'est un mystère pour personne que le Secrétaire général de la Cgt et la Présidente du Medef n'ont pas la même vision du monde économique. Autrement dit, il existe aujourd'hui, en économie politique, plusieurs théories inconciliables et irréductibles qui systématisent des intérêts économiques radicalement différents. Outre qu'il s'agit là d'une troisième caractéristique qui permet de différencier empiriquement l'économie politique des sciences de la nature, il convient de remarquer que les rapports de pouvoir et de domination qui existent entre les intérêts économiques se reflètent et se retrouvent dans les rapports entre ces théories : la théorie économique du groupe dominant se présente comme « la » science économique, et s'octroie le privilège et le droit de dire « la » vérité scientifique. Autrement dit, les autres théories ne sont pas reconnues socialement comme « scientifiques », et ceux qui les défendent ne sont pas « compétents ». Au total, constater qu'il existe aujourd'hui plusieurs théories économiques revient à mettre en cause la domination de la théorie dominante, car c'est lui dénier le droit à détenir « la » vérité. Cet outrage est pourtant bien banal, car cette situation est consubstantielle à l'économie politique, alors qu'a priori, ce type de conflits n'existe pas dans les sciences de la nature.

- En effet, et c'est la troisième constatation, depuis que l'économie politique existe, il y a toujours eu des affrontements entre des théories opposées. Que ce soit au niveau le plus abstrait comme la théorie de la valeur des biens, ou à un niveau plus pratique comme

l'établissement des impôts ou les règles de l'intervention de l'Etat, des idées divergentes se sont affrontées, des grandes débats ont secoué le petit monde des économistes, des polémiques demeurées célèbres se sont développées, et souvent des anathèmes ont été jetés, des penseurs ont été marginalisés, des rêveurs ont été réduits au silence (et je pourrais mettre cette phrase au présent). Cette « indiscipline » est fondatrice : les théories sont élaborées tantôt pour justifier, tantôt pour dénoncer, tantôt pour critiquer, tantôt pour agir, tantôt pour défendre, tantôt pour conquérir ; ce n'est qu'en conséquence de cela que les théories permettent d'analyser et de comprendre. Quoi qu'ils puissent en dire ou en penser, les économistes ont toujours conçu des théories dont la première fonction, loin d'être le simple plaisir de la connaissance, était d'intervenir dans le champ des conflits sociaux. C'est ce qui explique aussi que toutes les théories, quelle que soit l'époque historique où elles ont vu le jour, sont toujours présentes et actuelles : certes, certaines d'entre elles se sont rabougries, d'autres ont été noyées dans des constructions plus vastes, mais les idées, ou les idéaux, qu'elles formalisaient ne meurent jamais tout à fait, et ceci tant que les intérêts qu'elles défendaient n'ont pas totalement et définitivement disparu. C'est pourquoi enfin les grandes théories contemporaines portent la marque de cette histoire, et au fond, ne disent rien d'autres que ce que disaient déjà les grandes théories du 19^e siècle. C'est pourquoi encore aujourd'hui, les économistes ne sont pas souvent d'accord sur grand-chose.

La question posée est en même temps « théoriquement ambiguë » car elle suppose que nous ayons une définition claire et acceptable de ce qu'est « une science ». Et nous tombons là dans des difficultés

épistémologiques redoutables, car la science ne peut se définir que par les pratiques de ceux qui la font, c'est-à-dire par l'activité qui met en jeu les méthodes au moyen desquelles des individus posent, examinent et résolvent les problèmes issus de leur volonté de structurer, par la pensée, un objet réel, afin d'aboutir à sa connaissance, à sa maîtrise et à sa transformation. A l'évidence, cette définition est suffisamment large pour englober les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales. Il faut de ce point de vue reconnaître que les économistes n'ont jamais été avares de questionnements sur ces questions épistémologiques. Il suffit de remarquer le nombre de manuels qui commencent par un chapitre intitulé « Objet et méthodes de l'économie politique », ou encore le foisonnement d'ouvrages et d'articles portant sur l'histoire de la pensée économique, comme si le discours de la discipline trouvait une sorte de légitimité dans ces références à son passé et à sa rigueur (ce dont n'ont pas forcément besoin les sciences de la nature, comme le soulignait Canguilhem⁵⁷). Toute la tradition de ce type de réflexion en économie politique est de situer cette discipline par rapport aux sciences de la nature : d'un côté, l'économie politique voudrait leur ressembler, elle voudrait être « vraiment scientifique », et elle cherche à en reprendre les concepts (équilibre, entropie, etc.) et les méthodes (mathématisation) ; d'un autre côté, elle sent bien la différence, et cherche à la faire apparaître dans des difficultés qui tiendraient à l'interdépendance des phénomènes sociaux qui complexifie l'analyse, dans la nature du temps, dont l'irréversibilité interdirait l'expérimentation, dans sa « jeunesse », etc. Cette attitude des économistes est indéniablement renforcée par le poids idéologique qu'imposent à la communauté savante les scientifiques de la nature : il faut des « sciences molles » pour que les

⁵⁷ Si les scientifiques deviennent « occasionnellement historiens des sciences, c'est pour des raisons étrangères aux réquisits intrinsèques de leurs recherches », G. Canguilhem, *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin, Paris, 1970, p. 10.

« sciences dures » apparaissent et soient reconnues comme véritablement scientifiques, et le désir revendiqué des économistes est naturellement de se faire reconnaître comme participant à l'élaboration d'une science dure, comme le montre le titre d'un colloque tenu à Paris en 1992, « L'économie devient-elle une science dure ? »⁵⁸. L'ambiguïté se renforce dès qu'on se demande ce qui fait la « dureté » d'une science dure. On peut par exemple, avec l'aide de Feyerabend⁵⁹ et de Lévy-Leblond⁶⁰ fournir des sciences de la nature une description telle qu'elles ressemblent aux sciences sociales, et notamment à l'économie politique. Dans les unes comme dans les autres, les modalités du « débat scientifique » s'articulent autour du « mot d'ordre » « tous les coups sont bons » : la ruse, les arguments d'autorité, les citations tronquées, les statistiques fabriquées, les références inventées, les théories adverses défigurées... Mais il y a plus. Feyerabend fait remarquer que dans les sciences de la nature (et la similitude avec les sciences sociales est facile à constater) « *jamais aucune théorie n'est en accord avec tous les faits auxquels elle s'applique, et pourtant, ce n'est pas toujours la théorie qui est en défaut* » (p. 55). Quant à Lévy-Leblond, il observe que : « *La distinction des sciences (dites) sociales et des sciences (dites) exactes ne relève d'aucun critère épistémologique. Cette distinction, qui souvent se veut opposition, est essentiellement idéologique. Ce qui ne veut pas dire qu'elle est sans raisons, ni sans effets. A la vérité, cette différenciation, si souvent et si hautement réaffirmée, voire revendiquée, n'est que dénégation du fantasme profond qui anime les sciences sociales : être de vraies sciences, c'est-à-dire devenir comme les sciences exactes. C'est l'impossibilité empiriquement*

⁵⁸ Les actes en ont été publiés sous la direction de A. d'Autume et J. Cartelier sous ce même titre, Economica, Paris, 1995

⁵⁹ P. Feyerabend, Contre la méthode ; esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance, Le Seuil, Paris, 1979

⁶⁰ J. M. Lévy-Leblond, *L'esprit de sel ; science, culture, politique*, Le Seuil-Fayard, Paris, 1984

constatée d'une telle convergence qui est alors théorisée en divergence de fond, complexe d'infériorité transformé en revendication d'altérité » (p. 17). Et il poursuit pendant une quinzaine de pages pour démontrer que, « contrairement à l'évidence », la physique est une science sociale.

Je vais donc tenter de répondre à une question certes légitime, mais profondément ambiguë. Et les éléments de réponse que je pourrai apporter s'inscrivent inévitablement dans le prolongement de ce qui précède : ils sont pour la plupart sujets de polémiques, de controverses, de débats. Je suis évidemment convaincu de leur pertinence, mais je sais aussi qu'ils n'emportent pas la conviction de l'ensemble des économistes.

Je prendrai comme point de départ ce qu'écrivent d'Autume et Cartelier dans l'introduction à l'ouvrage qui retrace les actes du colloque « L'économie devient-elle une science dure ? » : « *les exigences de rigueur logique et de soumission aux faits fournissent des principes généraux qui ne peuvent guère être discutés* » (p. 2). C'est sur ces deux aspects (rigueur logique des théories économiques et comparaison de ces théories avec les faits) que je voudrai donner quelques exemples qui montrent à mon sens la difficulté qu'il y a à considérer que l'économie politique pourrait être une science « comme les autres ». Comme le souligne Walliser, « *souvent cataloguée comme la plus dure des sciences molles ou la plus molle des sciences dures, l'économie s'éloigne des canons usuels de toutes les autres disciplines pour se situer dans un ailleurs* »⁶¹.

⁶¹ B. Walliser, *L'intelligence de l'économie*, Odile Jacob, Paris, 1994, p. 9

I

Le questionnement portant sur « la cohérence interne des théories » est aussi ancien que l'économie politique : Marx critiquait Smith et Ricardo sur ce terrain, Böhm-Bawerk mettait à jour à la fin du 19^e siècle les incohérences de Marx, Boukharine au début du 20^e siècle s'attaquait à l'école autrichienne ; et l'ambiance intellectuelle régnant parmi les économistes durant les années 1970, était profondément marquée par cette « critique interne ». Foisonnaient à cette époque les démonstrations de l'incohérence de la théorie néoclassique du capital et de la répartition, ou de la théorie marxienne de la transformation des valeurs en prix de production, sans pour autant que les néoclassiques cessent d'être néoclassiques et les marxistes marxistes. Bien sûr, la mathématisation de l'économie politique permettait quelques progrès dans la cohérence logique des théories, mais en même temps elle aboutissait à mettre en évidence des incohérences irréductibles.

D'où la question : comment et pourquoi une « discipline », l'économie politique, a-t-elle pu survivre, se développer, et même devenir « science économique », alors que depuis 250 ans, elle répète des théories au moins en partie incohérentes ? Poser cette question aux économistes revient à donner un coup d'épée dans l'eau. Grosso modo, les plus honnêtes donneront une réponse qui en substance rejoint celle donnée le 6 janvier 2004 dans *Le monde de l'économie* à propos du dossier « Les chiffres au banc des accusés ». Interrogé, Xavier Timbau, directeur du département « analyse et prévision » de l'OFCE, reconnaît : « *certes, nous continuons à nous tromper, mais moins qu'auparavant* » (il avait

annoncé un taux de croissance de l'économie française de 1,5% en 2003 alors qu'il est évalué à 0,2%, ce qui donne une idée de l'ampleur des erreurs de « l'auparavant » !) ; et il rétorque lorsque le journaliste lui fait remarquer qu'il pourrait s'agir « d'escroquerie intellectuelle » : « *Non, je crois qu'il vaut mieux une prévision fausse plutôt que rien* » ! Les économistes sont ainsi : il vaut mieux dire quelque chose plutôt que rien, même si ce quelque chose ne vaut rien. On peut en rire. Mais, en règle générale, les économistes ne sont ni des escrocs ni des demeurés. S'ils peuvent penser ce que dit Timbau, c'est que le mode d'élaboration et d'utilisation des connaissances économiques les conduit à le penser, et il s'agit là encore d'une question philosophique et épistémologique redoutable. Je vais prendre un exemple.

Le fait que le marché ait des fonctions régulatrices n'est que rarement discuté dans la littérature économique. Habituellement, la « régulation par le marché » est présentée de façon très simple : celui-ci envoie aux divers agents économiques (entreprises, ménages, institutions financières, pouvoirs publics) des signaux qui sont autant d'informations à partir desquelles ils modifient leur comportement selon une rationalité préétablie. C'est dans cette relation informationnelle que résideraient les processus auto-régulateurs, puisque, grâce à elle, chaque agent serait capable de juger ses propres actions et de les modifier le cas échéant pour qu'elles deviennent compatibles avec les actions des autres agents, cette compatibilité étant accomplie dans la situation d'équilibre entre les offres et les demandes pour tous les biens et services existants dans le système économique.

A la base de ce raisonnement se trouve l'idée selon laquelle le marché est régulateur dès lors qu'il fait apparaître les phénomènes de rareté et d'abondance relatives. Si, pour un prix donné, l'offre d'un bien est supérieure à sa demande, alors ce bien sera considéré comme abondant, et son prix diminuera, entraînant normalement une baisse de l'offre et une augmentation de la demande. Si, à l'inverse, pour un prix donné, la demande d'un bien est supérieure à son offre, alors ce bien sera considéré comme rare, et son prix augmentera, entraînant normalement une baisse de la demande et une hausse de l'offre ; le prix d'un bien atteint son niveau d'équilibre lorsqu'il assure l'égalité entre l'offre et la demande, le bien en question n'étant alors ni rare ni abondant, et c'est ce prix qui est censé être « indicateur de rareté ». Comme cela se comprend aisément, la notion de rareté, ou d'abondance, n'a, dans ce cadre d'analyse, strictement rien à voir avec un quelconque « état de nature » : un bien n'a pas pour caractéristique intrinsèque d'être rare, il n'est rare, lorsqu'il l'est, que pour un prix donné. Considérer les prix déterminés par le marché comme des prix indicateurs de rareté est par conséquent trompeur puisque lorsque le prix d'un bien atteint son niveau d'équilibre, ce bien n'est ni rare ni abondant. Ce qui est indicateur de rareté, c'est le sens de variation du prix : à la hausse si le bien est « rare », à la baisse s'il est « abondant ».

Cette manière de raconter les choses constitue le cœur de la théorie néoclassique. Cela ne lui est cependant pas spécifique : comment raconter autrement qu'en faisant intervenir le jeu de l'offre et de la demande les processus qui conduisent à l'égalité sectorielle des taux de profit dans la théorie classico-marxienne des prix de production (Marx était un grand malin qui contournait la difficulté en mettant en jeu la « quantité produite » et non pas l'offre, et le « besoin social solvable » et non pas la

demande, pour chaque marchandise) ? C'est pourtant ce « cœur » qui s'effondre dès que l'on examine un tant soit peu attentivement les réquisits logiques mobilisés par un tel raisonnement. Et c'est cet effondrement qui devrait interdire aux économistes de faire référence à la notion de marché.

En effet, pour qu'il y ait « marché », il faut une offre, une demande, un prix, et il faut que l'offre, la demande et le prix « se comportent » tel qu'indiqué supra. Autrement dit, il faut une offre qui soit une fonction croissante du prix, une demande qui soit fonction décroissante du même prix, et un prix flexible qui augmente quand la demande est supérieure à l'offre et qui baisse quand l'offre est supérieure à la demande. Tous ces réquisits sont logiquement contestables.

Commençons par le plus trivial. Que peut bien vouloir dire, dans une économie où existent plus de deux biens ou services, la phrase « le prix d'un bien baisse (ou augmente) » ? Tout prix est un rapport d'échange entre deux quantités de biens. Par conséquent, parler du prix du bien A, c'est définir la quantité de bien B qui s'échange contre une unité du bien A ; et dire que le prix du bien A baisse (augmente), c'est dire que la quantité de bien B qui s'échange contre une unité du bien A baisse (augmente). Notons en passant que lorsque le prix du bien A baisse (augmente), cela signifie ipso facto que le prix du bien B augmente (baisse). C'est simple. Mais ça se complique dès qu'il y a trois biens. En effet, dans ce cas, le bien A a au moins deux prix (en fait, il en a une infinité qui s'expriment en « quantités de paniers » constitués de x unités de bien B et y unités de bien C, x et y pouvant prendre n'importe quelle valeur comprise entre zéro et l'infini) : l'un exprimé en quantité de bien B, l'autre exprimé en quantité de bien C. Et affirmer, sans autre précision, que le prix du bien A baisse ne

peut avoir d'autre signification qu'il baisse aussi bien lorsqu'il est exprimé en bien B que lorsqu'il est exprimé en bien C. Si, par hasard, il baissait lorsqu'il est exprimé en bien B et augmentait lorsqu'il est exprimé en bien C, son sens de variation serait proprement indéterminé. Inutile de décrire la tête des offreurs et des demandeurs du bien A lorsqu'ils doivent modifier leur comportement au vu des signaux envoyés par le marché ! C'est pourtant la situation « normale » d'un « marché » dans une économie où existent un grand nombre de biens : au mieux, il y a un bien et un seul dont le prix augmente (par rapport donc à tous les autres biens), et un bien et un seul dont le prix baisse (par rapport donc à tous les autres biens) ; tous les autres prix ont un sens de variation indéterminé ! On croit résoudre cette difficulté en exprimant tous les prix en termes de l'un des biens, qui sert alors de numéraire. Mais cela ne résout strictement rien puisque, théoriquement, le choix du numéraire est arbitraire, et que par conséquent changer de numéraire pourrait faire changer le sens de variation des prix. On comprend pourquoi la tradition classique s'est acharnée sur la question de « l'étalon invariable des valeurs » (de David Ricardo à Sraffa, en passant par Marx avec sa « branche de composition organique moyenne », Antoine-Auguste Cournot avec sa « valeur absolue », Marshall et Walras avec leur « monnaie d'or avec billion d'argent régulateur ») ; et on mesure les conséquences de l'échec de cette quête.

Afin de ne pas effrayer « ceux qui craignent l'algèbre » et les démonstrations mathématiques, il est possible de faire appel à un raisonnement intuitif pour montrer l'extraordinaire difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de définir une offre de bien produit comme une fonction du prix de ce bien. Le schéma implicite que chaque économiste a en tête est simple, mais trompeur. La quantité produite d'un bien est déterminée par ses producteurs selon une règle d'optimisation d'une fonction-objectif, à

savoir la maximisation du taux de profit (ou du profit, la distinction est souvent importante, mais importe peu ici). Les économistes admettent que si le prix de ce bien augmente, cela conduira à une hausse du profit, et par conséquent à une augmentation de la quantité produite (par l'arrivée de nouveaux producteurs dans la branche, ou par n'importe quel autre moyen). La quantité offerte est donc bien une fonction croissante du prix, cqfd. Si ce n'est que, pour qu'il en soit ainsi, il faut faire l'hypothèse que le coût unitaire de production ne varie pas dans ce processus, ce qui n'est vrai qu'en équilibre partiel sous la contrainte bien connue du « toutes choses égales par ailleurs ». Or, si tel était le cas, il deviendrait évident que la quantité offerte, qui par définition doit être indépendante de la demande, serait infinie : pour un coût unitaire constant, tout profit positif doit logiquement conduire les producteurs qui veulent maximiser leur profit à proposer de produire une quantité infinie. Autrement dit, la fonction d'offre d'un bien produit se réduit, dans ce cadre analytique, à deux points : zéro, si le prix du bien produit est insuffisant pour couvrir le coût de production, l'infini dans le cas inverse (notons que le cas, statistiquement miraculeux, d'un prix égal au coût aboutit à une offre indéterminée), et l'on voit mal dans ce cas comment une telle « courbe d'offre » pourrait couper une courbe de demande. C'est la raison pour laquelle il est commode de penser qu'un changement dans la fonction-objectif des producteurs peut résoudre le problème : ces derniers ne maximisent plus le profit, mais minimisent le coût de production. Hélas (pour les économistes), ce changement ne règle rien, et l'offre est encore moins déterminée.

En effet, pour que la minimisation du coût unitaire ait un sens, il faut que la quantité à produire soit préalablement fixée (sinon le coût minimum (zéro) est celui qui advient quand la production est nulle).

Autrement dit encore, excepté dans un système centralement planifié où c'est le Gosplan qui dicte les quantités à produire, c'est la demande qui va déterminer l'offre et, dans ce cas, il n'y a plus de confrontation entre l'offre et la demande, et donc plus de marché. L'abandon de l'hypothèse de l'équilibre partiel et de la clause *caeteris paribus* ne règle évidemment rien. Si les producteurs sont *price takers*, pour un système de prix « annoncés » (donnés par « le marché »), ils peuvent calculer leur coût unitaire de production et leur profit, et définir la quantité offerte de sorte à maximiser leur profit ; dans ce cas, même raisonnement que précédemment. L'offre de bien produit ne peut pas exister ! Sauf à être égale à la demande.

La question se pose en des termes sensiblement différents lorsqu'il s'agit de l'offre de biens non produits (la notion de coût de production n'a dans ce cas en effet aucun sens, et donc la notion de profit n'intervient pas). Mais d'autres difficultés apparaissent quant à la définition des fonctions d'offre. Prenons l'exemple du travail, dont l'offre est soi-disant fonction du salaire (n'entrons pas dans la polémique consistant à savoir si c'est le salaire « réel » ou « nominal »). La construction d'une fonction d'offre de travail croissante par rapport au salaire repose sur des hypothèses drastiques. La première est celle qui consiste à croire que le salaire est le seul « argument » de la fonction, c'est-à-dire la seule variable prise en considération par les travailleurs lorsqu'ils décident de la quantité de travail qu'ils souhaitent effectuer. La deuxième postule la rationalité des travailleurs (qui arbitrent entre le loisir et le travail en comparant leur utilité respective). Et la troisième imagine des travailleurs insatiables (plus ils en ont, et plus ils en veulent). Est-il besoin d'insister sur le fait que ces trois hypothèses sont parfaitement discutables et peuvent être facilement remplacées par d'autres (tout aussi

discutables d'ailleurs) qui changeraient la courbe d'offre de travail croissante en une courbe décroissante (ce qui peut aboutir à des recommandations que les économistes bien pensants trouveraient bizarres pour réduire le chômage, comme « il faut augmenter les salaires », puisque toute augmentation des salaires ferait diminuer l'offre de travail) ! Toujours est-il que, nonobstant l'incertitude de leur sens de variation, les fonctions d'offre des biens non produits sont imaginables, mais difficilement utilisables dans le discours analytique sur le marché.

Restent les fonctions de demande. Faisons l'hypothèse que ces fonctions existent, c'est-à-dire que nous admettons que pour tout système de prix, les acteurs de la vie économique sont capables d'exprimer une demande pour tous les biens (y compris bien entendu une demande nulle le cas échéant). Toute la question est de savoir si ces demandes se comportent comme l'exige la fameuse théorie du marché, à savoir si elles sont des fonctions décroissantes du prix du bien concerné. Ce qui est en jeu ici est la « stabilité de l'équilibre », autrement dit la capacité du marché à engendrer des forces ou des mouvements permettant à l'économie de rejoindre une position dans laquelle toutes les demandes sont égales à toutes les offres. Or, il se trouve qu'il n'en est rien : le « tâtonnement » (selon la célèbre expression de Walras) peut continuer indéfiniment sans converger vers la position d'équilibre. Exprimée plus simplement, l'idée selon laquelle le marché peut guider à lui seul les choix individuels des acteurs de façon à les rendre compatibles (c'est la soi-disant « main invisible ») n'a aucun fondement théorique dans un monde de libre concurrence. Ce résultat, établi entre 1972 et 1974 par la publication de trois articles de Sonnenschein, Debreu et Mantel, est intuitivement simple à comprendre (malgré la complexité de sa démonstration mathématique). En effet, lorsque le prix d'un

bien augmente, deux effets agissent en sens contraire au niveau de la demande : un effet dit « de substitution », qui diminue la demande de la façon la plus classique, et un effet dit « de revenu » qui agit strictement en sens contraire. Ce n'est que si l'effet de substitution prévaut toujours et pour tous les biens sur l'effet de revenu que les fonctions de demande se comportent comme l'exige la théorie du marché. Or il n'en est rien. Prenons pour l'illustrer deux exemples. Le premier est celui des biens de « première nécessité » comme le pain. Si le prix du pain augmente, comme sa consommation n'est pas parfaitement flexible à la baisse, et qu'il n'y a pas ou peu de substitut, l'achat d'autres biens sera sacrifié, ce qui accroîtra le budget du consommateur disponible pour acheter du pain, et conduira ainsi à une augmentation de la demande de pain. Le second exemple est celui du « marché du travail ». Il n'est stable que si, pour une baisse du salaire, l'offre de travail diminue et la demande augmente ; il est relativement clair dans ce cas que le revenu salarial global diminuera, ce qui conduira à une baisse de la demande de biens produits adressée par les salariés aux entreprises, donc à une baisse des prix des biens produits, et donc à une diminution de l'offre de biens produits et par conséquent in fine à une diminution de la demande de travail de la part des entrepreneurs.

La messe est dite : des prix dont le sens de variation est difficile à saisir et à manier, des offres qui n'existent pas, et des demandes qui peuvent se comporter à l'inverse de ce qui est nécessaire, que reste-t-il de ce fameux marché tant vanté ? Rien. Et encore, nous n'avons pas encore pris en compte la monnaie, la dynamique, l'accumulation, etc. Nous sommes restés dans un monde ultra simplifié, et rien ne peut fonctionner comme le prétend la théorie. Et tout cela n'empêche personne, et encore

moins les économistes, de faire référence au « marché », et à ses « lois », qui disent, dictent, édictent, et décident. Qui pourra un jour nous expliquer ce mystère ?

Ce qui vient d'être dit concerne surtout la théorie dominante, c'est-à-dire la théorie néoclassique ; mais je pourrais développer des choses similaires à propos de la théorie marxienne. Quelle est la valeur logique de la théorie de la valeur-travail, qui fonde les valeurs d'échange des marchandises sur la quantité de travail nécessaire à leur production, si l'on est incapable de préciser quelle est l'unité de mesure de la quantité de travail ? Quelle est la pertinence de la « loi de baisse tendancielle du taux de profit » quand moult démonstrations ont été apportées au niveau logique qui montrent le contraire ? Quelle est la valeur d'une théorie qui propose deux explications des rapports d'échange logiquement disjointes ? En fait, il n'y a que Keynes, celui de *La théorie générale*, qui échappe à ces critiques, mais il faut bien reconnaître que, pour être parfaitement cohérent au niveau de la logique, il dit bien peu de choses.

II

J'en viens maintenant à « la soumission aux faits ». Le « couplage théorie-réalité » effectué par les économistes se fonde sur deux postulats qui ne sont que très rarement discutés :

- la « réalité économique », faite de faits (les prix, la production, les salaires, les taux de change, etc.), est là ; il suffit de la regarder pour la voir, au besoin avec quelques lunettes plus ou moins sophistiquées qui permettent de la mesurer et de la mettre en statistiques ;

- ce que dit cette « réalité » peut être comparée à ce que dit la théorie, pour la confirmer ou la réfuter ou encore la nuancer ; c'est ce qui permet d'effectuer des « tests économétriques », mais aussi de critiquer « l'irréalisme » des hypothèses de telle ou telle théorie.

Je voudrais faire quatre remarques sur ce sujet.

1. Il n'est jamais simple de « voir » la réalité économique. On sait à peu près quel est le prix du super 95 aujourd'hui dans le magasin Auchan d'Aubagne ; mais que sait-on du prix du super 95 en France aujourd'hui, et plus généralement des prix en France aujourd'hui ? Rien. Je pourrais comme ça donner des kyrielles d'exemples pour montrer que nous ne savons que fort peu de choses sur la réalité économique, non seulement par manque de moyens pour la voir, mais surtout parce que l'opacité, voire le secret, en sont des attributs essentiels. Dès lors, imaginer qu'on puisse tirer de cette méconnaissance des éléments à comparer avec les éléments de connaissance fournis par les théories économiques confine à l'absurde.

2. Par principe, des « faits » ne peuvent pas être comparés à des énoncés théoriques. On ne peut comparer que ce qui est comparable, c'est-à-dire « commensurable », c'est-à-dire encore « ayant une substance commune » ou « étant de même nature ». Or, un énoncé théorique propose un élément de savoir ou de connaissance plus ou moins conceptualisé et plus ou moins abstrait qui, peu ou prou, ressemble à une « loi », par exemple en économie : « si la composition organique du capital augmente, alors le taux de profit diminue » ou « si la demande d'un bien augmente, son prix augmente ».

Prétendre comparer des « faits » à ces énoncés théoriques revient implicitement à faire l'hypothèse qu'il y aurait des savoirs dans ces faits, dont la nature les rendrait immédiatement comparables aux savoirs proposés par ces énoncés. Toute la tradition épistémologique française au moins depuis Bachelard montre au contraire que, avant de pouvoir être « comparés » aux énoncés théoriques par la voie du protocole expérimental, les « faits » sont nécessairement « traduits » en « langage » théorique, et que ce n'est qu'à cette condition que le « dialogue expérimental » (Prigogine et Stengers) peut avoir lieu et prendre sens.

3. Est-ce que la comparaison est un couplage ? Quel est le dispositif qui « accouple » ? Ces questions ne sont bien entendu jamais posées par les économistes. Le « couplage scientifique » est une « ré-adhérence », une « re-connexion » (Schwartz), un « arraisonnement » (Bachelard), un « dialogue », un « accouplement » comme j'ai pu le dire. Malgré le flou de ces concepts, on sent bien intuitivement qu'ils sont autrement plus forts, et plus exigeants, que les notions de « comparaison » ou de « soumission ». Non seulement ils exigent cette « traduction » dont je viens de parler, mais en outre ils exigent d'être pensés dans un dispositif conceptuel précis : tout processus expérimental est en lui-même une activité théorique et abstraite particulière ; c'est la théorie qui dit comment elle doit être « expérimentée », qui donne les conditions de son éventuelle réfutation ou de son éventuelle validation, qui ordonne la réalité en spécifiant ce qu'il faut abstraire d'elle pour en extraire uniquement ce qui est « arraisnable ». C'est toute la différence entre le scientifique des scientifiques et l'empirisme des économistes.

4. Enfin, est-on sûr qu'il existe une réalité qui soit proprement, voire spécifiquement, économique et dont l'économie politique aurait à rendre compte ou à construire la compréhensibilité ? Je me contenterai de poser la question, en rappelant toutefois les réponses négatives qu'y apportent Godelier⁶², Latouche⁶³, ou encore Foucault⁶⁴, et les difficultés qu'il y a à la penser comme réalité préalable, indépendante et séparable des théories économiques qui sont censées en fournir l'explication.

Quand bien même passerions-nous outre toutes ces questions, je voudrais montrer en deux exemples toutes les ambiguïtés qui portent sur des éléments de « la réalité économique » aussi apparemment évidents que le taux de croissance d'une économie et le chômage.

Le premier est emprunté à Jacquard. Dans son ouvrage *Moi et les autres*⁶⁵ il donne l'exemple suivant. En 1981, il a acheté chez son libraire 20 livres de poche à 10 francs l'unité et 20 livres d'art à 100 francs l'unité, ce qui fait une dépense totale de 2200 francs. En 1982, les prix ont changé, le livre de poche est passé à 15 francs et le livre d'art à 90 francs ; il a acheté 60 livres de poche et 15 livres d'art, soit une dépense totale de 2250 francs. Un des problèmes que peuvent se poser les économistes, dit-il, est de déterminer, dans l'augmentation de la dépense (50 francs), quelle est la part qui revient aux

⁶² M. Godelier, *L'idéal et le matériel. Pensées, économies, sociétés*, Fayard, Paris, 1984

⁶³ S. Latouche, *Le procès de la science sociale*, Anthropos, Paris, 1984

⁶⁴ M. Foucault, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1969

⁶⁵ A. Jacquard, *Moi et les autres*, Le Seuil, Paris, 1983

variations des quantités de livres achetés, et quelle est la part qui revient aux variations des prix unitaires. La réponse qu'ils donnent semble facile :

- si les prix étaient restés constants à leur niveau de 1981, en 1982 la dépense aurait été de 2100 francs ; le changement dans les quantités de livres achetés a donc entraîné une diminution de la dépense de 100 francs ;
- si les quantités achetées avaient été en 1982 les mêmes qu'en 1981, la dépense aurait été de 2100 francs ; le changement des prix a donc entraîné une diminution de la dépense de 100 francs.

Ainsi, agissant séparément, chacune des variations (des prix et des quantités) aurait entraîné une diminution de la dépense, et pourtant, ensemble, elles ont entraîné une augmentation. Jacquard en conclut que la question posée est absurde (quelle est la part due aux variations des quantités et la part due aux variations des prix ?), et que la réponse, quelle que soit la technique de calcul utilisée, ne peut qu'être absurde.

On pourrait également se demander quelle aurait été la dépense en 1981 si cette année là les prix avaient été ceux de 1982. Réponse : 2100 francs. Autrement dit, à prix courants, la dépense passe de 2200 à 2250 francs (taux de croissance : 2,27%) ; à prix constants base 1981, la dépense passe de 2200 à 2100 francs (taux de croissance : - 4,54%) ; à prix constants base 1982, la dépense ne change pas (taux de croissance : 0%). Quel est le taux de croissance « réel », celui qu'il faudrait prendre pour le comparer à des éléments théoriques ? On ne sait pas très bien, et c'est pourtant ainsi qu'en substance

sont calculés les taux de croissance des économies contemporaines qui servent entre autres de base aux modèles économétriques.

Le second exemple est emprunté à la presse. Le 9 novembre 2005, dans sa rubrique « Economie », *Le Monde* publie une interview de Tito Boeri, professeur d'économie à l'université Bocconi de Milan, au sujet de la question de la mesure du chômage. Il dit des choses fort intéressantes : « *Pour être chômeur au sens du BIT (Bureau international du travail), il faut remplir cinq critères : ne pas travailler ; avoir cherché un emploi pendant quatre semaines avant le recensement ; le faire de manière active ; vouloir travailler ; être immédiatement disponible (dans un délai d'un mois). La modification, y compris à la marge, de l'un ou l'autre de ces éléments peut entraîner des variations importantes. Trois économistes de la Banque d'Italie ont étudié quelles seraient les répercussions si, pour le critère numéro 2, la norme demandait une recherche d'emploi pendant les cinq semaines (au lieu de quatre) précédant le recensement. En France, le nombre de chômeurs augmenterait de presque 20% !* ». Il est évident que des critères sont nécessaires pour définir statistiquement ce qu'est un chômeur, et on peut penser que si les critères restent stables, les statistiques donneront une tendance significative de l'évolution du chômage. La question qui se pose est que le choix de ces critères est parfaitement arbitraire, dans le sens où ce ne sont pas des considérations d'ordre théorique qui les justifient : pourquoi quatre semaines et pas cinq ou trois ou huit ? Et on peut craindre (mais je ne connais pas de démonstration probante à ce sujet) que des changements de critères modifient non seulement les grandeurs mais également le sens de leur évolution. En tout état de cause, nous devons nous poser la

question de ce qu'est le chômage « réel », c'est-à-dire celui qui pourrait être comparé à ce que dit la théorie économique.

Au total, pour revenir à l'interrogation de départ « la science économique est-elle une science ? », les quelques éléments que j'ai évoqués me conduisent à répondre en deux temps.

S'il s'agit de penser que l'économie politique pourrait énoncer des « vérités scientifiques », au sens où les sciences dures énoncent des « vérités scientifiques », ma réponse est clairement négative. Ni la cohérence logique des théories, ni le couplage aux faits ne supportent la comparaison. Autrement dit, si nous n'avons comme seule image de la science (comme mode de production de connaissances sur le monde) que celle que nous livrent les sciences dures, c'est-à-dire grosso modo les sciences de la nature, la science économique n'est pas une science.

Par contre, si nous pensons qu'il n'y a pas qu'un seul mode de production de connaissances sur le monde, que celui mis en oeuvre par les sciences de la nature n'est que l'un d'entre eux (Schwartz l'appelle le mode « épistémique »), si nous admettons que l'économie politique, malgré ses incohérences logiques, malgré ses difficultés à définir son objet, nous fournit des interprétations du monde social, nous met en mesure d'agir sur lui, de le maîtriser voire de le transformer, alors je ferais une réponse plus nuancée. Il est possible en effet de définir un mode de production de connaissances spécifique aux activités humaines (que Schwartz appelle le mode « ergologique ») et qui me paraît

mieux adapté au monde économique. Fondé sur le dialogue des savoirs, sur la prise en compte notamment des savoirs que les protagonistes des activités économiques investissent dans leurs pratiques, ce mode de production ergologique produit des connaissances qui peuvent être qualifiées de scientifiques, dans la mesure où elles sont le résultat à la fois d'une construction conceptuelle et d'une validation (ou d'une réfutation) par l'ensemble de ce qui autrefois avait été désigné par le terme de « communauté scientifique élargie ». Autrement dit encore, si l'économie politique, et les économistes, veulent copier les sciences dures, ils ne feront que de la mauvaise copie. Si au contraire ils acceptent de considérer qu'il y a une autre façon de faire, s'ils acceptent de quitter leur position d'experts en extériorité par rapport aux activités économiques et sociales, s'ils acceptent de confronter leurs propres savoirs à ceux de ce qu'il est convenu d'appeler les « agents économiques » (chefs d'entreprises, salariés, consommateurs, chômeurs, organisations syndicales, etc.), alors il est envisageable que la question de départ ne soit même plus posée.

PENSER LE TRAVAIL COMME ACTIVITE POUR PENSER LA MISE EN COMMUN DE VALEURS AU TRAVAIL⁶⁶

Muriel Prévot-Carpentier

Penser le travail comme activité, qu'est ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que le travail ? Que demande-t-il ? Le travail est toujours une production, une transformation. Tout travail produit quelque chose de matériel ou d'immatériel, transforme quelque chose. Le point de vue ergologique que je vais développer considère que le travail est une activité de transformation du milieu de vie de la personne qui l'accomplit. Ce milieu de vie peut-être le lieu de travail de la personne salariée par exemple. Néanmoins le travail en tant qu'activité ne peut pas être considéré *stricto sensu*.

⁶⁶ Cet article a été écrit pour le colloque « La fonction socialisatrice du travail, portée, limites et conditions d'exercice » organisé par le Centre Interdisciplinaire d'Ethique de la Chaire d'Ethique au Travail de l'Université Catholique de Lyon, les 3 et 4 avril 2008.

La démarche ergologique, dans laquelle je me situe, est une démarche épistémologique de production de connaissances sur l'activité humaine. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'activité de travail, centrale dans nos sociétés marchandes. Dans cette démarche, les concepts sont élaborés au plus près des situations réelles de travail.

J'attire votre attention sur la confusion possible entre les termes d'ergologie et d'ergonomie. L'ergologie est bien une démarche de production de connaissances sur l'activité humaine, pluridisciplinaire, qui n'appartient pas à une discipline en particulier. L'ergonomie que je mentionnerai à plusieurs reprises au cours de cette communication est une discipline constituée, elle est l'étude de l'homme au travail en vue d'adapter le travail à l'homme.

1. Penser le travail comme activité

1.1. La renormalisation et la capacité normative du sujet

L'analyse de l'activité nous montre que l'anticipation de tout ce qui pourrait se produire est impossible dans un milieu qui n'est jamais totalement stable ou exempt de variabilité. C'est ce qui produit ce que Yves Schwartz appelle la dialectique entre l'impossible et l'invivable : « *l'impossible et l'invivable s'alimentent sans cesse pour requérir sans relâche du vivant humain arbitrage et décision* » [6, pp. 669-670]. C'est pourquoi l'approche ergologique définit qu'il y a une normativité qui émane du

vivant lui-même. La réalisation de l'activité humaine ayant lieu dans un réel non programmable, il y a toujours « des trous de normes » qui font appel au sujet pour être traités. Tout n'est pas normé, donc c'est le vivant qui devient « centre de décision » pour dépasser « cette lacune irréductible ». La personne en activité fait usage d'elle-même, elle est en situations de « dramatiques » : « *chacun est renvoyé pour une part à lui-même pour traiter ces « trous de normes », ces variabilités* » [7, p. 21]. L'individu est donc toujours pour partie créateur de ses propres normes ; nous définissons ce processus sous le terme de renormalisation.

La renormalisation est donc un processus de gestion de l'écart entre les normes antécédentes à l'activité et ce que l'individu doit faire dans le « ici et maintenant ». Cette renormalisation est nécessaire à la réalisation de l'activité car la norme est toujours seconde, venant unifier un réel qui s'est déjà produit, c'est bien l'individu qui doit déterminer l'activité par ses arbitrages macro ou micro. Dans cette capacité normative de l'individu se déploie également sa notion de ce qui est normal par rapport à ses valeurs et à sa compréhension des normes antécédentes qui contraignent son activité. Ce point de vue est issu de la philosophie de la vie canguilhemienne qui considère que c'est la « *normativité qui fait pour l'homme le sens de sa vie* » [6, p. 607]. Vivre, c'est faire usage de soi et transformer son milieu.

Il y a donc toujours ce qu'on appelle en ergonomie un « écart prescrit-réel », c'est-à-dire un écart entre ce qui est demandé à la personne, le prescrit, et ce que la réalisation de sa tâche lui demande, le réel. Selon la conception de ceux qui prescrivent le travail, il arrive que l'on tende vers une tentative de

neutralisation de cet écart prescrit-réel. Cela correspond à un refus de la capacité normative du sujet. Cela risque d'amener la personne à ne plus se sentir vivante mais instrumentalisée, devenue objet. Un travail peut être fait sur la réduction de cet écart prescrit-réel afin de mieux le gérer. Cependant prendre le risque de vouloir le réduire, c'est aussi décider de réduire les marges de manœuvre du sujet au travail, sa capacité à retraiter les valeurs. Une trop grande réduction de l'écart correspond à l'amointrissement des marges de manœuvre de l'individu, de ses possibilités d'expression. Les études ergonomiques sur le travail parcellaire et répétitif ont bien montré le danger physiologique et psychique de la volonté d'une rationalisation trop importante du travail. Guillaume Le Blanc parle du danger d'une « subjectivité résorbée », réduite aux seuls gestes utiles [3, p. 194].

Il est donc nécessaire de reconnaître que l'opérateur est marqué par sa situation de travail au niveau moral, psychologique, cognitif et physique. L'homme au travail est un corps-soi, c'est-à-dire un homme global et non pas quelqu'un qui sort et entre de son lieu de travail en ayant oublié hors travail ce qui se passe dans le travail. L'activité normalisatrice de l'individu implique aussi de l'observer en tant que sujet sous peine de ne pas saisir réellement l'activité industrielle. Cela ne va plus être uniquement à la singularité de la situation de travail que va s'intéresser l'ergologue mais à la subjectivité de l'individu. Il faut « *se prendre comme sujet micro-participant inévitable des opérations productives* », « *le travail devient le rapport du vivant humain à son milieu de vie, rapport non exclusivement subi mais aussi orienté par le vivant lui-même* » [4, p. 21].

1. 2. L'usage de soi par soi et l'usage de soi par d'autres

Nous considérons que « *les normes n'anticipent pas tout. Donc travailler c'est risquer, faire « usage de soi »* » [8, p. 187], « *il y a usage et non pas simplement exécution* » [8, p. 189]. Personne, pas même les gens qui les conçoivent, ne pense que les fiches de postes, les descriptions des métiers, l'expression des objectifs et des procédures pour les atteindre suffisent pour comprendre ce qu'il se passe dans le travail.

J'ai commencé en parlant du sujet, de sa capacité normative, de ses régulations qui modifient le milieu. L'individu s'adapte au milieu mais l'adapte aussi en fonction de ses propres valeurs. Cependant cet individu est en activité, il est donc forcément en interaction avec les autres, sous l'effet de normes antécédentes élaborées préalablement et sans lui. Il vit, existe dans un milieu qui le contraint, même s'il ne fait pas que le subir. Il ne sait pas toujours d'où viennent les influences dont il subit les effets, il est soumis à ces influences sociales, qui déterminent pour partie son activité en l'anticipant ou en la prescrivant. Par conséquent, si l'on pense le travail comme une activité, même un arbitrage individuel ne peut pas être considéré comme relevant du seul libre arbitre de l'individu qui l'accomplit : « *on ne travaille jamais tout seul, même quand on en a l'impression, parce que les autres sont là à travers la préparation du travail, la prescription, l'évaluation* » [8, p. 188].

Lorsqu'on regarde le travail à la loupe comme le fait l'ergonome, on identifie les multiples déterminants qui sont pris en compte par la personne au travail. On ne peut comprendre le travail en

restant à l'échelle de l'individu, « *il faut penser la présence de l'autre* » [8, p. 189] car elle va impacter nos choix. Le terme de choix ne signifie pas absence de contraintes, simplement on estime qu'il y a toujours des choix possibles, des arbitrages faits par la personne qui travaille. Ces choix sont parfois de micro choix du sujet : leur influence dépend aussi de la position, de son statut et de ses possibilités d'expression dans l'entreprise ou dans la société dans laquelle il vit. Tout n'est donc pas idyllique, « *chacun cherche au travail l'équilibre entre usage de soi requis et consenti* » [8, p. 194], c'est-à-dire entre ce qui est demandé et les efforts qu'il est prêt à fournir pour y arriver, le degré d'engagement qu'il souhaite concéder.

Pour conclure cette première partie, je reviendrai sur le terme de socialisation en citant Schwartz qui privilégie le terme de « *mise en patrimoine, même pour l'individu, de préférence à des termes comme « socialisation, « insertion », participation au « lien social » : ceux-ci n'indiquent pas le problème, la dramatique fondamentale du rapport à soi dans l'activité industrielle, qui est l'équivocité, la mobilité, la concurrence des patrimoines possibles ; l'activité et la vie requièrent en permanence des choix, le travail est toujours « destin à vivre* » » [8, p. 605].

2. Des Entités Collectives Relativement Pertinentes (ECRP)

Je vais maintenant aborder une seconde partie, dans laquelle je présenterai le concept d'« entités collectives relativement pertinentes » [8, pp. 141-157] (ECRP dans la suite de l'article) qui élargit ce que l'on entend habituellement par la notion de « collectifs de travail », notamment en ergonomie.

2. 1. Des configurations imprescriptibles

L'ergonome examine comment une équipe « élabore des stratégies collectives qui ne résultent pas de la simple addition de stratégies individuelles parallèles » [1, pp. 98-99]. Il apparaît dans de multiples études que la « construction d'une représentation commune de la situation » [1, p. 99] est particulièrement cruciale dans les situations à risque. L'ergonomie parle de « modifications conjoncturelles du travail collectif – qu'elle nomme aussi « régulations » » [1, p. 101]. Lorsqu'on regarde les ECRP, on se rend compte qu'elles se déploient et se laissent voir car la situation est issue d'une conjoncture non anticipée et résolue par l'interaction des acteurs. Mais ce concept d'ECRP va au-delà de ce que l'on prend en compte en tant qu'ergonome lorsqu'on analyse le travail car il tente de comprendre les éléments des débats de valeurs qui se jouent individuellement et collectivement dans le travail. Et quoi qu'il se passe, même si les collectifs résolvent des problèmes conjoncturels, c'est structurellement qu'il y a des coopérations aux configurations imprévisibles qui sont permanentes, même si on ne peut pas les prévoir.

En effet, pour réaliser son activité, l'individu s'inscrit dans plusieurs entités. L'équipe avec laquelle il est prévu qu'il travaille mais aussi celles avec lesquelles il collabore ponctuellement selon le type de projet sur lequel il travaille. Cela peut dépendre aussi de la saison, du moment de la journée, d'un besoin ponctuel d'achat de matériel ou de réajustements avec un service de logistique, etc. Ces exemples montrent que ces entités collectives ne sont ni totalement anticipables ni figées et ne peuvent

être délimitées que tendanciuellement en raison du caractère dynamique de l'activité. Jamais le réel n'est entièrement anticipable, un « *écart existe toujours entre ce qu'on s'est donné a priori comme organisation, comme affectation des gens à certaines places, et puis la réalité de l'effectuation (...), ce sont les exigences internes à l'activité humaine* » [8, p. 145].

Ce concept s'est développé car au plus près de l'activité réelle de travail, on s'aperçoit que « *quelque chose de diffus (...) se crée entre les gens* » [8, p. 150] et permet l'efficacité. En effet, tout ne peut pas se modéliser par avance, s'anticiper, se prévoir. Lorsqu'on essaye d'analyser le transit d'information au sein de ces collectifs, ce transit apparaît indispensable « *pour comprendre la qualité d'effectuation d'un certain nombre de tâches demandées* » [8, p. 144]. La transversalité de l'activité apparaît alors comme primordiale ; on se rend compte en observant qu'on ne peut pas prévoir ce qui va être demandé en terme de choix, d'arbitrages individuels et collectifs par la situation. Peu d'arbitrages sont individuels dans une situation de travail et même ceux qui paraissent l'être ont été mesurés selon des déterminants ayant trait à l'environnement social de travail du sujet, selon les enjeux sociaux auxquels il s'estime et se sent soumis.

Les organigrammes sont indispensables pour identifier et assigner les responsabilités de chacun mais « *on est forcément conduit à découper la tâche et donc à perdre quelque chose de sa globalité* », « *l'organisation doit être plastique* » [8, p. 145]. C'est « *une chaîne (...) à géométrie variable, mouvante et qui est proprement la création même* ». « *C'est une création locale des différents protagonistes de la situation. En cela, c'est une manière de « vivre » sa vie au travail* » [8, p. 146] :

« on ne peut circonscrire à l'avance dans l'espace et dans le temps, ce qui est pertinent comme zone d'échange, de communication pour mener une action à son terme » [8, p. 151].

Le fait que les différents membres d'un collectif se comprennent alors que nous ne les comprenons pas montre *« une densité de vie commune » « qui sort complètement des organigrammes et des prescriptions de toutes sortes »* [8, p. 155]. Les gens ont ensemble, en commun, une sédimentation d'expériences, une mise en patrimoine, qui favorisent la performance dans la réalisation du travail. En effet, c'est peut-être grâce à ce type de coopérations qu'un retard sera comblé ou qu'ils arriveront à faire face à un aléa. Ces coopérations existent et se retrouvent dans tous les métiers, que ce soit pour l'ouvrier spécialisé faisant partie d'une équipe soumise à un processus continu ou pour le professeur qui travaille à son domicile et à distance de l'équipe pédagogique avec laquelle il pratique. Les coopérations seront différentes, les besoins également mais la régulation collective sera visiblement utilisée lors de certaines périodes, ou parfois de manière moins visible lors d'arbitrages individuels du sujet. On peut penser aux périodes d'examens pour les professeurs, mais également à la prise en charge de ses cours au pied levé par un autre enseignant lorsqu'il tombe malade.

2.2. La mise en commun de valeurs

L'observation des modes opératoires montre des constructions de normes communes, explicites ou non, qui permettent aux individus de produire et de travailler ensemble. L'élaboration de ces normes implique le partage ou la mise en commun de valeurs entre ces personnes qui travaillent et collaborent.

Dans l'entité *« se logent l'efficacité collective au travail mais aussi les valeurs socialement partagées »* [8, p. 156]. Si *« ces ECRP se construisent, cela veut dire que des valeurs entre les hommes et les femmes sont assez fortes pour les cristalliser. Cela veut dire que ces valeurs là adhèrent à l'activité elle-même et sont donc prénantes, pour les gens qui sont sur place »* [8, p. 156].

Ces entités collectives apparaissent alors comme les lieux de mise en commun et de débats de valeurs : la mise en commun de valeurs comme par exemple l'acceptation de l'ajout d'une tâche pour faciliter un gain de temps. Il y a une élaboration de normes collectives par un *« travail et retravail des valeurs qui nous animent tous dans notre vie sociale. C'est l'échelon (...) microscopique, mais un échelon quand même, de ce que c'est que vivre ensemble »* [8, p. 145]. Cela peut-être également par exemple considérer comme normal de son propre point de vue d'aider un jeune collègue, même si on sait que cela nous mettra en retard et nous amènera à rester plus tard le soir.

En effet, un travail avec des ouvriers postés nous montrait que *« la productivité des installations dépend directement de la qualité des rapports de coopération dans l'équipe. Mais elle-ci ne peut-être « prescrite » par personne, elle dépend d'une « entente » qui s'instaure ou non au sein de celle-ci »* [5, p. 49]. Par conséquent, les personnes ne sont pas « interchangeables », il y a « un véritable travail de construction » du collectif qui est difficile du fait de l'absence de prescrit [8, p. 189]. Il y a un patrimoine, un gisement de valeurs dans lequel il faut puiser, en espérant que la mise en commun avec les autres personnes du collectif, ou dont on a besoin pour coopérer, soit possible par un partage de valeurs proches. Il y a donc *« de multiples circulations (...) [qui] ne peuvent être anticipées par*

aucune règle. Des règles qui supposent pour que ça marche une communauté de valeurs ». Les personnes se connaissent, se côtoient et se comprennent implicitement, elles savent comment elles peuvent s'adresser les unes aux autres, « *sans quoi il faudrait négocier en permanence les échanges, ce qui prendrait beaucoup de temps* » [8, p. 155]. Donc « *il existe quelque chose de l'ordre des valeurs communes plus ou moins formalisées, qui vont plus ou moins loin, qui à certains moments peuvent montrer leurs limites. Quelqu'un peut [refuser de faire quelque chose] (...) c'est pour cela que c'est relativement pertinent, c'est flou, c'est fragile, très fragile* » [8, pp. 155-156].

La valeur commune d'une équipe peut-être de « *gagner du temps pour ne pas en perdre* » [8, p. 154] lorsque quelque chose de compliqué à gérer surviendra. Ces valeurs communes peuvent amener les équipes à ne pas suivre les procédures à la lettre, à ne pas demander la validation de leur hiérarchie pour commander une action auprès d'un collègue alors que c'est prévu par les procédures. C'est là que l'on voit que les encadrants font aussi partie de l'entité collective et ferment les yeux sur la validation qui ne leur a pas été demandée en temps réel, voire l'anti-datent si nécessaire. Un climat de confiance partagé est établi au sein de certaines entités collectives, de compréhension des contraintes inhérentes à l'activité. En effet, cette mise en commun de valeurs fonde aussi une conception commune du métier. Il y a « *divers ingrédients constitutifs du métier : inscrit dans une culture et par là lieu de travail de valeurs, dimension professionnelle, dimension de collectifs construisant leur vivre industriel ensemble* » [6, p. 25].

Fondamentalement, on se rend compte que ce qui favorise la création d'une entité collective solide, qui fonctionne bien, ce sont d'abord des éléments qui ne dépendent pas directement du travail : des affinités qui peuvent être de voisinage, ou simplement amicales ou encore politiques, syndicales, religieuses. C'est ce qui constitue une communauté de valeurs. Comprendre le concept d'ECRP, c'est comprendre qu'il « *faut laisser la place à ces valeurs, pour qu'elles puissent s'exprimer d'une certaine manière* » [8, p. 153].

Je terminerai cette seconde partie définissant le concept d'ECRP, en explicitant chacun de ses termes [9] (Schwartz, le reconnaît lui-même comme un terme « un peu barbare ») [8, p. 141].

D'abord celui d'« entité », entité parce que ce sont des « *lieux de transition dynamique* » [8, p. 141], des agrégations de groupes d'individus selon des contours parfois flous et en tous les cas mouvants. Leurs « frontières » [8, p. 144] sont invisibles, elles englobent des personnes de services différents, des personnes qui se connaissent mais dont la coopération n'était pas prévue.

Des entités « relativement » pertinentes, pourquoi seulement « relativement » ? Le « relativement » insiste sur le fait qu'on ne peut jamais savoir quel est le poids de l'organigramme, de l'organisation prescrite au départ. Il a un poids et l'entité peut être très proche de cet organigramme, fonctionner en respectant les voies hiérarchiques et les processus définis pour y référer. Dans d'autres cas, le travail est efficace en raison d'une répartition collective qui est très loin de l'organigramme prévu dans l'entreprise. Là, nous considérons que l'entité collective est très pertinente car les personnes ont créé

une configuration nouvelle qui a un fort degré de pertinence au regard de ce que cette coopération permet en terme de résultats. Le degré de pertinence s'évalue donc selon le degré d'importance de ces ECRP pour assurer le travail collectif. On ne peut jamais prévoir à l'avance et parfois l'ECRP est seulement relativement pertinente car sa configuration n'apparaît pas fondamentale, produit seulement des effets à la marge, afin d'améliorer des détails. C'est relativement pertinent car ce n'est pas une condition *sine qua non* pour que cela fonctionne mais cela existe, cela fait partie de l'histoire.

Le dernier terme est donc celui de « pertinente ». L'entité est pertinente selon les normes de l'entreprise mais aussi du collectif. Elle est pertinente du point de vue du travailler ensemble, de l'organisation, de l'efficacité, de ce qui fait tenir ensemble les gens dans le travail. Il y a une pertinence de l'organigramme mais il y a également une pertinence de l'entité collective, par rapport au fait qu'on ne travaille jamais seul et qu'on doit s'organiser pour travailler avec d'autres en s'adaptant à d'autres. C'est pertinent pour rendre compte de ce qui se joue jour après jour dans le travail. Enfin, le terme de « pertinent » renvoie en même temps à la force de cette entité, à sa cohésion, à la force des valeurs qui sont partagées au sein de ce collectif.

3. Reconnaître et gérer la dimension politique du travail

Dans cette troisième et dernière partie, nous verrons que ces entités collectives sont productrices à la fois d'histoires singulières et d'Histoire au sens politique. Nous terminerons en évoquant la manière dont est reconnue et gérée la dimension politique du travail.

3. 1. La production d'histoires locales et d'Histoire au sens politique

Ces entités collectives sont des lieux de développement de valeurs communes qui font histoire. Il y a une mise en historicité d'un vécu commun, qui n'est jamais réellement individuel comme nous l'avons vu. Le vécu n'est pas séparable des autres interactions présentes dans le milieu, auxquelles la personne qui travaille est soumise. En effet, *« la gestion au sens économique [qui est primordiale aujourd'hui] n'est pas séparable des modes de « gestions de soi-même » dont le contenu et le destin, [ne sont] jamais univoquement déterminés par le milieu technique objectif, [ces gestions] renvoient à toutes les dimensions et contradictions de l'histoire faite et de l'histoire à faire »* [5, p. 50].

Les entités collectives sont *« affrontées collectivement à des normes antécédentes »* et sont *« un creuset de renormalisations »* [6, p. 603], elles sont donc elles aussi normatives. Cependant si *« la normativité est universelle (...) les normes en débat sont fondamentalement et indéfiniment plurielles »* [6, p. 688], donc on ne peut pas savoir ce qui va ressortir de ce processus normatif, ce qui va faire histoire, sans aller voir de près : *« le véritable outil fourni par l'approche ergologique, c'est l'appel à transformer le regard et l'écoute, c'est proposer des processus, des démarches d'apprentissage toujours partiellement locales pour ces resingularisations, pour faire émerger et si possible faire parler ces interfaces d'histoires que chaque situation re-propose »* [6, p. 688].

Il faut donc replacer la situation dans son histoire c'est-à-dire se souvenir de ce que nous appelons, « la dialectique des registres », c'est-à-dire l'aller-retour entre le Registre Un, des normes antécédentes à l'activité et le Registre Deux qui correspond à l'histoire en train de se faire. Le Registre Deux, c'est ce qui ressort des renormalisations et qui fait histoire, qui transforme les normes antécédentes, qui conduit à de nouvelles configurations de ces normes antécédentes. Cette dialectique des registres est à la fois matrice d'Histoire et productrice de concepts, elle joue du niveau le plus local, dans le plus micro de l'activité, dans ce que peut-être nous n'irons jamais voir, jusqu'au niveau le plus macro, global, général. Cette dialectique va donc du micro au macro et transite dans les deux sens, en passant par différentes entités, par exemple de l'individu à l'équipe, au service, à l'entreprise, au pays, à la communauté formée par différents pays, etc. : elle est donc productrice de ce qu'on appelle les petites histoires, les histoires locales mais aussi de l'Histoire au sens politique. Il y a donc des débats de valeurs qui se jouent localement et globalement dans cette dialectique micro-macro productrice à la fois d'histoires singulières et d'Histoire au sens politique. Comprendre « *via la dialectique du local et du global, comment l'histoire advient* » [6, p. 604], c'est appréhender une dialectique à double sens « *des normes antécédentes sans laquelle le processus historique nous paraît ne pouvoir réellement s'expliquer* » [6, p. 608].

3. 2. Promouvoir un ergomanagement

Cette mise en histoire signifie aussi qu'il faut bien penser aux contours des ECRP et à leurs points d'appui, à ce que l'on pense avoir identifié comme leurs principes fondateurs dans les contextes de

transformation. Il faut replacer la situation dans son histoire, c'est-à-dire se souvenir de « la dialectique des registres » car « *il est exclu de penser qu'on arrivera à domestiquer une innovation, à la rendre efficace sans un retravail des entités collectives relativement pertinentes* » [8, p. 150].

Il est primordial de comprendre et de faire l'apprentissage - imprintage de cet aspect socialisateur du travail en analysant de près les situations de travail. De manière très pratique, dans des contextes où des transformations vont avoir lieu, où des changements qu'ils soient techniques ou organisationnels sont envisagés, on peut penser « *dans une perspective sociologique classique, que les transformations vont supprimer les ECRP alors qu'elles vont se reformer différemment* » [9].

Ce concept d'ECRP nous incite à ne pas penser que les collectifs sont rompus lors du départ d'un de leurs membres par exemple ou par un déplacement du lieu de travail. Ce concept nous invite à aller voir comment une entité similaire ou tout à fait différente dans son modèle de fonctionnement se reconstruit autour d'autres membres : qu'est-ce qui est conservé ? Qu'est-ce qui est transformé ? Qu'est-ce qui permet que cela fonctionne mieux ou moins bien ? Qu'est-ce qui semble manquer à ce collectif ou au contraire favoriser sa cohésion ?

Il y a des choses qui peuvent tendanciellement s'anticiper heureusement mais comme l'anticipation ne peut être qu'en tendance, il est nécessaire, d'aller voir, d'analyser au plus près de la situation pour comprendre et favoriser le fonctionnement de ces collectifs : en effet, « *il faut recevoir les nouveautés et cela introduit une perturbation [qui est à anticiper pour la tempérer un peu], même si à terme c'est positif* » [8, p. 150], car « *il y a une articulation très intéressante et jamais anticipable entre*

l'installation nouvelle à intégrer et puis des traditions, des histoires, toute une série d'acquis qui rendaient jusque là efficace le travail » [8, p. 150]. Par conséquent, il apparaît que « c'est un vrai travail de construire ces ECRP, de reconnaître leur construction, de favoriser leur construction et de favoriser (...) la relative stabilité de cette construction » [8, p. 156].

Il y a une hiérarchie, des responsabilités qui sont différemment réparties, une dénivellation qui se traduit par des classifications de salaire différentes. *« Et en même temps, il faut que s'instituent des procédures, ou des processus, qui passent par des canaux absolument imprévisibles » [8, p. 152]. « Cette question est un vrai travail, dans le collectif relativement pertinent », il faut que « les gens dans les organisations [arrivent] (...) à assumer leurs responsabilités et en même temps (...) à aller contradictoirement contre cette dénivellation (...) pour faire droit et place à toutes les micro créativité, aux valeurs des autres dans le travail, on voit très bien comment cela aboutit, [lorsque ce n'est pas le cas], à des crispations, à des retraits et à des pertes considérables d'efficacité, à des risques en tout genre » [8, p. 153].*

Alors qu'est pointée une dimension de plus en plus individuelle du travail, voire individualisatrice, il semble qu'un regard sur l'activité nous amène à réévaluer cette question, à penser la personne au travail comme agissant dans un milieu toujours en interaction avec d'autres. En langage ergologique, nous dirions qu'il y a toujours de l'usage de soi par d'autres. Il apparaît que la personne au travail arrivant jusqu'à une situation de rupture, l'est de part l'absence de marges de manœuvre dans son activité, de l'impossibilité à laquelle elle est amenée par les normes antécédentes qui lui sont imposées

et qui la phagocytent (normes techniques, objectifs à tenir, délais à respecter, etc.) de trouver des espaces suffisants pour exercer même de micro renormalisations lui permettant d'arriver au(x) résultat(s) attendu(s). Cette situation d'isolement dans son travail, effectivement ne lui permet plus ni de trouver, d'imaginer des ressources personnelles ni même au sein d'un collectif pour arriver à un résultat. Cette situation décrite comme de l'isolement est issue des injonctions, du poids que lui fait porter le milieu socialisé, les personnes hiérarchiquement plus élevées ou même subalternes.

Par conséquent, le fait de regarder le travail comme une activité nous amène à considérer la situation de travail dans sa globalité et à considérer que les problématiques posées par le travail, même lorsqu'elles sont renvoyées à la responsabilité individuelle de quelqu'un, ne peuvent pas l'être. On pointe une dimension individualisatrice et il s'agit de non respect du sujet qui a intégré des contraintes externes qu'il se retrouve seul à porter, qui l'amènent à se sentir isolé. Isolé, il l'est effectivement puisqu'il est totalement renvoyé à lui-même et à ses propres capacités, ressources, imaginations pour trouver des solutions.

La question qui reste à poser est la suivante : les gens gèrent, régulent, il faut du prescrit dans le travail mais au lieu de créer, produire dans la souffrance, pourquoi ne pas favoriser l'élaboration d'un prescrit qui favorise la fluidité de l'activité, la plasticité de ces ECRP alors que les procédures d'autorité entravent leur déploiement ? Il vaut mieux créer les conditions de développement de leur plasticité, à la fois pour des questions d'efficacité mais également parce que sinon on mutile le travail, on crée de la souffrance. Si l'on analyse l'activité de travail, on est incité à aller vers un ergomanagement, c'est-

à-dire à essayer de construire une ligne managériale qui raisonne, conçoit, prescrit le travail par rapport à l'activité réelle. L'ergonomie parlait déjà de « constituer le point de vue de l'activité » par la « confrontation des points de vue » [2, p. 57]. La démarche ergologique va ajouter que l'enjeu politique du travail semble de créer les conditions pour que l'usage que chacun fait de lui-même ne soit pas sans cesse soumis à des tentatives de neutralisation. Pour favoriser une efficacité qui ne s'obtienne pas dans la souffrance, on voit qu'il faudrait favoriser le bien vivre au travail, ce qui agit plus largement sur le vivre ensemble.

A l'inverse, je cite Schwartz encore une fois, *« lorsqu'on a des politiques systématiques d'individualisation, de mise en concurrence, de destruction des équipes parce que justement elles sont le lieu d'une vie commune qui n'est pas une vie prescrite, commandée, imposée, lorsque tout cela est sans cesse mis à mal, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait une sorte de dégoût, ou de désintérêt par rapport au politique parce qu'on n'y croit pas, parce que, dans le quotidien, ça ne cesse de s'effriter, ou d'être battu en brèche : à ce moment là, le politique n'a plus grand sens. (...) on saisit là, vraiment, ces dialectiques du local et du global ou du microscopique et du macroscopique, qui vont dans les deux sens »* [8, pp. 156-157].

4. Conclusion

En conclusion, « la voie la plus simple » paraît être de « gérer à l'autorité, à l'organigramme, à la prescription, alors que ce n'est pas à cela qu'on doit l'efficacité d'un collectif » [8, p. 156]. Des ECRP très fortes « ont structuré par exemple le mouvement ouvrier » [8, p. 157], elles sont moins présentes aujourd'hui. Il y a une certaine « atomisation des formes d'activité », on peut penser à la diminution des lieux permettant de les construire par exemple avec le télétravail, à tout ce qu'on peut faire à distance grâce à Internet. L'individualisation des fonctions, des responsabilités, renvoie chaque individu à un isolement qui peut conduire à des drames comme nous l'avons évoqué. La notion d'ECRP ne réfute pas ces faits et nous savons que l'individu qui est bien la dernière subdivision des entités collectives relativement pertinentes. Mais il ne faut pas faire de « catastrophisme » car « *on ne peut pas se passer de ce lien entre des valeurs et des activités et on ne peut pas se passer de la construction de liens avec ses semblables* » [8, p. 157].

Références bibliographiques

- [1] DARSE F., MONTMOLLIN M., 2006, *L'ergonomie*, Paris, La Découverte
- [2] GUERIN F., LAVILLE A., DANIELLOU F., DURAFFOURG J., KERGUELEN A., 1997, *Comprendre le travail pour le transformer*, Paris, éditions de l'ANACT
- [3] LE BLANC G., 2002, *La vie humaine. Anthropologie et biologie chez G. Canguilhem*, Paris, PUF
- [4] SCHWARTZ Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Editions Sociales
- [5] YVES SCHWARTZ, 1994, *Travail et Philosophie, Convocations mutuelles*, Toulouse, Editions Octarès
- [6] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Editions Octarès
- [7] SCHWARTZ Y., 2001, « Philosophie et ergologie », *Bulletin de la Société française de Philosophie*, Paris, Librairie Vrin
- [8] SCHWARTZ Y., DURRIVE L. (coord.), 2003, *Travail et Ergologie, Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Editions Octarès
- [9] SCHWARTZ Y., 2008, « Epistémologie et Ergologie », cours de Master 2^{ème} année, Aix-en-Provence, Département d'Ergologie, Université de Provence, 8 février

DOSSIER : « ERGOLOGIE, TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT

L'INFLUENCE DU TRACE DE MOBILITE DANS LA NOTION DE TERRITOIRE ET DANS LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Liliana Cunha et Marianne Lacomblez

1. Introduction

Cet article est le résultat de la participation aux premiers séminaires du « réseau franco-lusophone », à Maputo. Créé avec l'objectif de constituer un cadre de coopération pluridisciplinaire et pluri-professionnel concernant les questions du développement, l'articulation entre les projets de développement et les réalités locales est au cœur de son approche.

Cette question n'est pas nouvelle pour l'ergonomie, puisqu'elle valorise les analyses réalisées sur le lieu où vivent des personnes concrètes, cherchant à donner plus de visibilité aux contradictions entre un développement préconisé et ce que l'activité réelle de travail révèle comme prioritaire. Mais elle s'ouvre sur d'autres opportunités de débat lorsqu'elle est articulée avec la perspective de l'ergologie.

Le fil conducteur de ce texte est une discussion autour de l'importance des systèmes de mobilité privilégiant les transports publics - particulièrement le transport routier de passagers - au sein de projets plus globaux de développement local. L'ergologie est convoquée ici pour le lien qu'elle établit entre « *l'infinitésimal* » et « *les niveaux plus globaux de la vie historique et sociale* » [18, p. 78] et pour ce qu'elle permet de mettre en évidence sur le plan des choix qui caractérisent la singularité des espaces, des activités et des personnes qui travaillent.

La mobilité est une dimension particulièrement valorisée dans le cadre d'initiatives qui ont pour objectif le développement local : il est fondamental de structurer un réseau d'accessibilité et de circulation entre les lieux de résidence et les endroits où les activités économiques et sociales sont concentrées, afin de consolider le développement mis en perspective. Penser la mobilité de cette façon polarisée nous conduit à l'idée selon laquelle la création de conditions de transport des personnes se justifie surtout en des lieux déjà considérés comme développés, vers lesquels, ou à partir desquels, un nombre significatif de personnes ressent le besoin de se déplacer.

Les schémas de mobilité au Portugal ont subi d'innombrables changements au cours des deux dernières décennies, non seulement en raison de l'évolution des structures urbaines, mais aussi parce que le paradigme des déplacements est de plus en plus diffus [7]. Les mouvements pendulaires maison-travail-maison sont interrompus par des destinations intermédiaires, correspondant à la participation à d'autres activités dont le poids devient progressivement prépondérant – activités de consommation, d'accompagnement des enfants, de socialisation – ce qui signifie que les déplacements

dans les transports en commun pour des raisons professionnelles, au moins dans certains contextes, ne sont plus dominants [11].

En réponse à ces besoins, les réseaux de transports doivent intégrer l'offre d'une multiplicité de combinaisons de déplacements possibles, ce qui suppose une mobilité de connectivité et de réversibilité [21]. Cela signifie que si d'une part, les réseaux doivent être structurés en fonction de pôles d'attractivité, il y a toujours d'autre part, des destinations qui ne correspondent pas à des zones de concentration d'activités, mais qui sont néanmoins recherchées. La connectivité d'un réseau présuppose l'existence d'interfaces entre les lignes et l'opportunité de transfert vers d'autres zones. Cependant, au cas où ces transferts ne correspondent pas à la destination finale, il est important de prévoir la possibilité de réversibilité de la circulation, c'est-à-dire, l'option de retour, dans le cadre d'un autre horaire, au lieu de départ du voyage.

Mais si la mobilité est porteuse de concepts, d'options et de stratégies qui visent à garantir l'accès des personnes aux activités de la vie quotidienne, elle est aussi soutenue par des valeurs qui influencent l'organisation des déplacements. La compréhension des dynamiques de mobilité ne peut donc être détachée de l'évolution de la société ni de la discussion concernant le développement en jeu par l'effet du déplacement des personnes.

2. La reconnaissance de l'espace et les stratégies de développement

La notion d'espace prend bien sûr une importance particulière dans la conception des réseaux de transports. Quoique habituellement réduite à sa dimension géographique, c'est à partir de l'analyse de l'espace que l'on signale les lieux où sont concentrées les activités qui influenceront le tracé des axes de mobilité. Dans ce sens, l'espace est entendu comme une variable qui intervient dans la mobilité, même si son importance est confinée à la passivité de la fonction qui lui est fréquemment attribuée : une simple fonction de support au fonctionnement des activités et au déplacement des biens, des informations et des personnes.

Pourtant le concept d'espace se libère lui-même des amarres imposées par une conception limitée à la dimension géographique. Même si les déplacements entre deux points (entre un lieu de départ et une destination) constituent l'unité élémentaire des analyses de flux visant la re-conception de réseaux ou de lignes de transport, la décision de renforcer l'offre dans des tronçons très demandés, et leur connectivité avec d'autres lignes, s'observe surtout lorsqu'elle est régulée par une définition économique. De même l'évolution des « matrices origine-destination »⁶⁷ révèle la dimension

⁶⁷ Analyses de flux et enregistrements de la fréquence de mêmes déplacements (les voyages avec le même point de départ et la même destination). Une matrice origine-destination « *contient la demande existante dans le réseau à des intervalles définis pour les différentes périodes de la journée, les jours de la semaine, etc.* » ; « *Elle est révélatrice de la demande réelle à une période donnée, indépendamment des lignes d'exploitation existantes* » [10, pp. 4-5 traduction libre].

historique de l'espace : la transformation des histoires de vie s'accompagne de nouveaux déplacements ou d'une réorientation des précédents, devenant plus ou moins récurrents pour les individus, selon la fonctionnalité ou la familiarité qu'ils entretiennent avec les espaces en question.

L'organisation de l'espace suppose ainsi une dimension politique, celle de l'engagement dans un projet collectif de développement particulier. Car l'option pour un mode spécifique de transport, par exemple, n'est pas essentiellement le résultat d'un choix individuel : elle est aussi le résultat de la comparaison des conditions offertes par chaque moyen de transport, et celles-ci sont le fruit de politiques spécifiques qui ont valorisé certains modes de transport au détriment d'autres, en tenant compte, explicitement ou non, de l'évaluation de leur impact en termes de développement global.

C'est dans la convergence de ces dimensions de l'espace, qui se joignent et se transforment mutuellement, que nous découvrons la notion de territoire. Nous nous sommes éloignés de l'idée d'espace comme « réservoir de ressources » et nous le découvrons comme territoire, comme espace « *doté de capacité dynamique et d'un projet spécifique de développement* » [14, p. 227, traduction libre]. En ce sens, nous partageons la critique « *d'une perspective du développement qui s'appuie sur la maximisation des opportunités économiques, entendues comme extérieures aux stratégies des acteurs et aux facteurs culturels liés aux différents milieux, élevant, en définitif, le territoire à la catégorie de sujet actif de développement* »⁶⁸.

⁶⁸ Traduction libre d'une citation de Pedroso [14, p. 220].

La notion d'espace *sédentaire*, acceptant sans réserve la localisation des activités en son sein, convoque finalement un nouveau débat : l'espace influence et est influencé par les options qui le développent.

Cette réflexion sur l'espace n'est donc pas indépendante de celle qui concerne les rapports entre transports et développement. Le point de départ est celui de l'affirmation des transports en tant qu'activité dont l'importance est reconnue. La notion de service public⁶⁹ lui est implicite et impose que la prestation de services de transport soit assurée, même dans des zones de basse densité ou dans des tranches horaires à basse demande [3]. Mais la mobilité ne laisse pas non plus l'espace « anonyme », elle promeut l'évolution des modèles d'organisation spatiale et le développement des régions.

Nous présenterons deux exemples, correspondant à deux situations différentes, afin de poursuivre notre réflexion. Le premier exemple reprend une analyse du réseau actuel de transports au sein d'une région du Portugal, à caractère rural ; il permettra de mieux cerner les options sous-jacentes à sa reconception. Le deuxième a pour base une expérience du système de transports à Maputo, effectuée lors des premiers séminaires du réseau franco-lusophone, et enrichie grâce à des études développées par d'autres auteurs dans ce contexte. Ces deux sources empiriques nous guideront dans l'analyse de la

⁶⁹ Règlement (CEE) n°1893/91, du Conseil du 20 juin 1991, concernant l'action des Etats membres en matière des obligations inhérentes à la notion de service public dans le domaine des transports ferroviaires, routiers et maritimes.

croissance et du développement de la ville de Maputo et dans celle des résultantes de la privatisation du secteur des transports routiers, que ce soit en termes de contraintes ou d'opportunités.

La présentation de ces deux situations n'a pas pour but de les situer l'une par rapport à l'autre, mais elle donnera plus de visibilité aux arbitrages qui opèrent lors de la conception des alternatives de mobilité dans deux contextes spécifiques traversés par des projets de développement différenciés. Notre objectif est de montrer comment l'intervention exige une immersion dans l'histoire de l'activité de travail, de ses protagonistes et dans l'histoire des territoires où d'autres perspectives de développement sont expérimentées et redéfinies.

3. Des espaces d'immobilité, des distances à parcourir...

3.1. Mobilité dans un territoire polarisé

La permanence dans ce territoire semble être en rapport direct avec les conditions de mobilité des citoyens : même si une zone géographique spécifique ne dispose pas des ressources nécessaires, cette insuffisance pourra être compensée par une amélioration de l'accès à des endroits qui concentrent ces ressources. C'est bien là le cadre de référence d'un projet de re-conception du réseau de transports en commun par autobus d'une région du Portugal, qui a privilégié dans son approche une base territoriale.

Dans des contextes nettement ruraux, comme c'est le cas ici, la mobilité des personnes est orientée vers les pôles centralisateurs d'activités considérées comme indispensables : la consommation, l'éducation et la santé. Il est alors fondamental que les pôles générateurs de mobilité concentrent des activités diversifiées qui provoqueront le déplacement de différentes personnes. De plus, et dans la mesure du possible, le tracé de la mobilité doit être superposable aux voies qui procurent les meilleures conditions de circulation.

Cependant, la faible densité de population qui caractérise cette région soulève quelques questions. L'analyse démographique et territoriale a en effet révélé une dispersion significative de la population dans les différentes communes, et cette faible densité induit une demande peu significative de transports en commun, particulièrement en ce qui concerne les passagers ne se déplaçant pas pour des raisons liées à la scolarité. Une enquête réalisée auprès des travailleurs de cette région a permis de vérifier que l'autobus ne correspond pas au mode de transport privilégié lors des déplacements vers le lieu de travail.

La dispersion des personnes fait intervenir d'autres éléments dans le débat relatif au tracé des lignes de transport. Non seulement il n'y a pas d'infrastructures qui permettraient la circulation d'un autobus sur des axes différents de ceux qui sont les plus demandés, mais les coûts associés à la réalisation de certaines déviations à partir du parcours principal pourraient aussi induire une augmentation des tarifs. Quel est alors le nombre minimal de personnes, de postes de travail ou d'autres activités économiques et sociales, ou bien quel est le taux de densité des logements, nécessaires afin de justifier une

fréquence de liaisons entre eux ? Quels accès peut-on mettre en place pour garantir une « mobilité de proximité » entre les lieux d'habitation et les parcours réalisés par les transports en commun ?

La réponse à ces questions concerne l'offre et, par conséquent, les options concrètes supportées par les acteurs économiques. Même si l'on sait que les transports en commun assurent des objectifs de promotion, de cohésion sociale et de non-discrimination, nous constatons que l'utilisation des transports en commun est le plus souvent limitée par une offre d'horaires définis permettant d'avoir un nombre suffisant de passagers pour couvrir les coûts générés.

Dans le cas présent ce sont les élèves, qui fréquentent le collège et le lycée, qui contribuent le plus à la demande enregistrée. Donc on tend à accorder une importance toute particulière au rôle des écoles, considérées comme génératrices d'indices de mobilité qui garantissent la viabilité du réseau : ces passagers maintiennent, tout au long de l'année, un standard de mobilité régulier.

3.1.1. Mobilité de longue distance et mobilité de proximité

Les compromis qui ont été définis dans la prestation de services de transport dans cette région résultent de l'externalisation des services, effectuée par l'autorité compétente (la municipalité), en faveur d'une entreprise de transports à qui ont été attribués des droits d'exclusivité pour les concessions existantes.

Mais le réseau tel qu'il est organisé accuse des inégalités et des clivages entre différentes formes de mobilité : entre la mobilité considérée comme de longue distance et la mobilité dite de proximité. L'organisation spatiale de la région se trouve ainsi dissociée entre le centre et la périphérie, elle met en évidence un développement caractérisé par des asymétries. La structure du réseau a en fait un caractère radial, les mouvements pendulaires entre le centre et la périphérie ayant une régularité quotidienne, quoique limitée à deux horaires : un déplacement de la périphérie vers le centre, à l'heure de pointe de la matinée ; et un déplacement du centre vers la périphérie, à l'heure de pointe de l'après-midi. De plus, il n'y a pas d'interfaces entre les différentes lignes ; les formes de mobilité sont toujours contiguës, ce qui signifie qu'aucune possibilité de transfert vers d'autres lignes n'est prévue.

Dans ce contexte, la conception de la mobilité est associée à une personne qui sort de chez elle le matin et se déplace à pied jusqu'à l'arrêt le plus proche afin d'accéder au centre de la région, pour la réalisation d'activités de longue durée (qui durent toute la journée) et rentrer vers la fin de l'après-midi. La distance entre le domicile et l'arrêt le plus proche est très variable, de quelques mètres jusqu'à deux kilomètres, comme c'est régulièrement le cas dans les communes de quelques passagers. L'offre de transports est, de fait, assez homogène d'une commune à l'autre : deux voyages par jour, un le matin et l'autre l'après-midi, sauf les week-ends et les jours fériés où il n'y a pas de circulation d'autobus. L'absence d'autobus les week-ends et jours fériés s'explique par l'idée communément partagée selon laquelle la mobilité est exclusivement motivée par la nécessité de l'accès à l'école, à la santé et à d'autres institutions publiques ou privées qui fonctionnent uniquement les jours ouvrables.

Dans l'organisation du réseau des transports, on considère exclusivement ce type d'activités dans une conception de la mobilité de longue distance. La mobilité de proximité - que nous considérons ici comme correspondant aux déplacements de courte distance et surtout aux parcours d'accès au réseau - n'a pas été suffisamment prise en compte. Selon les situations, certains peuvent compenser la distance qui les séparent du réseau principal en l'effectuant à pied ou en voiture, d'autres ne peuvent le faire car la distance est trop importante ou parce qu'ils ne disposent pas de véhicule privé.

Mais ce n'est pas seulement au niveau de l'accès au moyen de transport en commun que nous pouvons identifier des espaces d'immobilité. Les options de transport sont aussi considérées comme irréversibles, ou mieux, réversibles mais dans un hiatus temporel qui finit par les rapprocher de la notion d'irréversibilité. Quelqu'un qui doit se déplacer en autobus vers le centre pour s'occuper d'une affaire ponctuelle, nécessitant une résolution rapide, est toujours obligé de sortir le matin et ne peut rentrer à la maison qu'en fin de journée.

Ces espaces temporels d'immobilité ont évidemment des conséquences pour les passagers, dont les références collectives concernant le fait d'être mobile se constituent à partir de l'offre dont ils disposent et des contraintes que la mobilité impose. Par ailleurs les travailleurs de ce secteur, notamment les chauffeurs, voient leurs contrats d'emploi restreints à un travail à temps partiel, à caractère saisonnier (la période scolaire), limité en fait à la période de circulation du plus grand nombre de passagers.

La flexibilité des déplacements est devenue un impératif en raison de la diversité des sphères d'activité de chaque citoyen. Elle est, de fait, une exigence à laquelle le système de transports doit répondre. L'inexistence d'une offre flexible s'explique par l'insuffisance de la demande et par la non rentabilité de ces services. L'alternative pour les déplacements quotidiens semble alors passer par l'utilisation de la voiture privée⁷⁰ ou, dans certains cas et de façon plus radicale, par des flux migratoires définitifs vers les centres urbains.

3.1.2. La contribution des activités des chauffeurs à une mobilité de proximité

L'analyse de l'activité réelle de travail des chauffeurs laisse présager une réserve d'alternatives et nous engage à reconnaître que le débat sur la mobilité ne peut mettre de côté leur point de vue. Au cours des analyses de cette activité, nous avons effectivement pu observer comment les chauffeurs, grâce à leur connaissance spécifique des caractéristiques du territoire, anticipent les configurations futures du réseau et projettent l'évolution des dynamiques de la demande.

⁷⁰ Dans ces contextes ruraux, le recours au transport motorisé privé (voiture et moto) semble être fréquemment la solution pour faire face à l'offre limitée de transports publics. On observe même une organisation collective de la communauté locale dans un partage de la voiture avec les personnes qui se déplacent dans la même direction et ne disposent pas de voiture privée.

Puisque les passagers les plus réguliers sont les étudiants⁷¹, l'attention des chauffeurs se porte particulièrement sur le besoin de prévoir, à l'avenir, de nouvelles conditions d'accessibilité et de mobilité qui répondent à l'évolution de ce qu'exigera leur scolarité future.

La prise en charge de « déviations », sur certains points de la ligne, par exemple pour transporter les personnes le plus éloignées du réseau, est fondamentale - même si cela se fait toujours dans un horizon temporel limité à une période de scolarité particulière des élèves de chaque localité. Ces déviations ont un cycle de vie variable, avec des modifications à court terme : par exemple, si les élèves d'une localité changent d'établissement scolaire ou commencent à utiliser un autre moyen de transport, la déviation créée à un moment pour une ligne de transport finira par disparaître. Cela signifie que la géométrie des parcours peut aussi varier d'une année scolaire à autre.

Les chauffeurs mettent bien en perspective ces déviations lorsqu'ils analysent la mobilité à un niveau « micro », c'est-à-dire, lorsqu'ils considèrent le déplacement des personnes, avant leur arrivée à l'arrêt d'autobus le plus proche de leur résidence. C'est comme si, sur la ligne où ils exercent leur activité, ils mettaient en place un autre réseau de mobilité orienté vers les déplacements d'accès au réseau

⁷¹ L'acquisition du niveau de scolarité obligatoire présuppose la garantie de déplacement par les transports en commun, ainsi que leur gratuité (le transport est gratuit jusqu'en troisième ; après, le coût des déplacements à l'école est subsidié à 50%). Pour cette raison, les horaires des autobus ont été définis à partir des besoins de déplacement des élèves, même s'il ne s'agit pas d'autobus scolaires.

principal. Leurs savoirs croisent les spécificités territoriales (le nombre de passagers, effectif et potentiel, le lieu où ils habitent, leurs déplacements vers l'arrêt) avec des exigences liées à l'activité (temps nécessaire pour la réalisation de la déviation, existence de conditions pour réaliser la marche arrière et revenir au parcours principal). Ces savoirs pourraient jouer un rôle très significatif dans l'organisation du futur réseau de mobilité et permettraient de projeter les changements à introduire. Leur contribution pourrait être déterminante dans la capacité de réponse des transports en commun aux besoins de déplacement des élèves d'écoles primaires, sachant que ces élèves seront à court terme plus nombreux à se déplacer en autobus, en raison d'une décision de fermeture de la plupart des écoles situées dans les villages et de leur déplacement vers des unités d'enseignement plus grandes, dans le centre de la région.

La projection du futur scénario d'évolution du tracé de chaque ligne effectuée par les chauffeurs pourrait constituer une plus-value pour décider des itinéraires à concevoir. Leur apport, résultant des savoirs développés en cours d'activité, devrait être inscrit dans un dialogue avec d'autres points de vue, notamment ceux qui relèvent du politique, eu égard à leur responsabilité dans la construction d'infrastructures de transport qui garantissent des alternatives réelles d'accessibilité. Reconnaître la contribution de ces formes émergentes de mobilité, mises en place par les chauffeurs, comme définitions intermédiaires du « bien commun », semble donc indispensable dans le cadre d'un processus de conception de développement local.

3.2 Mobilités différenciées : quelle articulation possible ?

Dans des contextes urbains, les rapports « centre-périphérie » sont fortement conditionnés par la forte densité de population et par l'existence de flux intenses de déplacements, surtout aux heures de pointe du matin. Une bonne partie des personnes habitent dans des zones périphériques car le coût de l'habitat y est moins élevé, mais cet avantage peut être mis en cause par l'augmentation d'autres coûts, notamment en termes de temps perdu dans les déplacements quotidiens ou de qualité de vie lors de ces déplacements.

C'est précisément l'amélioration des conditions de vie qui semble contribuer à un changement des modes de transport privilégiés par les citoyens : lorsqu'on est en mesure d'acquérir une voiture, on tend à l'utiliser, indépendamment de la comparaison du temps nécessaire lorsque cela se faisait avec les transports en commun [7].

Les phénomènes d'amplification urbaine et de déséquilibre des pratiques modales, avec une augmentation croissante de l'utilisation de la voiture privée, ne sont pas propres aux pays considérés comme « développés ». Toutefois, les compromis assumés ne sont pas comparables à ceux des pays dits « en développement », car des spécificités historiques et culturelles les distinguent et mettent d'ailleurs en cause toute proposition d'un modèle externe de développement.

Dans les pays africains, le pari a souvent été fait en faveur d'une production agricole massifiée, compromettant la continuité d'une agriculture à petite échelle, pourtant essentielle dans l'approvisionnement des besoins de base de la population et la réduction de la pauvreté [2]. Inévitablement, le scénario d'une croissance centralisée, souvent couplée à une expérience de la guerre, poussait les personnes vers les zones urbaines pour essayer de trouver de meilleures conditions de vie. Or, dans la grande majorité des cas, les difficultés économiques ne permettaient pas de résider dans les grands centres urbains, l'alternative consistant alors à parcourir de longues distances à pied, puisque l'utilisation régulière des transports correspondait à un coût insoutenable pour les familles pauvres ou proches du seuil de pauvreté [6]. Cependant, dans certaines zones périurbaines où habitent de nombreuses familles, la distance vers le centre est tellement importante que seul le transport motorisé permet de la franchir.

Plusieurs recherches concernant le secteur des transports dans des pays en voie de développement [9, 10] ont imposé la nécessité de débattre davantage des systèmes de mobilité et de ce que leur apparent caractère indispensable dissimule : la polémique autour de l'existence ou inexistence de services de transport pourrait faire oublier la discussion concernant la qualité des services rendus [5]. Dans ces contextes, il n'est pas rare que l'organisation d'un service public de transports de qualité soit perçue comme un luxe, face à la carence d'autres biens considérés prioritaires.

Au Mozambique, après une période de guerre qui a largement contribué à la destruction des infrastructures existantes, les priorités du développement sont effectivement des plus élémentaires,

comme la garantie d'accès à de meilleurs soins de santé primaires, à l'éducation ou à l'emploi. Cependant penser le développement sans intervenir au niveau des accès construits et de la mobilité offerte pourrait aboutir à un échec, puisque la plupart de ces services sont concentrés dans les zones urbaines et que la majorité de la population habite dans des zones éloignées du centre. Actuellement cette préoccupation est si urgente que l'amélioration des transports et les investissements que cela exige ont été considérés comme prioritaires dans le cadre du Programme quinquennal (2005-2009) du Gouvernement du Mozambique [15].

Plus de mobilité et plus d'accessibilité sont donc des indicateurs de développement, mais il importe d'examiner quels services ont finalement été proposés aux citoyens. L'offre de services de transport à Maputo est aujourd'hui déclinée sur plusieurs modes - autobus, minibus, taxis, mototaxis, trains et bateaux. Notre propre expérience de recherche dans le secteur des transports routiers de passagers au Portugal nous a amenées à limiter cette phase de notre analyse au seul mode de transport par autobus.

3.2.1. Les transports routiers de passagers à Maputo : entre « machimbombos » et « chapas »

Actuellement, dans la ville de Maputo, l'exploitation du système de transports est partagée entre l'entreprise publique *Transportes Públicos de Maputo* et un marché de transports privés semi-collectifs, connus sous le nom de *Chapas*. Ce marché est devenu prédominant vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, à la faveur d'une inégale capacité de réponse aux besoins croissants de mobilité motorisée [6]. Durant cette période, les *machimbombos*, nom habituellement attribué aux

autobus de l'entreprise publique, n'ont plus réussi à répondre aux besoins des citoyens, surtout dans les zones suburbaines, caractérisées par des routes en mauvais état et à l'accès difficile. La dégradation progressive de l'entreprise, liée à une logique d'ouverture du secteur à la privatisation, a créé des conditions propices à l'émergence et la prolifération d'entreprises d'un secteur privé, informel, développant l'exploitation des *chapas* [10].

Les *chapas* sont des minibus, avec une capacité de transport de quinze à trente personnes, qui constituent un moyen de transport particulièrement attractif compte tenu des bas tarifs et de l'énorme flexibilité des services rendus : ils s'arrêtent dans les endroits que les voyageurs ont indiqués et opèrent avec une grande rapidité, grâce à leur petite taille et compte tenu des objectifs de rentabilité qui les amènent à être toujours en mouvement. Cela favorise et stimule le transport du plus grand nombre possible de passagers, et se traduit par une augmentation de la fréquence des trajets. Cependant, si ce système a présenté des avantages, le fait de ne pas avoir été accompagné par des mécanismes de régulation a permis la profusion croissante d'opérateurs, dont beaucoup ne réunissent pas les conditions minimales de sécurité. Les problèmes de sécurité, mais aussi de pollution et de concurrence, posent la question de la viabilité de ce mode de transport.

Parler des transports routiers à Maputo prend donc un autre sens quand nous y voyageons. La surcharge des véhicules, le non respect des règles de circulation, l'état des voies, nous font comprendre l'urgence d'une intervention à ce niveau. La régulation et la coordination entre les opérateurs sont, de notre point de vue, indispensables dans un projet de développement qui vise à lutter contre la

discrimination sociale. Ainsi, l'inexistence d'un accord tarifaire a sans conteste aggravé la marginalisation des personnes qui, compte tenu des coûts résultant de leur migration vers le centre, n'ont eu d'autre choix que de rester dans des zones périphériques. Dans ce cas, le manque d'intégration modale et tarifaire a conduit à une augmentation du coût du transport en raison du nombre de transferts réalisés par les passagers.

D'autre part, si l'inexistence d'un système de régulation capable de garantir la transparence dans les conditions d'activité des *chapas* a maintenu dans l'ombre son coût élevé, dans tous les sens du terme (compte tenu du système tarifaire, des conditions générales de confort et de sécurité, à l'intérieur et aux arrêts, du manque de respect par rapport aux horaires et aux parcours), les risques pour les travailleurs découlant de ce système globalement peu fiable sont également peu visibles : « *les exploitants ne respectent pas tout ou partie des règles minimales qui devraient s'imposer dans les domaines de la sécurité technique (utilisation de véhicules d'occasion mal entretenus), des conditions de travail et de rémunération des personnels (absence de contrat de travail) et de fiscalité (carburants de contrebande, absence de comptabilité, ...)* » [1, p. 4].

Il est donc urgent d'ouvrir le débat sur ce système de mobilité. Cependant la tenue de ce débat n'est pas indépendante d'un questionnement des discours qui considèrent l'exigence de qualité comme un « luxe exclu » dans ce type de contexte [20]. Un projet de mobilité pourra-t-il subsister sans une articulation avec les objectifs de développement et d'amélioration de la qualité de vie des populations ?

3.2.2. Quels compromis et stratégies mettre en valeur dans le processus qui conduit à un autre développement ?

Dans le cadre d'une économie libérale qui a laissé des traces sur la mobilité des citoyens, de nouvelles formes de partage entre la participation publique et celle qui relève du marché devraient être réinventées, plutôt que d'inciter à choisir entre ces deux logiques [8]. Cette intervention devrait aussi tenir compte de l'activité des personnes qui accomplissent les services de transport et qui, par leurs tentatives de conciliation d'objectifs souvent contradictoires, font « usage de soi » dans les stratégies qu'ils mettent en pratique. Ces stratégies les amènent à se positionner constamment face à l'« usage de soi par les autres » ; elles peuvent être à l'origine de coûts non négligeables pour toutes les parties concernées, pour la prestation de service au client, mais aussi pour la santé des travailleurs ; elles peuvent compromettre d'autres développements possibles.

Quels compromis et stratégies faut-il donc mettre en valeur dans le processus qui conduit vers un autre développement ? La réponse à cette question exige la reconnaissance du fait que, malgré les nombreuses conséquences de la prolifération des *chapas* sur le secteur, elles se maintiennent et donc que certaines de leurs caractéristiques ne devraient pas être négligées dans de futures interventions. Car, tout en ayant été porteur d'intérêts concurrents, ce mode de transport a permis un élargissement de l'offre de services.

L'objectif n'est donc pas tant de mettre en question la prédominance d'une logique de marché dans l'orientation de l'offre, puisque les *chapas* présentent l'avantage d'être nombreux et qu'ils opèrent avec rapidité, mais d'évaluer comment cette alternative de transport peut se développer avec bénéfice pour la collectivité [12]. Même s'il s'agit d'opérateurs dont la nature juridique est différente (transports publics et transports privés), l'hypothèse d'une coexistence des deux systèmes de transport routier collectif et des formes de mobilité différenciées qu'ils soutiennent pourrait être envisagée, soit en termes d'offre de services distincts, soit en termes de services complémentaires. Une alternative possible de planification qui intégrerait les deux types de services consisterait, par exemple, à faire opérer les minibus, autrefois clandestins, dans des zones suburbaines, en les articulant sur le réseau des opérateurs publics qui circuleraient surtout dans les zones urbaines [9].

Parallèlement à ces propositions de compromis entre deux formes de mobilité différenciées, d'autres interventions sur le plan du territoire peuvent contribuer au processus de développement de la ville. Ainsi, une autre distribution géographique d'activités connues pour leurs potentialités d'attractivité semblables pourrait favoriser leur décentralisation et soulager la saturation des flux observée dans la ville de Maputo, particulièrement le matin et en fin de journée – ce qui contribue à expliquer la lenteur des déplacements et l'augmentation du temps nécessaire pour le déplacement sur certains axes.

L'amélioration des transports à Maputo peut constituer un défi de développement stratégique, mais il ne le sera que si la mobilité est envisagée en tant qu'instrument au service du développement territorial et de démocratisation de l'usage du transport collectif à l'échelle locale et régionale.

4. La contribution de l'ergologie à la conceptualisation d'un projet alternatif de mobilité

La réflexion à propos des contradictions que soulève la mobilité, et l'approche contrastée qu'elle suscite, nous permet d'identifier un autre espace où elle finit par opérer : un espace de normes et de valeurs au sein duquel interviennent différents acteurs et qui devient visible dans leurs arbitrages.

La problématique de ces débats de normes et de valeurs, et la définition des contextes dans lesquels ils se produisent, marquent une spécificité à l'approche ergologique. Bien qu'étant liées à des traditions scientifiques différentes, l'ergologie et l'ergonomie de l'activité envisagent l'activité réelle de travail en tant que noyau identitaire de leurs analyses, tout en cherchant toujours à la reconnaître dans le contexte historico-culturel qui lui est propre. L'activité de travail est conçue dans son interaction avec ce qui se passe dans la société, car *« une situation de travail contient des enjeux de société. Inversement, par la façon dont il travaille, chacun prend position dans ces débats de société et les recompose à son échelle »* [16, p. 14]. La démarche ergologique s'appuie précisément sur ce va-et-vient permanent entre ce qui se passe à un niveau micro et à un niveau macro d'analyse.

Cependant, cette activité est contrainte par des « normes antécédentes ». Les analyses des activités des chauffeurs au Portugal ont permis de l'observer ; leur activité est délimitée par des normes qui relèvent de personnes et de registres différents. Certaines sont dictées par l'organisation du territoire et prescrivent une orientation spécifique de la mobilité ; d'autres sont définies par l'entreprise, en termes

d'horaires, de temps attribués à la réalisation des parcours, de localisation des arrêts ; d'autres encore sont le résultat des dynamiques de l'évolution démographique, dans un enchaînement qui anticipe cette évolution avant même qu'elle ne se développe. Le concept même de mobilité, bien qu'il n'appartienne à aucun champ disciplinaire propre, condense ainsi l'influence de différents savoirs disciplinaires qui interagissent dans l'orientation des options de transport dans un contexte spécifique. Concevoir ou revoir la conception d'un réseau nécessite des domaines disciplinaires aussi différents que l'économie, la géographie, la mathématique ou les sciences de l'ingénieur. Le point de vue de l'activité des chauffeurs dans ce type de recherche se trouve cependant omis, même si les savoirs développés à partir de cette activité peuvent être décisifs pour l'optimisation du réseau et son adaptation aux besoins des citoyens.

Mais si l'activité est anticipée par des normes qui ont leurs fondements dans l'évolution des « savoirs académiques » [19], elle inscrit aussi en elle-même un potentiel de transformation et de développement des situations - auquel elle participe. Les normes antécédentes ne permettent pas de tout anticiper. Travailler suppose toujours de faire des choix, malgré les risques que chacun de ces choix comporte. Nous avons souligné que les chauffeurs construisent des scénarios prospectifs de leur activité, en ayant pour référence l'évolution des besoins de mobilité prévus et les déviations à concevoir sur le parcours principal lors de la réorganisation future du réseau.

Nous pourrions aussi évoquer l'irréversibilité inhérente à tous les parcours de ce réseau de transports : chaque voyage réalisé par les chauffeurs est précédé ou suivi par un voyage où l'autobus doit circuler

vide (par exemple, pour les voyages réalisés en fin de journée, le chauffeur transporte des passagers du centre vers la périphérie et rentre vide au centre-ville, pour aller au dépôt). Mais que doit faire un chauffeur lorsqu'il est abordé par quelqu'un qui veut faire le trajet dans le sens et dans l'horaire où l'autobus est en principe vide ? Le chauffeur est alors confronté à une situation qui fait appel à l'usage de lui-même, à son engagement face aux options qu'il assumera : même si la conduite « à vide » interdit le transport des personnes, une réponse qui n'était pas inscrite dans les normes antécédentes a pour effet que le chauffeur anticipe des solutions possibles, tout en sachant que cela peut provoquer de nouvelles difficultés.

En tant que catégorisation, la norme ne peut donc pas contenir la totalité d'une réalité singulière qui lui échappera toujours en partie [16]. L'activité dépasse les savoirs formalisés qui cherchent à l'anticiper et prône l'ouverture à de nouvelles alternatives, qui pourront correspondre à de nouveaux élans de développement.

Dans l'exemple des transports urbains de Maputo, nous avons observé une tension nette entre les dimensions économique, politique et juridique. Les conflits entre ces dimensions sont essentiellement de nature axiologique, c'est-à-dire en rapport à des valeurs : des « valeurs mercantiles », de nature quantifiable, liées à la rentabilité des services rendus, et des « valeurs sans dimension », sans échelle de mesure, liées au bien commun, à la santé et à la justice [16]. Cette distinction entre valeurs, à polarités différentes, est définie par l'approche ergologique qui souligne combien le débat qui s'établit entre elles est déterminant pour l'idée de développement - même s'il est fréquemment problématique,

puisque la prédominance des unes ou des autres convoque des logiques de création de milieux de vie dissemblables [18]. Les contradictions que la mobilité comporte, les arbitrages qui la traversent, lui attribuent un statut de valeur. Dans ses évolutions, elle est soutenue par des critères et des options qui façonnent sa variabilité historique, géographique et culturelle [4].

La consolidation de projets de développement émergents, comme c'est le cas à Maputo, dépend de l'écho donné à ces débats, puisque la prédominance d'une logique de marché sans un dialogue avec une logique garantissant l'intérêt collectif est insoutenable à long terme. Le bien-être de la population, l'accès à la santé, ainsi que la préservation du territoire et la résolution des asymétries spatiales qui renforcent des situations de discrimination sociale y sont clairement en jeu. Sans ce compromis, toute perspective de développement risque de voir ses promesses réduites à bien peu de choses.

La mobilité concerne un monde complexe de valeurs, très souvent contradictoires, que l'approche ergologique cherche à réconcilier, dans un autre équilibre. Grâce à l'analyse de la mobilité comme valeur, l'ergologie la révèle aussi en tant qu'instrument de développement : les débats de normes et de valeurs contiennent plusieurs opportunités de changement qui peuvent être reconverties dans d'autres alternatives de mobilité. La variabilité des contextes, des caractéristiques de la population et des besoins de déplacement impose des options, qui seront ensuite matérialisées dans le fonctionnement du réseau, en termes de tracé des parcours, d'horaires ou de jours de circulation. Et si tout cela peut être conceptualisé à partir de savoirs codifiés, dans une « attitude d'exterritorialité » [17], c'est dans l'activité de travail et par sa confrontation avec les contraintes du réel que ces savoirs peuvent être dé-

catégorisés et ramenés ce que chaque situation a de spécifique. Il faut donc créer des lieux pour l'émergence des débats de valeurs inhérents aux décisions concernant la mobilité et les tentatives de transformation qu'ils représentent. Le patrimoine collectif sur ce qu'est « être mobile » pourra ainsi être réinvesti dans de nouvelles possibilités pour créer d'autres « biens communs ».

5. Conclusion

La reconstruction d'un réseau de mobilité exige, tout d'abord, que l'on reconnaisse que la mobilité est toujours le résultat de choix, non seulement à un niveau macro d'analyse, en fonction de l'économie et des politiques locales, mais aussi à un niveau micro d'analyse, c'est-à-dire au niveau de l'activité de ceux qui produisent le service. Il est possible de présenter des critères correspondant à ce que peut être le développement local d'un service de transport public de qualité : la garantie de régularité et de régulation, la ponctualité, la sécurité, la capacité et une tarification accessible. Mais derrière ces critères, on ne peut cacher le besoin d'une intervention à différents niveaux et la nécessité d'établir des dialogues avec des protagonistes qui négligent, par méconnaissance, les questions que nous soulevons.

Ainsi, ceux qui ambitionnent la réalisation d'une modélisation du réel, valorisant une conformité à des régularités, sont souvent enclins à considérer qu'il est ingrat de prendre la mobilité comme objet d'intervention. Le recours à des instruments comme les « matrices origine-destination », très fréquemment utilisées parce qu'elles permettent une analyse de la demande sur les différents parcours et les divers horaires, ne semble pas suffisant. Il faut également tenir compte de l'intentionnalité des

acteurs qui participent au tracé de la mobilité, et de l'intégration des caractéristiques du territoire dans l'éligibilité des « territoires de mobilité ». Cette notion de territoire est incontournable dans l'exploitation d'alternatives de mobilité pour les citoyens : même s'il est considéré stable, en opposition au mouvement qui a lieu en son sein, il participe et influence les actions qui soutiennent son développement.

La mobilité contient des contradictions et des asymétries qui représentent des défis économiques et sociaux importants. S'il est vrai que les besoins des personnes en termes de transport ne sont pas moins importants dans un contexte rural, on vérifie tout de même une diminution de la fréquence des services dans ce type de contexte, mais aussi, une offre qui configure et impose des standards répétitifs de déplacements considérés comme étant les plus fréquents. La dispersion des lieux de résidence entretient des options de mobilité qui sont orientées, presque dans leur totalité, vers les pôles de grande concentration d'activités, temporellement limités aux heures où ces activités ont lieu. Et les déplacements en voiture privée, tendance que les transports publics essaient d'inverser, compensent en large mesure les besoins qui échappent à ces standards de mobilité.

Dans les contextes urbains, par contre, la tentative de diminution de la congestion du trafic, grâce à l'incitation à utiliser des transports en commun, se reflète dans une fréquence croissante des services. Cependant, nous ne pouvons oublier les effets de la privatisation du secteur. Les entreprises privées recherchent les conditions qui assurent la rentabilité des services sur les axes où la demande est plus

importante, ce qui conduit fréquemment à sur - dimensionner l'offre de transport en ces lieux et à l'opposé, sous – dimensionner l'offre de transport dans les zones moins attractives.

La mobilité par transport public a pour principe la réduction des inégalités. Mais les alternatives offertes ont souvent donné lieu à une immobilité ou à une mobilité recourant à des modes de transport autres que les réseaux collectifs. Il y a donc encore bien des étapes à franchir pour que les projets de mobilité collective et de développement local soient cohérents et contemporains. Au lieu d'avoir un contenu stable, nous avons vu que les concepts de mobilité et de développement évoluent, sans que l'un ne préexiste à l'autre ; bien au contraire, ce sont des concepts récursifs, qui influencent les actions qui, en retour, les font évoluer.

Références bibliographiques

- [1] AMSLER Y., 2003, *Le transport collectif peut-il être traité comme un service public marchand dans le contexte africain ?* Document disponible sur : http://www.codatu.org/english/publications/proceeding/seminar/cr_africites_03.pdf. 1-6 [Site visité le 12 Octobre 2007]
- [2] BANCO MUNDIAL, 2008, *Conseguindo o improvável : sustentar a inclusão na economia em crescimento de Moçambique*, Document disponible sur : www.worldbank.org/mozambique [Site visité le 15 Mars 2008]
- [3] CUNHA L., LACOMBLEZ M., 2006, « Mudanças no sector dos transportes em Portugal : que caminhos para a actividade de serviço público e para a preservação do interesse geral ? », *Laboreal*, 2, (2), pp. 26-37, <http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=37t45nSU54711227854127:811>
- [4] CUNHA L., LACOMBLEZ M., 2007, « Market and regulation of general interest in the passenger land transport sector : a debate renewed by drivers' activity », *@ctivités*, 4 (1), pp. 141-148, <http://www.activites.org/v4n1/v4n1.pdf>
- [5] DEROCHÉ L., 2004, « La qualité de service dans le transport public de voyageurs : objectifs de performance et nouvelles formes de régulations des activités de travail », dans Luc Deroche et Gilles Jeannot (Coords.), *L'action publique au travail*, Toulouse, Éditions Octarès, pp. 57-64

- [6] GODARD X., 2003, *Synthèse introductive a l'atelier transporte et mobilité urbaine*, Document disponible sur: http://www.codatu.org/english/publications/proceeding/seminar/cr_africites_03.pdf. 36-58 [Site visité le 12 Octobre 2007]
- [7] INE, 2004, *Movimentos pendulares e organização do território metropolitano: Área Metropolitana de Lisboa e Área Metropolitana do Porto, 1991-2001*, Edições Instituto Nacional de Estatística
- [8] JEANNOT G., 1999, « L'art du partage et les usagers », *Projet*, n° 260, pp. 89-97
- [9] MATOS A., 2003, *Planeamento de um sistema de transportes colectivos de passageiros numa zona metropolitana: o caso da província de Maputo*. Dissertação para a obtenção do grau de Doutor em Engenharia Mecânica, Faculdade de Engenharia da Universidade do Porto, Porto
- [10] MATOS A., PINHO DE SOUSA J., FREIRE DE SOUSA, J., 2001, « Alguns contributos para o apoio ao planeamento de uma rede de transportes públicos urbanos », *Actas do 2º Congresso Luso-Moçambicano de Engenharia*, Moçambique, pp. 1-10
- [11] MONTULET B., HUBERT M., 2008, « Se déplacer avec des enfants à Bruxelles ? Une étude sociologique sur les vécus du temps et les usages des modes de transport », *Brussels studies*, n° 15
- [12] ORBAN E., 2004, *Service Public ! Individu, marché et intérêt public*, Paris, Éditions Syllepse
- [13] Règlement Européen (CEE), 1991, n° 1893/91, Conseil du 20 Juin
- [14] REIS J., 2007, *Ensaio de economia impura*, Coimbra, Almedina
- [15] REPÚBLICA DE MOÇAMBIQUE, 2005, *Proposta do Programa do Governo para 2005-2009 do Ministério da Planificação e Desenvolvimento*. Document disponible sur :

<http://www.undp.org/mz/en/content/download/323/1537/file/programa%20do%20governo%202006%202009.pdf> [Site visité le 5 Mars 2007]

[16] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., 2003, *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Éditions Octarès

[17] SCHWARTZ Y., 1996, « Ergonomie, philosophie et exterritorialité », dans François Daniellou (Dir.), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*, Toulouse, Éditions Octarès, pp. 141-182

[18] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Éditions Octarès

[19] SCHWARTZ Y., 2007, « Du "détour théorique" à l' "activité" comme puissance de convocation des savoirs », *Education Permanente*, 1, n° 170, pp.13-23

[20] VIEGAS J., MACÁRIO R., 1999, « Soluções organizacionais para o transporte público urbano nos países em desenvolvimento », *Actas do 1º Congresso Luso-Moçambicano de Engenharia*, Moçambique, pp. 59-70

[21] VUCHIC V., 2005, *Urban Transit : Operations, Planning and Economics*, Editions John Wiley & Sons

LA FEMINISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL DEFINIS EN MASCULINITE : DEBATS DE NORMES ET DEVELOPPEMENT

Marianne Lacomblez

Introduction

Ce texte a pour point de départ l'idée, déjà formulée par Danièle Kergoat [8], selon laquelle quelque chose se rebâtit dans la mixité des emplois. Plusieurs études conduites au sein de pays de l'Union européenne montrent en effet comment la présence de femmes dans certains milieux professionnels jusqu'alors majoritairement masculins peut ouvrir progressivement de nouvelles polémiques, questionner ce qui était tenu pour évident, provoquer, au fond, des débats de normes et de valeurs concernant l'« usage de soi » programmé par d'autres sur le lieu de travail.

Cependant, si l'on présume que la dynamique ainsi créée peut être la source d'une évolution des questions soulevées concernant la situation de travail, pourquoi pas ne pas confronter cette hypothèse, émergeant d'approches "locales", à des analyses qui se situent au niveau plus ambitieux du "global" et considèrent la disparition des inégalités de genre comme une source de développement, politique et social ? Cette contribution a pour objectif de reprendre des arguments qui soutiennent cette hypothèse et autoriseraient son élargissement, sans négliger les questions qu'elle soulève, notamment en ce qui concerne la conception du "développement".

1. La “vigilance silencieuse” sur le lieu de travail

L'insertion de femmes dans des milieux professionnels majoritairement masculins semble être susceptible d'ouvrir la voie à une autre explicitation d'aspects des situations de travail qui méritent débats et améliorations.

Cette affirmation ne réfute point les études qui mettent davantage en évidence les tentatives de marginalisation que développent parfois les hommes face à leurs nouvelles collègues, notamment lorsqu'ils considèrent que la féminisation de leur fonction menace un prestige associé à des caractéristiques tenues pour être exclusivement masculines. Le recours à l'humour – et à l'« humour industriel lourd »⁷² – constitue un moyen agissant fréquemment dans ces moments, sorte de « bizutage » qui teste la capacité des femmes concernées à s'insérer dans un nouveau monde

⁷² Traduction libre de l'expression de Nayak et Kehily [11, p. 112]

professionnel ; il est aussi « utilisé comme un recours non officiel à la culture de la virilité »⁷³, comme une affirmation de la façon d'être dans le métier par rapport auquel les femmes ne pourraient être définies que par défaut.

Mais ces stratégies face à des minorités finissent fréquemment par imposer, à tout le moins, une *discretion* [5] qui concourt à renforcer le fait que les femmes, au début de leur insertion au sein de collectifs construits par des hommes, peuvent se vivre, dans un premier temps, comme « intruses ». C'est ce que nous montre l'étude de Livia Scheller [18] à propos des conductrices d'autobus de la région parisienne.

Livia Scheller met en effet en évidence la façon dont la présence des femmes dans un métier jusqu'alors essentiellement masculin, au-delà de la phase d'une insertion discrète, finit par ébranler les habitudes masculines et ne les laisse pas indemnes (en particulier, dans ce cas, parce que les horaires pratiqués sont souvent incompatibles avec les exigences de la vie familiale). Progressivement, cela deviendra objet de remarques, discussions, débats, finissant par questionner une idéologie de métier construite dans une valorisation des comportements virils, pour lesquels la gestion des affaires et contraintes familiales était une question de femmes.

En réalité, durant la première phase d'insertion, les conductrices se perçoivent « intruses », tout en déployant de multiples stratégies afin que cela ne se note pas : jonglant avec les horaires décalés et les

⁷³ Traduction libre de l'expression de Arnot [2, p. 2]

absences à la maison (alors qu'elles vivent que c'est là qu'elles devraient être), cachant la fatigue, habituant leur corps à des virtuosités insoupçonnées, assumant de façon permanente des micro-tentatives qu'elles construisent, petit à petit, par rapport à ce que les « évidences » d'un milieu professionnel exigent dans l'usage de soi. Jusqu'au jour où la « vigilance silencieuse » finit par avoir des conditions d'expression, d'explicitation, déclenchant alors une dynamique de réflexion sur le travail au cours de laquelle les femmes en arrivent, face aux hommes, à mettre en mots ce qu'elles voulaient dire et que les hommes découvrent ou voient de façon plus claire avec elles. Ils ont également subi, bien sûr, et par exemple, les effets des horaires décalés ; mais c'est l'arrivée des femmes qui les amène à considérer la coupure travail/hors travail, à se penser sur le lieu de travail en tant que personne - et non seulement en tant que salarié, à poser un autre regard sur soi-même et à reconsidérer ce qui jusque-là n'était pas objet de débat. En d'autres termes – ergologiques : à refaire leur histoire, notamment sur le plan de leurs horaires de travail, et à revendiquer une autre qualité de vie hors travail.

Cette étude de Scheller révèle ainsi comment un milieu professionnel, essentiellement masculin jusqu'à un certain moment, peut se transformer de façon significative grâce à l'insertion des femmes. Notamment en ce qui concerne l'organisation du temps de travail, la disponibilité presque inconditionnelle face à tous les types d'horaires n'est plus « naturelle » ; une négociation de leur planification devient essentielle, compte tenu, notamment, du rythme scolaire, des maladies des enfants ou des périodes de vacances.

Le même type de conclusion émerge d'une étude de Carla Barros [3], menée au sein d'une entreprise du secteur textile au Portugal, avec pour objectif d'établir un dialogue nouveau au sein d'un groupe de salariés à propos des risques propres à leur lieu de travail. La panoplie des techniques aujourd'hui bien connues pour ce type d'intervention a été utilisée, notamment : entretien individuel, usage de la vidéo, auto confrontation simple et, ultérieurement, collective.

L'évolution de la réflexion des travailleurs est loin d'avoir été linéaire, révélant un « saut » décisif au cours des rencontres collectives. La dynamique du débat suscita des références croissantes à un droit à la santé et à un fonctionnement démocratique, c'est à dire, à des valeurs que l'Ergologie place du côté de la *Politeia* ; alors que, dans les situations d'entretiens individuels, les travailleurs se limitaient à des commentaires privilégiant des valeurs marchandes, par des références récurrentes relatives au respect des normes de production.

En vérité, une analyse attentive au genre des participants dans les débats collectifs a révélé le rôle décisif assumé par les femmes dans le passage d'un registre à l'autre, entraînant leurs collègues masculins vers un autre regard et un débat de valeurs jusque là inédit, imposant au groupe une approche alternative des conditions de travail et justifiant un nouveau mode d'expression du rapport au risque professionnel que le modèle dominant du comportement viril conduisait à ignorer.

D'ailleurs, dans le même sens, mais concernant la production de connaissances académiques, Karen Messing [10] soulignait, il y a quelques années déjà, que si on admet que toute discipline scientifique

repose sur un ensemble de valeurs souvent implicites, il n'est pas surprenant que les valeurs morales et émancipatrices qui caractérisent certaines femmes scientifiques aient stimulé de nouvelles approches en matière de recherche sur les conditions de travail.

De cette façon, en tenant compte des recherches de Livia Scheller ou de Carla Barros, on peut se dire que l'Ergologie a, elle aussi, beaucoup à gagner de ses protagonistes féminines : la prise en considération de la dimension du genre donne sans conteste une autre ampleur à ses analyses [9]. Dans cette articulation avec l'analyse de l'activité qu'elle a fait sienne, elle peut « y aller au microscope » sur les lieux de travail. Elle ajoute à la psychologie du travail et à l'ergonomie, l'approche attentive des débats internes suscités par les contradictions qu'il faut gérer dans l'instant. Elle aide ainsi à mettre le doigt sur ce qui reste dans l'ombre des grands changements en cours : l'ensemble de ces micro-décisions ou de ces micro-tentatives (faites d'essais et ratés, d'échecs et de réussites) qui, souvent, ouvrent, élargissent, enrichissent la recherche de voies qui se veulent alternatives à celles qui ont révélé leur lot d'injustices et d'inégalités, notamment en termes de genre.

Le traitement des questions de genre contribue alors à mieux baliser les parcours susceptibles de conduire à de nouvelles façons de vivre ensemble, plus fidèles aux principes de l'équité et nous achemine ainsi vers les questions de « développement ».

On est cependant en droit de se demander si la problématique que nous venons de situer vaut d'être transposée dans des pays où des projets de développement, capitaux sur les plans économique et

social, sont débattus. Si nous sommes conscients qu'une réflexion menée dans le « Nord » n'a pas forcément de sens dans le « Sud », il était inévitable que le Séminaire de Maputo nous confronte à ce type d'interrogation. Il convient donc de nous instruire de la diversité [21], car s'il semble exister un relatif universalisme des « rapports sociaux de sexe »⁷⁴, il s'agit de processus de construction sociale dont les formes peuvent varier beaucoup d'un lieu du monde à l'autre⁷⁵. Et, bien sûr, l'objectif n'est pas d'établir des « *généralisations abusives qui empêchent la connaissance de la complexité de l'autre* » [7, p. 29, traduction libre].

⁷⁴ “Ceci veut dire qu'il est un rapport de force qui oppose le groupe social des hommes qui, collectivement, cherchent à maintenir les bénéfices qu'ils retirent de leur domination sur le groupe social des femmes qui, à l'opposé, luttent pour alléger les conséquences de cette domination masculine et tenter de la faire disparaître” [6, p. 104],

⁷⁵ Comme on le sait, ces processus de construction sociale sont profondément imbriqués sur le biologique - ce qui n'autorise pas à restreindre les questions de genre à des problèmes d'inégalité. Pierre Aiach a contribué à démontrer combien, dans les pays industrialisés - essentiellement européens et de l'Amérique du Nord – “concernant *les inégalités sociales entre hommes et femmes (...) on est en face du cas, à la fois intéressant et troublant, de deux groupes sociaux entre lesquels existe un rapport de domination se traduisant par de multiples discriminations dont les femmes sont victimes, alors qu'on observe, face à la mort, une différence à l'avantage de celles-ci* » [1, p. 118]. Et la constatation ne se confirme pas dans certaines parties du monde, notamment dans beaucoup de pays du “sud” où “*la pauvreté des femmes est effrayante et où elles sont défavorisées dans la plupart des domaines, soit au niveau de l'éducation, soit en termes de mortalité*” [12, p. 63].

2. Genre et développement dans le continent africain

Concernant la spécificité des « rapports sociaux de sexe » au Mozambique, la littérature n'est pas prolifique et elle l'est encore moins si l'on cherche à établir des comparaisons avec les études mentionnées dans la première partie de cet article. Est probablement en cause aussi ce qui est souligné par Abdallah Nouroudine⁷⁶, dans cet « oubli » du travail lorsqu'il est essentiellement assimilé à l'emploi⁷⁷ qui caractérise la plupart des pays à la recherche de nouvelles voies de développement. Comme s'il y avait une urgence dans l'accès à l'emploi, indépendamment des conditions de son exercice. Et comme si l'objectif d'une amélioration des conditions de vie ne passait pas, aussi, par une autre attention aux risques inhérents à certaines activités professionnelles.

Toutefois, les questions de genre sont posées au Mozambique : on trouve d'ailleurs dans la proposition du *Plan économique et social*, présenté à l'Assemblée de la République en 2006, un chapitre dédié à

⁷⁶ Texte publié dans le numéro précédent d'Ergologia (n°1, janvier 2009), « Le travail : composante oubliée dans le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté aux Comores ».

⁷⁷ “La part des femmes dans l’emploi vulnérable – travaillant soit à leur propre compte, soit comme travailleuses familiales non rémunérées plutôt que titulaires d’un travail salarié et rémunéré – a régressé de 56,1 à 51,7 pour cent depuis 1997. Cependant, le fardeau de la vulnérabilité pèse toujours davantage sur les femmes que sur les hommes, en particulier dans les régions les plus déshéritées du monde”. Voir le document de l’OIT :

http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_091103/index.htm)

« La Femme et l'action sociale », qui assure que l'attention sera maintenue afin de garantir « *l'élévation du statut de la femme et la promotion de l'équité de genre* » [15, p. 11, traduction libre].

En vérité, ces préoccupations vont à la rencontre du travail réalisé, au niveau du continent africain, dans le cadre d'une commission des Nations Unies par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), connue pour avoir mis en œuvre un large processus d'évaluation de l'évolution de la condition des femmes et des différentes formes concrètes de promotion d'une autre égalité. Les textes relatifs aux travaux de cette commission révèlent en effet une argumentation qui associe d'une façon très claire la résolution des inégalités de genre et le processus de développement des pays africains. « *La diminution des inégalités entre hommes et femmes, en plus d'œuvrer dans le sens d'une plus grande justice sociale dans le respect des droits humains universels, a véritablement un effet multiplicateur tant sur le bien-être familial que sur le niveau général de développement humain d'un pays. Donner aux femmes et aux filles la possibilité d'accéder plus facilement à l'éducation, de développer des compétences dans le domaine de la santé, de s'investir autrement sur le marché du travail et de participer à la vie politique, sont des moyens destinés à leur permettre d'exercer pleinement leurs compétences, dans l'intérêt de la société dans son ensemble.* » [4, p. 35].

Avec cette perspective, la problématique du « genre » a été systématisée, à partir de 1995, dans la création d'indices « *sexospécifiques* » au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement : l'Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH) et l'Indicateur de Participation des Femmes (IPF). Toutefois, ces indicateurs ont été considérés insuffisamment

appropriés à l'orientation des actions des gouvernements des pays africains, et la CEA en est venue à élaborer un nouvel outil : l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA)⁷⁸. En fait, ce nouvel indicateur combine deux indices sexospécifiques : l'ICF et le TBPFA. Articulons notre réflexion avec les travaux de cette commission autour de ces deux derniers indices.

2.1. L'Indice de la Condition de la Femme

L'objectif de l'ICF est de mesurer les inégalités en termes de genre, et les membres de la CEA ont essayé de définir un ensemble équilibré de 42 indicateurs quantifiables, qui peuvent être élaborés à partir de données faciles à obtenir dans les pays du continent africain.

L'approche de l'économiste indien Amartya Sen [22] a fourni la structure de cette évaluation du développement, avec le souci particulier de ne pas privilégier des critères relevant du rendement économique. Dans cet esprit, sont fondamentales : la capacité effective des peuples à jouir d'une bonne santé et à accéder plus facilement au savoir ; l'existence d'opportunités économiques suffisantes ; la possibilité de s'exprimer et de disposer d'un pouvoir politique qui permette la mise en œuvre et le renforcement d'un processus de développement.

⁷⁸ Il a été approuvé à la septième Conférence régionale africaine sur les femmes, qui s'est tenue à Addis Abeba en 2004.

L' ICF est donc composé :

- D'un ensemble d'indicateurs intégrés dans une rubrique « Pouvoir social », subdivisée en deux sections : l'une concernant l'éducation et l'autre relative à la santé ;
- D'un ensemble d'indicateurs intégrés dans une rubrique « Pouvoir économique », subdivisée en trois sections : l'une concerne les sources de revenus, l'autre est relative à l'usage du temps (activité économique mercantile ou pas, informelle ou pas ; activités domestiques, ...) et la troisième est relative à l'accès aux ressources (moyens de production, accès au crédit, accès à des postes de direction, ...) ;
- D'un ensemble d'indicateurs intégrés dans une rubrique « Pouvoir politique », subdivisée en deux sections : l'une concernant le secteur public et l'autre relative à la société civile.

Chaque indicateur est évalué à partir du calcul d'un ratio qui compare le nombre d'hommes et de femmes⁷⁹ et intervient dans l' ICF avec une pondération donnée. Il convient de mentionner le processus de définition de l'ensemble de ces indicateurs, élaboré par un groupe d'experts attentifs aux difficultés potentielles de la recherche de renseignements dans certains pays du continent africain : dans ce sens, les sources qui peuvent être utilisées pour la collecte des données sont toujours indiquées et des propositions d'indicateurs alternatifs sont également avancées.

⁷⁹ Par exemple : si nous avons dans l'enseignement primaire 35% de filles et 65% de garçons, le ratio de l'indicateur sera de 35/65, c'est à dire 66% ou 0,66.

2.2. Le Tableau de Bord de la Promotion de la Femme en Afrique

Le TBPFA prétend évaluer et accompagner les progrès vérifiés dans les politiques nationales en matière de promotion et d'habilitation de la femme. Il s'agit d'un indice qui concerne des questions difficilement quantifiées.

Le procédé consiste ici à tenir compte, pour une série d'items, du fait que ces questions ont fait l'objet de mesures légales, de positions politiques claires, de programmes d'action, de recherche ou de rapports. Les items sont intégrés en quatre grandes rubriques : trois d'entre elles correspondent à celles de l'ICF et la quatrième concerne les droits de la femme, ayant essentiellement comme base la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples, adoptée en 1981⁸⁰, et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination des femmes, signée en 2003 par 44 pays africains.

A titre d'exemple, citons, dans la rubrique « Pouvoir économique », les items relatifs aux conventions suivantes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : sur l'égalité de rémunération (signée en

⁸⁰ « Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, adoptée le 27 juin 1981 à Nairobi, Kenya, lors de la 18^e Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Entrée en vigueur le 21 octobre 1986, après ratification de la Charte par 25 Etats. La Charte a été ratifiée par les 53 Etats membres de l'ex-OUA, soit tous les pays d'Afrique, à l'exception du Maroc (...). L'Organisation de l'Unité Africaine a fonctionné de 1963 à 2002, date à laquelle elle a été dissoute et remplacée par l'Union Africaine (UA) » (http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Afr/instr_81.htm).

1951) ; pour l'élimination de toute forme de discrimination en matière d'emploi et d'occupation (signée en 1958) ; pour la protection de la maternité sur le lieu de travail (signée en 2000).

Puisque le principe de l'évaluation est qualitatif, des échelles ont été élaborées de façon à permettre de situer le degré de préoccupation ou de concrétisation des politiques nationales dans la matière en question⁸¹.

L'indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) combine donc l' ICF et le TBPFA. Il a fait l'objet d'expérimentation pour validation au sein de 12 pays africains⁸², ce qui a permis des réajustements, tant dans la formulation de certains items que pour ce qui concerne la façon de recueillir certaines données.

La littérature spécialisée intègre l' IDISA dans le cadre d'une série de démarches effectuées depuis le début des années 1990 [4]. Elles visent à proposer un modèle de société alternatif, non exclusivement centré sur la recherche d'une rentabilité économique et considérant l'amélioration du bien-être de l'être humain comme une valeur fondamentale. Et sur ce plan, comme nous l'avons vu, la réduction des

⁸¹ Ainsi, en cas de vérification de la ratification d'une convention, le "0" de l'échelle correspond à une non adoption, le "1" à l'adoption avec réserves et le "2" à l'adoption sans réserves.

⁸² L'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana, le Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie, et la Tunisie. Récemment, l'échantillon a été élargi à trois autres pays : le Cap Vert, le Sénégal et la Namibie. L'accès aux données collectées au Mozambique n'a pas été obtenu à la date de la publication de cet article.

disparités entre hommes et femmes est envisagée comme moteur de développement de la société dans son ensemble. Et de fait, plusieurs textes publiés à partir des premières expérimentations et des premiers résultats des applications de l' IDISA [12] confirment que les indicateurs concernant les situations plus favorables en termes d'égalité de genre co-existent avec des indicateurs d'un développement plus global du pays considéré (évalué notamment à partir de l'Indice de Développement Humain et de l'Indice de Pauvreté Humaine⁸³).

Peut-on, en conséquence, déduire que ce constat statistique global renforce celui, ponctuel et local, des études auxquelles nous avons fait référence plus haut et qui tendent à conclure que « quelque chose change » lors de l'insertion de femmes dans des milieux majoritairement masculins ?

Une voie de recherche particulièrement intéressante serait ainsi ouverte : aller au-delà des résultats globaux de ces indices de développement du continent africain et essayer de mieux comprendre ce qui est sous-jacent aux données statistiques collectées, notamment lorsque des femmes intègrent des milieux professionnels masculins. Quel type de débat à propos de quel type de normes et de quel type de valeurs finit alors par être ouvert ?

⁸³ Indicateurs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD): l' IDH est considéré comme le premier grand indicateur alternatif aux analyses essentiellement basées sur les évolutions du Produit National Brut (PNB) par habitant ; l' IPH complète l' IDH.

3. De quel développement parlons-nous?

Il convient toutefois d'être attentif à ce qui distingue les processus analysés dans les deux approches. L'utilisation du mot « développement » peut paraître évidente pour caractériser les transformations analysées, mais la variété des projets qui soutiennent la notion de développement rend nécessaire une autre attention à ce qui est en jeu.

Dans le cas des effets d'une « vigilance silencieuse » de femmes sur le lieu de travail, des histoires individuelles et collectives sont en train d'être re-écrites [20]. Il s'agit d'une lente évolution qui passe par le fait de ne pas se sentir « à l'aise » et de le cacher, ce qui laisse pressentir non seulement des débats constants de normes et de valeurs, mais encore des compromis établis face aux projets de l'usage de soi programmés par d'autres, et, bien sûr, l'évolution de ces compromis dans un milieu culturel et social particulier. D'abord « intruse », la conductrice mentionnée dans l'étude de Scheller devient la personne qui explicite le mieux, dans une conjoncture où les langues se délient, la conscience des contraintes ainsi que la connaissance de ce qui détermine la qualité de la vie. En termes ergologiques : émergent et s'enrichissent mutuellement « *un noyau commun et flou de "compétences à vivre" et des polarités spécifiques selon les caractéristiques concrètes où les individus ont à le mettre en œuvre* » [19, p. 483]. La recherche d'alternatives devient alors envisageable.

Ici, le « développement » correspond au fait que l'individu et le collectif de travail ont acquis, par le débat de normes provoqué par les femmes, une plus grande maîtrise de ce qui les détermine [16].

Lorsqu'un Etat est évalué pour sa capacité à créer des conjonctures propices à un nouveau développement, notamment grâce à l'attention accordée à l'évolution de la condition féminine, s'il y a sans aucun doute débats de normes et processus de re-normalisation, le niveau où cela a lieu n'est pas toujours le même. Il s'agit, essentiellement, d'incitations à la reformulation de politiques publiques, fondées sur la conviction que les femmes peuvent être des agents de changement si des conditions sont créées qui permettent de dépasser leur marginalisation de la vie sociale, politique et économique.

Le développement mentionné ici s'intègre au sein d'une tradition d'interventions « territoriales », attentive aux questions de l'« *accès de tous et de chacun aux biens que le progrès exige* », et défendant l'idée selon laquelle « *les critères d'efficacité ne doivent pas supplanter les critères de la répartition et de l'égalité* » [13, p. 179, traduction libre]. Aux programmes de développement plus orthodoxes s'ajoute donc une dimension morale qui concerne « *un dessein d'équité qui serait atteint par le dépassement des asymétries et des inégalités sociales* » [14, p. 241, traduction libre].

Le processus de développement est ici fondamentalement économique, mais pas uniquement. Et il n'est pas abandonné à l'arbitraire du « marché » : les mécanismes de coordination privilégiés prétendent doter les acteurs sociaux « *de vocabulaires, de logiques, de pouvoirs et d'outils pratiques avec lesquels ils poursuivent des objectifs et concrétisent des intentions* » [14, p. 243]. On est

convaincu que la revalorisation des contextes locaux où l'action humaine se développe passe par « *des flux séquentiels d'évènements* » : le présupposé est que la « *continuité matérielle qui s'associe aux différentes formes de participation des agents dans la vie économique* » finit par avoir une résonance « *dans l'ordre macro-économique plus vaste* » [14, p. 223].

On remarquera que l'attitude sous-jacente à cette valorisation de l'insertion de la femme dans des milieux majoritairement masculins ne relève pas d'un « essentialisme féministe », naturalisant des qualités ou des valeurs propres au genre féminin. L'analyse est intrinsèquement inscrite dans la considération des processus de construction sociale, et ce sont bien ceux-ci que les interventions à caractère politique visent à renforcer ou réorienter.

Cependant, même si l'on tient compte de la préoccupation des experts, qui ont élaboré l'IDISA et accompagné ses évolutions, de suivre de près et de respecter les caractéristiques des pays en question [4], le pari est que le caractère consensuel des valeurs sous-jacentes aux mesures globales sera suffisant pour conduire à une transformation des comportements. Le débat de valeurs est consommé par les experts. Mais, en admettant que le sujet pourrait se comporter différemment, on court le risque d'admettre que le sujet pourrait être autre [16]. Et, paradoxalement, ce que la réflexion globale prétendait avancer ici, risque de se transformer en injonction et responsabilisation individuelle. Car l'alternative est alors prédéfinie sans ancrage dans les activités humaines réelles, telles qu'elles sont assurées face aux contraintes et aux ressources qui leur sont propres.

Conclusion

Passer, comme nous l'avons fait, de quelques études qualitatives à des programmes d'évaluation de politiques publiques, met en évidence deux types de processus de re-normalisation. Le premier, provoqué et soutenu par des femmes voulant rendre moins lourdes les conséquences de certaines situations de travail, est sous-tendu par une réflexion concernant ce qui conditionne le bien-être du collectif au travail et peut ouvrir la voie de la définition d'alternatives. Le second privilégie la prescription de nouvelles normes antécédentes qui offrent aux femmes africaines un cadre normatif susceptible de les aider à réécrire leur histoire et celle de ceux qui vivent avec elles.

Reste le défi pour de futures recherches, notamment au Mozambique, de recourir aussi au « microscope » de l'analyse de l'activité afin de mieux comprendre ce qui conditionne les actions des femmes quand elles font face à des normes sociales définies au masculin et lorsqu'elles construisent, malgré tout, de nouvelles compétences pour vivre. D'une certaine façon, ce qui est proposé ici voudrait contribuer à la concrétisation de la réflexion développée dans le cadre d'une « sociologie des absences », dévoilant une expérience sociale non hégémonique et ouvrant à la connaissance un espace d'actions et d'interactions qui, tendanciellement, est plutôt considéré comme étant de l'ordre du résiduel [17].

Références bibliographiques

- [1] AIACH P., 2001, « Femmes et hommes face à la mort et à la maladie, des différences paradoxales », dans Pierre Aiach et al. (s/dir.), *Femmes et hommes dans le champ de la santé, approches sociologiques*, pp. 117-147
- [2] ARNOT M., 2007, « Identidades masculinas de classe trabalhadora e justiça social: uma reconsideração de Learning to labour de Paul Willis à luz da pesquisa contemporânea », *Educação, Sociedade & Cultura*, n° 25, pp. 9-42
- [3] BARROS DUARTE C., LACOMBLEZ M., 2006, « Santé au travail et discrétion des rapports sociaux », *Pistes*, 8, 2 ; (Saúde no trabalho e discrição das relações sociais. *Laboreal*, 2, (2), pp. 82-92)
- [4] BRUYNINCKX M., BERTE C., 2007, « Indicateurs statistiques alternatifs », *Cahiers Marxistes*, 235, pp. 31-44
- [5] CAROLY S., LORIOU M., BOUSSARD V., 2006, « Colectivo de trabajo y reglas de oficios. Cooperación entre jóvenes y viejos, hombres y mujeres en las brigadas de Policía de socorro », *Laboreal*, 2, (2), pp. 6-18. <http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=37t45nSU547112311:42548791>
- [6] DEVREUX A.M., 2001, « Les rapports sociaux de sexe : un cadre d'analyse pour des questions de santé ? » dans Pierre Aiach & al. (s/dir.), *Femmes et hommes dans le champ de la santé, approches sociologiques*, pp. 97-116
- [7] FLORES J. H., 2006, « Colonialismo y violencia. Bases para una reflexión pos-colonial desde los derechos humanos », *Revista Crítica de Ciências Sociais*, n° 75, pp. 21-40

- [8] KERGOAT D., 1993, « Des hommes, des femmes et du travail », *Education Permanente*, n° 116, pp. 133-139
- [9] LACOMBLEZ M., 2007, Le « eux » / « elles » est-il de mise en ergologie ? *Les tâches du présent : Genre et travail*, Aix en Provence, Département d'Ergologie, Université de Provence
- [10] MESSING K., 2000, *La santé des travailleuses : La science est-elle aveugle ?* Éditions du remue-ménage (Montréal) avec Octarès (Toulouse)
- [11] NAYAK A., KEHILY M.J., 2000, Learning to laugh : a study of schoolboy humour in the English secondary school, dans Máirtín Mac an Ghaill (ed.), *Understaining masculinities*, Buckingham, Open University Press
- [12] PAULET J.P., 2007, *La mondialisation*, Paris, Armand Colin
- [13] REIS J., 1998, Doutorado honoris causa de António Lopes, *Notas Económicas*, n° 11, pp. 174 -185
- [14] REIS J., 2007, *Ensaio de economia impura*, Coimbra, Almedina
- [15] REPUBLICA DE MOÇAMBIQUE, 2005, Proposta de Programa do Governo para 2005-2009, Document disponible sur :
<http://www.undp.org.mz/en/content/download/323/1537/file/programa%20do%20governo%202006%202009.pdf> [Site visité le 5 Mars 2007]
- [16] ROLLE P., 1995, Pierre Naville, « De la psychologie à la sociologie », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 26, 2, pp. 221-247
- [17] SANTOS DE SOUSA B., 2004, *O Forum Social Mundial : manual de uso*, Coimbra, <http://www.ces.uc.pt/bss/documentos/fsm.pdf>

- [18] SCHELLER L., 1996, *Les bus ont-ils un sexe ?*, Paris, RATP
- [19] SCHWARTZ Y., 2000, « Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble », dans *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, pp. 479-503, Toulouse, Editions Octarès
- [20] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., 2003, *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Éditions Octarès
- [21] SCHWARTZ Y., 2007, *Contributos da ergologia para o desenvolvimento local*. Conferência apresentada nos 1^{os} Seminários da Rede de Cooperação Franco-lusófona para o Desenvolvimento, Maputo, Moçambique, Junho
- [22] SEM A., 2002, *Desenvolvimento como liberdade*, S. Paulo, Companhia das Letras

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Changer

Présentées dans les normes de la revue qui sont **détaillées dans une « fiche aux auteurs »** à demander au secrétariat de la revue.

Ne pas oublier le n° ISSN : 2101-8413

Un truc du style « conception de la couverture : Marcel Rodriguez »